

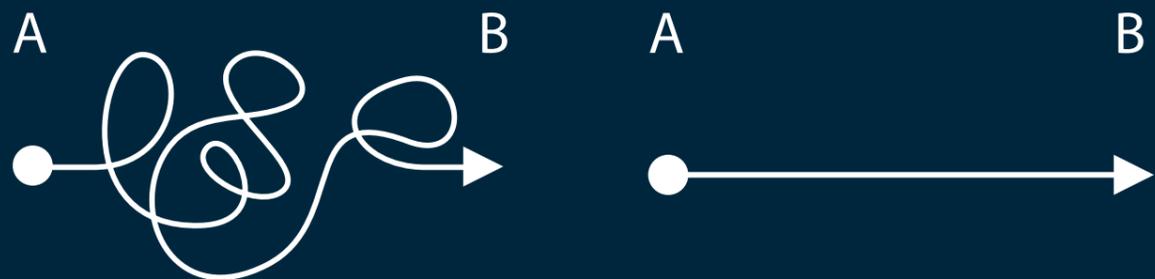
Entreprises magazine



Numéro 101 – Mai/Juin 2020 – 8 EUR



Dossier pages 20 - 55



Vos recrutements

Vos recrutements avec **jobs.lu**

Un poste vacant ?
Simple: **jobs.lu**

jobs.lu

Recruitment Made Simple!

Pour faciliter votre recrutement au Luxembourg, dans la Grande Région ou à l'international, **jobs.lu** vous propose des solutions sur-mesure grâce à son expertise locale.

LU^{EMBOURG}
LET'S MAKE IT HAPPEN



PRINTED IN LUXEMBOURG

Entreprises
magazine



Numéro 101 – Mai/Juin 2020 – 8 EUR

www.entreprisesmagazine.lu



News

- 4** Brèves
- 14** Le bien-être au travail – Résultats du sondage paru en mai sur le site lesfrontaliers.lu



Communication

- 16** Quel avenir pour les événements d'entreprise ?



Entreprendre au féminin

- 18** Karine Vallière : « Une entreprise, c'est comme un grand projet à mener de A à Z »



Formation tout au long de la vie

- 19** Plus de 500 formations à distance sur lifelong-learning.lu



Dossier Innovation

- 20** Le Luxembourg se dote d'une stratégie pour la recherche et l'innovation
- 22** Le Luxembourg reste un innovateur fort au sein de l'Europe
- 25** Comment le Luxembourg soutient les PME innovantes
- 27** EPI-Covid19.lu – L'innovation solidaire en réponse à la crise
- 28** Les 5 projets fous du LIST
- 31** Innover dans l'habitat, une responsabilité du Bâtiment
- 32** Education, formation : tirer parti des TIC
- 33** The future of recruitment: Technology or humans first?
- 34** ADEM : une nouvelle plateforme en ligne pour les demandes de chômage partiel liées à la crise du COVID-19
- 36** Crise sanitaire : la Chambre de Commerce au chevet des entreprises



- 38** Quelques réflexions sur la productivité par temps de coronavirus
- 40** La santé connectée
- 42** Informatique – Des services et conseils pour les PME
- 44** EBRC – COVID-19 : les entreprises face à l'épreuve de la résilience
- 46** La résilience des entreprises nécessite aussi la convergence de leurs collaborateurs
- 50** Gérer la sortie de crise en innovant
- 52** Expériences clients digitalisées, les tendances innovantes
- 54** Quelques idées reçues à propos de l'investissement durable...

Bon à savoir

- 56** L'obligation de loyauté du salarié

A nos frontières

- 58** Les frontaliers, plus précieux que jamais pour l'économie luxembourgeoise

Auto

- 59** La synthèse du sport et du confort

62 Beauty case

64 Livres

66 Musique

Editeur / Régie publicitaire /
Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication /
Rédacteur en chef /
Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /
Alex Barras, Isabelle Couset, Quentin Deuxant,
Sébastien Lambotte, Michel Nivoix, Jeanne
Renauld

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro : Chrystelle Thévenot-lesfrontaliers.lu, Netty Thines, INFPC, Luxinnovation, Martine Borderies, jobs.lu, Isabelle Schlessler, Chambre de Commerce, Michel-Edouard Ruben, EBRC, Philippe Docquier, Gaëtan Salerno et M^e Céline Lelièvre

Mise en page / Tessy Vandermerghel / weprint, Luxembourg

Impression / weprint, Luxembourg

Parution bimestrielle
Abonnements
1 an – 6 numéros : 40 EUR
2 ans – 12 numéros : 72 EUR

Media & Advertising S.à r.l. collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez icouset@yahoo.com.

© 2020 – Media & Advertising S.à r.l. – Toute reproduction est interdite. Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) - www.lord.lu

BANKING CIRCLE UN SIÈGE AU LUXEMBOURG



Anders la Cour,
CEO et cofondateur,
Banking Circle.

Banking Circle, qui s'est fait un nom au cours des 4 dernières années en tant qu'acteur proposant des services financiers, a obtenu son agrément bancaire par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) au Luxembourg. Banking Circle est désormais une infrastructure financière pour les paiements et les opérations bancaires, permettant aux institutions financières d'accéder à des paiements en temps réel, indépendamment des frontières et de la taille. Des succursales bancaires sont déjà ouvertes au Royaume-Uni, en Allemagne et au Danemark. Et, en février dernier, Banking Circle a officiellement ouvert son siège au Luxembourg.

Traitant déjà 130 milliards EUR de volumes de paiements annuels courants, Banking Circle a connu une forte croissance chaque année depuis son lancement sur le marché fin 2015, en créant une nouvelle catégorie de services financiers, notamment en matière de paiements et prêts transfrontaliers en ligne.

Depuis 2018, Banking Circle appartient aux fonds EQT VIII et EQT Ventures, en partenariat avec les fondateurs de Banking Circle.

www.bankingcircle.com

MVGM PROPERTY MANAGEMENT LUXEMBOURG DANS SES NOUVEAUX BUREAUX À LEUDELANGE



Stéphane Thauk,
directeur général,
MVGM Luxembourg.

Suite au rachat du service Property Management de Jones Lang LaSalle (JLL) il y a moins de 9 mois, **MVGM**, l'un des leaders européens en gestion immobilière, a inauguré début mars ses nouveaux bureaux à **Leudelange**.

La gestion immobilière constitue le cœur de métier de MVGM. Visionnaire, le gestionnaire immobilier néerlandais a su flairer très tôt les nombreuses opportunités des marchés européens et notamment luxembourgeois. MVGM propose ses services à un large éventail de clients : investisseurs nationaux et internationaux, banques, associations, entrepreneurs, compagnies d'assurances, propriétaires privés, autorités gouvernementales...

Depuis 2019, MVGM International (anciennement MVGM Pays-Bas) a entamé sa stratégie d'expansion à l'international avec le rachat de Property First (Allemagne) et des départements de Property Management de JLL dans 10 pays. Grâce à ces acquisitions, MVGM se positionne actuellement dans le Top 5 des sociétés internationales de Property Management et est en voie de devenir également la première société internationale en Europe dont le *core business* est uniquement la gestion immobilière.

www.mvgm.lu

LUXTRUST COLLABORATION AVEC LE LABORATOIRE NATIONAL DE SANTÉ (LNS)

Le **Laboratoire National de Santé (LNS)** a choisi la solution de cachet électronique qualifié de **LuxTrust**, l'expert européen des services de confiance numérique, afin de numériser une partie de ses processus, notamment le transfert et le partage des rapports d'analyses. Le cachet électronique est l'équivalent moderne et plus élaboré d'un cachet ou tampon d'entreprise (sceau). Il garantit l'intégrité et l'authenticité des données et certifie de manière pleinement légale leur origine, renforçant ainsi la confiance et la sécurité des échanges entre les différents acteurs de l'institut. Comparé à un flux classique sous format papier, l'utilisation de cachets électroniques apporte en outre une réduction significative des coûts de diffusion et une augmentation globale de l'efficacité opérationnelle, sans

aucune compromission de la sécurité ni du caractère formel des documents.

Pour le praticien, cela se matérialise par la présence d'une signature électronique et du logo *LuxTrust, Data Integrity Guarantee* apposé en bas du rapport, et dont il peut vérifier l'origine, la conformité et la validité avec des outils publics tels qu'Adobe Reader.

Le cachet et la signature électroniques sont des services de confiance numérique qui doivent remplir les conditions définies par le règlement européen eIDAS (UE n° 910/2014) sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

www.luxtrust.com, www.lns.lu

EY

LA CYBERSÉCURITÉ AU SECOND PLAN MALGRÉ UNE AUGMENTATION DES ATTAQUES

Selon la dernière édition de l'étude **EY Global Information Security Survey (GISS)**, un tiers seulement des organisations indiquent que la fonction cybersécurité est impliquée durant la phase de planification de toute nouvelle initiative commerciale, et ce en dépit de l'augmentation croissante des cyberattaques.

Les résultats de l'étude, qui a sondé quelque 1.300 responsables de la cybersécurité au sein de grandes organisations mondiales, montrent que près de 60 % des organisations ont été confrontées à un nombre croissant d'attaques assez significatives au cours des 12 derniers mois. En outre, au cours de l'année écoulée, des activistes ont été responsables de 21 % des attaques réussies, suivant de près les groupes appartenant au crime organisé (23 %). L'an dernier, 12 % seulement des sondés considéraient que les activistes étaient la source la plus probable d'attaques.

Alors que les équipes de cybersécurité ont en général de bonnes relations avec les fonctions connexes telles que l'IT, les risques et le juridique, il existe une déconnexion avec les autres composantes de l'entreprise. Près de 74 % des sondés indiquent que la relation entre la cybersécurité et le marketing est neutre, dans le meilleur des cas, si ce n'est de défiance ou inexistante, alors que 64 % d'entre eux ont les

Entreprises magazine



Un tout grand merci
aux annonceurs qui ont contribué à la parution
de cette édition en cette période inédite et
difficile que nous traversons tous.

Merci pour votre soutien et votre confiance.

mêmes commentaires à propos de l'équipe recherche et développement, 59 % pour les lignes métiers et 57 % indiquent que leur relation avec la finance, de laquelle ils dépendent pour l'approbation de leurs budgets, est également tendue.

NOUVELLE ÉTUDE SUR LA 5G



15 % des entreprises investissent actuellement dans la 5G, pourcentage qui devrait atteindre 69 % en 3 ans. Cependant, moins de la moitié (48 %) sont confiants dans leur capacité à assurer une transition vers l'IdO axé sur la 5G, avec 74 % indiquant qu'ils auraient besoin de repenser leur modèle opérationnel pour l'implémenter. C'est ce que révèle la nouvelle étude sur les opportunités 5G intitulée **Maximizing the 5G opportunity for enterprise** réalisée par **EY** auprès de plus de 1.000 entreprises à l'échelle mondiale.

L'étude indique que la plupart des entreprises (74 %) sont convaincues que la 5G fera partie intégrante du tissu de leur activité au cours des 5 prochaines années. Cependant, parmi celles investissant actuellement dans la 5G, 67 % se lancent dans des phases de test ou sont en discussion avec leurs fournisseurs, plutôt que de basculer vers la phase opérationnelle. Cette prudence s'explique pour plusieurs raisons majeures, comme par exemple un manque de connaissance lié aux cas d'utilisation (75 %) et à la perception de la 5G comme une évolution progressive de la 4G (69 %). De plus, les entreprises sondées mentionnent l'intégration des technologies existantes comme la principale barrière à l'adoption de la 5G (37 %), alors que leur perception d'une technologie 5G « immature » s'affiche en tête de liste des principaux défis externes (35 %).

Selon l'étude, la mise en place de bons partenariats permettrait d'exploiter tout le potentiel de la 5G. 60 % des entreprises

sondées indiquent que leur entreprise rencontre actuellement des difficultés à identifier le bon fournisseur de 5G.

Géographiquement, les Etats-Unis dominent la courbe de l'adoption de la 5G avec actuellement 19 % d'investissement (13 % en Europe). Les entreprises américaines devraient rester en 1^{ère} position, avec presque la moitié (48 %) prévoyant d'investir dans les 12 prochains mois en comparaison de 43 % en Asie-Pacifique et 38 % en Europe.

Les secteurs de l'énergie (23 %) et de la technologie (22 %) sont actuellement des leaders dans l'investissement 5G, avec les entreprises de soins de santé (61 %) et des services financiers (58 %) qui devraient s'afficher comme les investisseurs les plus importants d'ici 3 ans. ☑

www.ey.com/lu

EAGLESTONE GROUP DES ACTIVITÉS EN FRANCE



Résidence Cours des Dames à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines.

Dans le cadre de sa stratégie d'expansion, le **groupe Eaglestone**, dirigé et détenu par Nicolas Orts et Gaétan Clermont, a acquis 100 % du groupe français de promotion immobilière **Interconstruction**, un promoteur actif à Paris et en Île-de-France dont le pôle résidentiel représente 70 % de son activité avec une production de 600 à 700 logements par an, le solde étant principalement du bureau. Avec plus de 40 projets représentant un volume de plus de 300.000 m², le promoteur-constructeur se positionne parmi les acteurs de référence sur le marché parisien. Le groupe est dirigé par Marc Villand et Gilles Imbert qui resteront respectivement P-DG et directeur général pour les 5 ans à venir, et emploie 46 personnes.

Le groupe Eaglestone a connu une croissance exponentielle depuis sa création en 2010 et est devenu un acteur européen avec une équipe de 80 personnes gérant

plus de 75 projets dans 3 pays et plus de 500.000m² en détention et construction. ☑

www.eaglestone.group

FIRCE CAPITAL ACQUISITION DU CENTRE COMMERCIAL BELVAL PLAZA



Firce Capital, société d'Asset Management et d'investissement immobilier a acquis le centre commercial **Belval Plaza** (Esch-sur-Alzette).

Avec 6,5 millions de visiteurs par an, 37.150 m² et 1.200 places de parking, Belval Plaza est l'un des plus importants centres commerciaux du Luxembourg et bénéficie d'une localisation stratégique. Depuis l'arrivée de l'Université et de la gare, le centre commercial Belval Plaza est en pleine expansion.

Créée en 2012, Firce Capital travaille en Europe avec et pour des investisseurs institutionnels, des fonds souverains et des *family offices*. Elle intervient essentiellement dans les secteurs du bureau, du commerce et du logement au Luxembourg, Paris, Lyon, Portugal et en Espagne. Aujourd'hui, Firce Capital gère plus de 2 milliards EUR d'actifs stabilisés ou en développement et plus de 400 000 m². ☑

www.fircecapital.com

VNX EXCHANGE UNE NOUVELLE OFFRE D'ACTIFS DIGITAUX



Alexander Tkachenko, directeur général et fondateur, VNX Exchange. Photo-VNX

VNX Exchange, la plateforme luxembourgeoise d'émission d'actifs tokenisés, annonce une nouvelle offre avec la syndication d'un tour de table d'investissement – par le fonds de capital-risque luxembourgeois, 2be.lu – dans **Sprii.com**, l'une des plateformes de commerce électronique qui connaît la plus forte croissance au Moyen-Orient.

Cette offre de 2,5 millions USD sur VNX, fait partie du nouveau cycle de financement de 7,5 millions USD de Sprii. Dans ce cadre, le fonds de capital-risque luxembourgeois 2be.lu, un investisseur de longue date de Sprii, souscrit aux obligations convertibles émises à l'occasion de ce nouveau cycle de financement et offre aux investisseurs financiers la possibilité d'investir par le biais de la plateforme VNX.

Sprii est une plateforme d'achat en ligne primée de produits pour mères et enfants opérant au Moyen-Orient. La société a été fondée à Dubaï en 2014 par Sarah Jones. L'entreprise propose plus de 90.000 produits authentiques de plus de 3.000 marques à son million de clients fidèles aux Émirats arabes unis, en Arabie saoudite et au Koweït. Sprii a réussi à lever plus de 14 millions USD lors des précédents cycles de financement. Les nouveaux fonds serviront à financer l'extension de ses activités au Bahreïn, à Oman et au Qatar.

VNX Exchange est une société luxembourgeoise FinTech qui a développé une plateforme de bout en bout pour l'émission d'actifs numériques garantis par des actions et des instruments de dette.

2be.lu est un fonds européen de capital-risque destiné aux investissements initiaux dans des entreprises spécialisées dans le commerce électronique, l'intelligence artificielle et les plates-formes transactionnelles, créé en 2014 à Luxembourg. Membre de la Luxembourg House of Financial Technology (LHoFT), elle gère actuellement un portefeuille de 17 start-up technologiques. ☑

www.vnx.io

LEASEPLAN ÉTUDE ANNUELLE SUR LA MOBILITÉ



La nouvelle édition **Données automobiles et vie privée** de l'étude **Mobility Monitor** de **Leaseplan** révèle que les données sont au centre des préoccupations des conducteurs, plus de la moitié des répondants s'inquiétant de savoir quelles sont les données recueillies sur leur voiture et par qui.

Au Luxembourg, 63 % des participants à l'étude s'inquiètent de savoir si leurs données à caractère personnel restent dans leur voiture après leur restitution ou leur revente. La moitié d'entre eux s'inquiètent de savoir qui détient les données recueillies sur leur véhicule (55 %) et si leurs données sont communiquées à des tiers (54 %). Enfin, c'est au Luxembourg et au Portugal, avec 8 conducteurs sur 10, que les personnes sont les plus disposées à partager leurs données de conduite, mais dans le plus grand anonymat, s'ils peuvent en tirer un avantage en matière d'expérience de conduite. Ce serait d'autant plus vrai si le fait de partager ces

données réduisait les embouteillages et la durée des trajets (70 % des répondants seraient prêts à les partager), réduisait les coûts de carburant et de maintenance (70 %), diminuait les émissions rejetées par les véhicules (68 %) ou améliorait les performances des voitures (66 %).

« Les données automobiles permettent de rendre la conduite plus sûre et plus durable, mais celles-ci doivent être collectées avec le consentement éclairé des conducteurs. Il faut donc que l'industrie automobile passe la vitesse supérieure et permette plus facilement aux conducteurs de comprendre quelles sont les données recueillies et à quelles fins. Les conducteurs ont également besoin d'une possibilité de renoncation qui soit simple : s'ils veulent supprimer leurs données à caractère personnel, ils doivent pouvoir le faire. À notre avis, nous ne pourrions avoir la certitude que tout le monde partage les avantages de la révolution de la voiture intelligente que si nous créons un 'serveur neutre' »

**Play more,
Stress less**

**EVA, DIRIGEANTE
D'UNE STARTUP**

« Il manquait de cohésion entre mon business, mes collaborateurs et mes chiffres. »

KOLMIO vous accompagne en travaillant sur **3 AXES INDISSOCIABLES :**

- ▶ **Votre business** en guidant vos dirigeants
- ▶ **Vos collaborateurs** en activant leur implication
- ▶ **Vos chiffres** en mesurant votre progression

Kolmio THE WAY TO PLAY MORE

www.kolmio.lu

de données automobiles, permettant de compiler les données automobiles de manière anonyme. Les conducteurs auraient ainsi une maîtrise nettement plus grande des données partagées, ce qui empêcherait qu'une seule société ait le monopole des données », explique Tex Gunning, CEO de LeasePlan. ✓

L'étude est téléchargeable sur <https://www.leaseplan.com/corporate/news-and-media/newsroom>.

BANQUE CENTRALE DU LUXEMBOURG

COMPORTEMENT FINANCIER ET DE CONSOMMATION DES MÉNAGES AU LUXEMBOURG (LU-HFCS).

La Banque Centrale du Luxembourg (BCL) a publié le cahier d'études Working Paper n° 142 intitulé *The Luxembourg household finance consumption survey : results from the third wave*. Cette édition de l'enquête a été conduite en 2018 par la BCL en collaboration avec le Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER). L'objectif était de recueillir des informations détaillées sur les bilans des ménages (leurs actifs et passifs) ainsi que sur leurs revenus et leur consommation. Ces informations permettent d'analyser la dette et le patrimoine des ménages, et leur distribution à travers la population. Au Luxembourg, l'enquête LU-HFCS est la seule source de données détaillées sur les bilans des ménages individuels.

Les actifs réels, tels que les biens immobiliers, véhicules ou objets de valeur représentent la part la plus importante du patrimoine. En 2018, ils représentaient 88 % de tous les actifs bruts détenus par les ménages au Luxembourg. La plupart des ménages étaient propriétaires de leurs véhicules (87 %) ou de leur résidence principale (69 %). Une part importante des ménages était propriétaire d'autres biens immobiliers (26 %) ou d'objets de valeur (26 %). Ces statistiques sont proches de celles de 2014. En 2018, la valeur moyenne des actifs réels bruts détenus par les ménages atteignait 881.400 EUR. La résidence principale et les autres biens immobiliers constituaient les deux catégories les plus importantes (respectivement 58 % et 23 % du total des actifs réels). Les autres catégories ne représentaient qu'une part limitée des actifs

réels, soit 15 % pour les entreprises individuelles, 3 % pour les véhicules et 1 % pour les objets de valeur.

En 2018, seulement 12 % de tous les actifs bruts détenus par les ménages étaient des actifs financiers. Ceux-ci se composaient de dépôts (49 %), d'actifs risqués, tels que les fonds communs de placement (21 %) et les actions (7 %), et d'autres actifs financiers (24 %). Les actifs financiers les plus détenus étaient le compte à vue et le compte d'épargne, présents au sein de 97 % des ménages.

En 2018, la valeur moyenne des actifs financiers atteignait 121.300 EUR, à comparer avec une valeur moyenne de 132.400 EUR en 2014. Moins de ménages détenaient des fonds communs de placement (15 % des ménages en 2014 et 12 % en 2018), des obligations (passage de 3 % à 1 % des ménages) ou des actions (de 9 % à 8 %).

En 2018, un peu plus que la moitié des ménages détenaient au moins un type de dette (53 %). Il s'agissait de crédits hypothécaires (31 % des ménages) ou d'autres types de dette (35 % des ménages). La dette hypothécaire moyenne représentait la plus grande partie de la dette totale des ménages (91 %). La valeur moyenne de la dette des ménages a augmenté de 8 %, passant de 97.300 EUR en 2014 à 104.800 EUR en 2018, tandis que la part des ménages qui sont endettés a diminué, passant de 55 % à 53 %. Ainsi, parmi les ménages endettés, le montant moyen de la dette a augmenté de 10 % entre 2014 et 2018.

Entre 2014 et 2018, la valeur moyenne du patrimoine net des ménages a augmenté de 17 % en termes nominaux pour atteindre 897.900 EUR. En termes réels, c'est-à-dire après correction pour la variation des prix à la consommation, cela correspond à une augmentation de 12 %. La valeur médiane du patrimoine net (valeur du patrimoine net qui divise la population en deux moitiés) a atteint 498.500 EUR, augmentant de 14 % en termes nominaux et de 9 % en termes réels.

Selon le coefficient de Gini, les inégalités de patrimoine sont presque inchangées entre 2014 et 2018. En 2018, les 5 % des ménages les plus fortunés possédaient environ 38 % du patrimoine total des ménages, tandis que les 20 % des ménages les plus fortunés en possédaient près des 2/3. Ces résultats ressemblent à ceux observés en 2014. ✓

Le cahier d'études est téléchargeable sur www.bcl.lu.

(Le contenu de cette étude ne doit pas être perçu comme étant représentatif des opinions de la BCL ou de l'Eurosystème. Les opinions exprimées reflètent celles des auteurs).

ARVAL LUXEMBOURG

FORTE CROISSANCE DE LA FLOTTE EN 2019

Arval Luxembourg enregistre en 2019 une **augmentation** solide de sa flotte de **+ 26 %**, portant à **plus de 9.000** le nombre de **véhicules loués**, un résultat, nettement supérieur à la tendance du marché luxembourgeois des véhicules de société.

L'offre de location pour des durées allant de 1 à 24 mois (Arval Mid Term Rental), a accéléré la progression sur le marché luxembourgeois avec une augmentation de près de 41 % du nombre de contrats effectués en 2019. Cette solution répond aux besoins de flexibilité des entreprises luxembourgeoises liés à des pics d'activité, à une activité saisonnière ou encore aux différentes phases du recrutement (période d'essai, contrats à durée déterminée). Parallèlement, Arval Luxembourg a poursuivi son partenariat avec BGL BNP Paribas pour promouvoir, via son réseau d'agences, le Private Lease, une offre de location de véhicules longue durée s'adressant aux particuliers résidant au Luxembourg. En réponse à un objectif de « mobilité verte », Arval a développé l'approche SMaRT (Sustainable Mobility and Responsibility Targets), une proposition en 5 étapes utilisée pour aider les clients à définir et à mettre en œuvre leur stratégie de transition énergétique dans leurs flottes. ✓

www.arval.lu

BGL BNP PARIBAS

UNE BONNE ANNÉE 2019

Le **produit net bancaire** atteint **1.515,1 millions EUR (+ 5 %** par rapport à 2018). Cette hausse résulte notamment d'une dynamique commerciale soutenue dans les différents domaines d'activité, et ce malgré un environnement persistant de taux bas et économiquement incertain.

La **Banque de Détail et des Entreprises** affiche une **croissance de 9 %** des encours moyens de crédits, portée par la progression des crédits immobiliers et des crédits d'investissement. Le volume moyen des dépôts augmente de 12 %, en particulier grâce à une très bonne collecte auprès de la clientèle des entreprises en lien avec le développement des services de cash management.

Le métier **Wealth Management**, qui a intégré les activités bancaires d'ABN AMRO Bank (Luxembourg) S.A. en septembre 2018, réalise une **croissance de plus de 9 %** de ses actifs sous gestion. Grâce notamment à une offre sur mesure de solutions de financement, les encours moyens de crédits progressent de 18 %.

Les activités de **Leasing International** affichent une **croissance** des encours moyens de crédits de **5 %**.

Les **frais généraux** s'élèvent à 792,4 millions EUR (+ 4 % par rapport à 2018). Le **résultat brut d'exploitation** progresse de 6 % pour s'établir à 722,7 millions EUR, compte tenu de la croissance de 5 % du produit net bancaire et de la croissance des frais généraux de 4 %. Le **coût du risque** s'établit à 101,3 millions EUR, un niveau qui reste bas au regard des encours de 34 milliards EUR. Le **résultat net consolidé part du Groupe** s'élève à 345 millions EUR (+ 2 % par rapport à 2018). Au 31 décembre 2019, le **total du bilan** s'élève à **56,6 milliards EUR (+ 4 %** par rapport à 2018).

Le **ratio de solvabilité** s'élève à **22,7 %** (selon les normes Bâle III), très largement au-dessus du minimum réglementaire requis. BGL BNP Paribas dispose de fonds propres réglementaires part du Groupe s'élevant à 6 milliards EUR. ✓

www.bgl.lu

BCEE

RÉSULTATS 2019 EN HAUSSE

Le produit bancaire de **Spuerkeess** atteint **603,6 millions EUR**, soit une **hausse de 12,4%** par rapport à celui de l'exercice 2018. Spuerkeess affiche ainsi une augmentation du résultat sur intérêts, dividendes et commissions de l'ordre de 7,3 % par rapport à 2018 pour s'établir à 553,8 millions EUR.

Les **capitaux propres** sont en progression, passant de 4.007,1 millions EUR en 2018 à 4.085,0 millions EUR en 2019 (**+ 1,9 %**).

Le **ratio de fonds propres** s'élève à 21,1 % (21,9 % en 2018), témoignant d'un niveau de solvabilité élevé.

Le **bénéfice de 2019** a permis à la banque le paiement d'un **dividende** à hauteur de **40 millions EUR** en faveur de l'Etat-proprétaire, soit un montant identique à l'année 2019 mais qui, en application des recommandations faites en mars par la Banque Centrale Européenne en matière de distribution des dividendes dans le contexte de la pandémie COVID-19, ne pourra être versé que suite à une évaluation qui aura lieu après le 1^{er} octobre 2020.

Les **frais généraux totaux** enregistrent une **progression de 4,2 %**.

Quelques autres faits marquants de l'exercice 2019 : la banque a enregistré une progression de 6,1 % du volume de prêts au logement, de même que pour les prêts étudiants (+ 6,9 %). Spuerkeess a développé une offre spécifique pour la clientèle « Expat » rejoignant le Luxembourg. Concernant la clientèle professionnelle, les financements accordés aux entreprises luxembourgeoises ont de nouveau largement dépassé le cap des 2 milliards EUR. Spuerkeess a également signé un accord de collaboration avec nyuko visant la promotion de l'entrepreneuriat et la création de start-up. Avec son partenaire Lalux, la banque a lancé un produit d'assurance pension complémentaire pour indépendants visant à constituer un capital de prévoyance vieillesse tout en bénéficiant, pendant la vie active, d'importants avantages fiscaux. Enfin, Spuerkeess a adhéré en tant que 1^{ère} banque de la place financière luxembourgeoise aux Principes for Responsible Banking des Nations Unies (UNEP FI). ✓

www.bcee.lu

BANQUE RAIFFEISEN

BON DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS EN 2019

Au 31 décembre 2019, le **total du bilan** de **Banque Raiffeisen** affiche une **hausse de 1,2 %** par rapport à la fin de l'exercice précédent pour s'établir à **8,912 millions EUR**.

Les **dépôts de la clientèle** non bancaire augmentent de **1,5 %**, atteignant 7,8 milliards EUR. Les dépôts de la clientèle particulière progressent de **5,3 %**, les épargnants ayant surtout eu recours au compte d'épargne R-TOP.

Les **avoirs sous gestion** augmentent de **3,5 %**, notamment grâce au succès des différentes formules de gestion patrimoniale qui voient leurs encours progresser de 35 %.

La progression de **5,7 %** des **crédits à la clientèle**, y compris les opérations de crédit-bail, provient en majeure partie de prêts accordés aux clients particuliers pour le financement de l'acquisition ou de la construction de nouveaux logements. En parallèle, la Banque a continué de soutenir activement les projets d'investissements locaux.

Dans un contexte de taux particulièrement défavorable pour le secteur bancaire, la Banque affiche **une croissance de 2,0 %** de son **résultat net d'intérêts**.

Les **coûts d'exploitation** affichent une **hausse de 5,9 %** par rapport à l'exercice 2018.

Le **résultat net** de 17,4 millions EUR est **en diminution de 7,3 %** par rapport à l'exercice 2018.

Banque Raiffeisen a procédé, l'an passé, à une refonte de sa gouvernance et a simplifié sa structure organisationnelle en procédant à une fusion avec ses 13 caisses régionales. Elle s'est dotée d'un Beirat, un organe consultatif composé d'une vingtaine de membres représentant une forte diversité socioprofessionnelle et géographique à l'échelle nationale. Au 31/12/2019, la Banque compte 36.804 membres (+ 8,4 %). Conformément aux valeurs coopératives, les membres ont bénéficié d'un montant de près de 1,1 million EUR en avantages OPERA.

En 2019, la Banque a signé les *Principles for Responsible Banking* des Nations Unies (UNEP FI) et a développé une gamme complète de solutions de placements durables.

Le programme d'investissement dans la qualité de l'accueil de son réseau d'agences s'est poursuivi et continuera tout au long de 2020. L'accessibilité a été renforcée avec le lancement de l'agence *online*. Enfin, le partenariat avec POST Luxembourg contribue toujours de manière positive au

développement des activités commerciales de la Banque. ✓

www.raiffeisen.lu

BIL

DES RÉSULTATS SOLIDES DÉGAGÉS EN 2019



Pour l'exercice 2019, la **Banque Internationale à Luxembourg S.A. (BIL)** affiche une excellente performance pour l'ensemble de ses activités commerciales, avec une **augmentation de 20 %** de son résultat net d'exploitation avant impôts, soit **136 millions EUR**.

Le **résultat net après impôts** s'élève à 113 millions EUR (-14 % par rapport à 2018), une baisse qui s'explique essentiellement par d'importantes plus-values non récurrentes réalisées en 2018 à partir du portefeuille d'investissement de la Banque et par la réévaluation du complexe immobilier Les Terres Rouges, cédé en 2019.

Les **actifs sous gestion** ont augmenté de **10,3 %** pour atteindre 43,5 milliards EUR.

Les **dépôts de la clientèle** ont augmenté de **10 %** pour atteindre 19 milliards EUR, tandis que les **prêts à la clientèle** progressaient de **9,9 %**, atteignant 14,7 milliards EUR.

Les faits marquants en 2019 concernent son nouveau plan stratégique prévoyant 400 millions EUR d'investissement jusqu'en 2025. La BIL entend se positionner comme une banque innovante sur son marché domestique luxembourgeois, tout en développant son offre internationale de gestion de patrimoine et de banque d'entreprise ; de nouvelles améliorations apportées aux solutions digitales et de paiement ; une gamme de services d'investissement élargie ;

un soutien indéfectible aux entreprises au Luxembourg et à l'étranger ; et de nouvelles opportunités de développement sur le marché chinois. ✓

www.bil.com

BEE SECURE

NOUVEAU SITE INTERNET

Cette année, **BEE SECURE** va fêter ses 10 ans d'existence. Dans ce cadre, l'initiative a repensé son site Internet dans le but de donner un accès plus direct à l'information ainsi qu'un aperçu de son offre et de ses champs de compétences en un coup d'œil, et de faciliter la navigation entre les différentes pages.

Le site bee-secure.lu a pour vocation de vulgariser les sujets compliqués et complexes concernant l'usage sûr et responsable de l'Internet et des médias numériques. Il est ainsi conçu pour être compréhensible de tous avec un langage adapté en allemand et français.

Ce que BEE SECURE propose aujourd'hui aux utilisateurs est un menu clair avec des rubriques principales sans équivoques, telles que News, Sujets, Risques, Publications, Formations et Événements.

BEE SECURE est une initiative du gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, opérée par le Service National de la Jeunesse (SNJ) et le Kanner-Jugendtelefon (KJT), en partenariat avec SECURITYMA-DEIN.LU, la Police et le Parquet général du Grand-Duché de Luxembourg. L'initiative est coordonnée par le SNJ. Les ministères impliqués sont le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, le ministère de l'Économie et le ministère de la Famille et de l'Intégration. BEE SECURE est cofinancée par la Commission européenne. ✓

SQUARE METER

L'ÉTAT LUXEMBOURGEOIS, NOUVEAU LOCATAIRE D'IKAROS 2.0



Le complexe de bureaux IKAROS 2.0.

Au sein du complexe de bureaux **IKAROS 2.0**, l'État **luxembourgeois** vient de louer une superficie d'**environ 17.000 m²** répartie sur les 2 bâtiments Artemis et Apollo.

Seuls 945 m² de bureaux ainsi que 284 m² de commerces sont encore disponibles.

Depuis le début de la commercialisation du bien, 4 autres sociétés ont choisi de s'y installer : la brasserie Chez l'Ancien, la garderie Nascht, Reviva Capital et Nordea Investment Funds.

IKAROS 2.0 se compose de 2 bâtiments qui totalisent environ 25.000 m² de bureaux sur 5 étages, quelque 5.000 m² d'archives et 800 places de stationnement intérieur. Le complexe et les bureaux bénéficient d'équipements techniques de haute qualité et répondent aux dernières normes ; les démarches pour obtenir une certification BREEAM sont en cours.

Pour IKAROS 2.0, **SQUARE METER** fournit des services d'Asset Management. Après avoir déterminé la stratégie marketing, restructuré le complexe et préparé son repositionnement sur le marché immobilier, SQUARE METER a mandaté 3 agences immobilières (RealCorp, INOWAI et JLL) pour trouver les locataires. ✓

www.ikaros.lu, www.square-meter.lu

LODYSS

UNE EAU CERTIFIÉE BRASSERIE NATIONALE



Utilisée depuis de nombreuses années pour brasser ses bières et d'une qualité exceptionnelle, la **Brasserie Nationale** a décidé de proposer **LODYSS** au grand public.

Datée de l'ère glaciaire et conservée à l'abri de toute pollution humaine, cette eau minérale naturelle est certifiée 0 nitrate et faible en sodium. De par sa composition minérale et sa pureté exceptionnelle, **LODYSS** est recommandée pour la

nutrition des nourrissons. Elle existe en versions naturelle et finement pétillante. Dans un souci environnemental, elle sera commercialisée exclusivement en verre consigné de 25 cl, 50 cl et 1 litre. ✓

www.lodyss.lu

ACCENTURE LUXEMBOURG

VANESSA MÜLLER, NOUVELLE COUNTRY DIRECTOR



Vanessa Müller, Country Director, Accenture Luxembourg.

Depuis le 1^{er} mars, **Vanessa Müller** a pris la succession de Laurent Moschetti, qui a décidé de relever de nouveaux défis professionnels, au poste de **Country Director d'Accenture Luxembourg**.

Depuis qu'elle a rejoint l'entreprise en 2007, Vanessa Müller a développé l'empreinte d'Accenture dans le domaine de la gestion de patrimoine et d'actifs au Luxembourg et en Europe. Également active dans le secteur de l'Asset Servicing et des Infrastructures de marché, et s'intéressant tout particulièrement à la promotion de l'innovation, elle a aidé les clients à s'adapter au changement par le biais de transformations stratégiques et organisationnelles.

Accenture est l'un des leaders mondiaux des services aux entreprises et administrations proposant une large gamme de services et solutions en stratégie, conseil, digital, technologie et gestion déléguée d'opérations. Combinant son expérience et son expertise dans plus de 40 secteurs d'activité et pour toutes les fonctions de l'entreprise, Accenture intervient à l'intersection des métiers et de la technologie. Avec plus de 505.000 employés intervenant dans plus de 120 pays, Accenture favorise l'innovation pour la manière dont le monde travaille et vit. ✓

www.accenture.com

WILDGEN S.A.

MICHAEL MBAYI, DIRECTOR AU SEIN DE L'ÉQUIPE BANQUE ET FINANCE



Michael Mbayi, Director, Banque et Finance, Wildgen S.A.

Michael Mbayi a rejoint le cabinet d'avocats d'affaires indépendant, **Wildgen S.A.**, en tant que **Director** au sein de l'équipe **Banque et Finance**.

Avocat à la Cour, membre du Barreau de Luxembourg depuis 2007, Michael Mbayi a débuté sa carrière chez Wildgen en 2006 avant de rejoindre Clifford Chance en 2011. Diplômé de l'Université Libre de Bruxelles, il a également obtenu un LL.M. en droit commercial et droit des sociétés à l'Université de Londres (Queen Mary & UCL Consortium), et un certificat en négociation à la faculté de droit de l'Université de Havard. ✓

www.wildgen.lu

KPMG LUXEMBOURG

DAVID CAPOCCI, PROCHAIN MANAGING PARTNER



David Capocci, prochain Managing Partner à partir du 1^{er} octobre 2020.

À compter du 1^{er} octobre, **David Capocci** prendra les fonctions de **Managing Partner** de **KPMG Luxembourg** pour 4 ans, en lieu et place de Philippe Meyer.

En tant que responsable des investissements alternatifs, David Capocci a contribué de manière significative à la croissance de la société luxembourgeoise en conseillant les gestionnaires d'actifs et les fonds d'investissement alternatifs dans la redéfinition de leurs stratégies. Il possède une vaste expérience dans l'accompagnement des acteurs du Private Equity et de l'immobilier en Europe et, plus récemment, dans l'adaptation de leur organisation de gestion de fonds à la directive AIFM. ✓

www.kpmg.lu

BANQUE HAVILLAND

OLIVIER BEGHIN, HEAD OF PRIVATE BANKING



Olivier Beghin, Head of Private Banking, Banque Havilland S.A.

En mars dernier, **Banque Havilland S.A.** a nommé **Olivier Beghin** à la tête de son département **Private Banking au Luxembourg**.

Avant de rejoindre Banque Havilland, Olivier Beghin occupait la fonction de Head of Business Development and Wealth Structuration au sein d'Arche Associates Group. Avant cela, au sein de KBL, il a occupé les postes de Group Head of Wealth Planning and Structuring ainsi que de Private Banking Head of International Business Development.

Banque Havilland S.A. à Luxembourg fournit une large gamme de services en gestion de patrimoine aux particuliers, aux *family offices* et des services dédiés aux clients institutionnels. En Europe occidentale, la Banque est présente également à Monaco, en Suisse, au Liechtenstein et au Royaume-Uni, avec 252 collaborateurs. ✓

www.banquehavilland.com

SQUARE METER S.A.**L'ÉQUIPE SE RENFORCE AVEC L'ARRIVÉE DE SOPHIE PIGNOLET**

Sophie Pignolet, assistante administrative, SQUARE METER S.A.

Sophie Pignolet a rejoint récemment SQUARE METER en tant qu'assistante administrative.

Elle est diplômée en Relations publiques ainsi qu'en Immobilier. Elle a débuté sa carrière chez Ice Watch en tant qu'Account Manager puis, afin de relever un nouveau défi, s'est installée dans le sud de la France pour rejoindre une société numérique reconnue. Au sein de SQUARE METER, elle est en charge de l'administration, de la communication et du Community Management.

SQUARE METER S.A. offre des partenariats à des acteurs déjà actifs ou souhaitant devenir actifs dans le secteur immobilier au Luxembourg. Grâce à son expérience approfondie du secteur immobilier, elle propose des solutions couvrant l'ensemble du cycle de vie de l'immobilier. Ses partenaires sont des propriétaires, promoteurs, courtiers, investisseurs ou occupants. ☑

www.square-meter.lu

LUC DE VET A REJOINT ONE GROUP SOLUTIONS

Luc de Vet, en charge de la gestion des relations avec les partenaires, ONE group solutions.

Depuis le 1^{er} avril, au sein de **One group solutions**, **Luc de Vet** est en charge de la gestion des relations avec les partenaires avec un focus particulier pour les fonds alternatifs. Il a également pour mission de diriger des projets stratégiques concernant la gestion des relations clients

Avant de rejoindre ONE group solutions, Luc de Vet était responsable des fonds d'investissement alternatifs pour l'Europe de Carne Group. Auparavant, il occupait une place importante au sein de Citco Fund Services en siégeant parmi l'équipe de direction mondiale du secteur d'activité Private Equity et Real Estate ; il était aussi directeur général de Citco Fund Services (Luxembourg) S.A. et membre du Depositary Committee de Citco. Il est diplômé de l'Université du Brabant aux Pays-Bas, avec une maîtrise en Economie générale et commerciale et est également expert-comptable agréé aux Pays-Bas.

ONE group solutions fournit des solutions de gestion de fonds innovantes, NextGen, et propose les services de société de gestion de fonds tiers, de conseil en compliance et réglementation, de secrétariat et des technologies de gouvernance. ☑

www.one-gs.com

BIL**JOERG MOBERG NOMMÉ HEAD OF CORPORATE COMMUNICATIONS**

Joerg Moberg, Head of Corporate Communications, BIL.

Joerg Moberg, qui a rejoint la **BIL** en novembre 2019, a repris la fonction de **Head of Corporate Communications** depuis le 1^{er} avril. Il est responsable du

développement et de la mise en œuvre de la stratégie globale de la banque en matière de communication, et apporte son soutien pour le déploiement du plan stratégique *Create Together 2025*.

Avant de rejoindre la BIL, Joerg Moberg a travaillé pour Fidelity International et Deutsche Bank, occupant divers postes dans le domaine de la communication externe et interne aux niveaux européen et national à Francfort, Londres, Stockholm et Luxembourg. ☑

www.bil.com

LINKLATERS LLP LUXEMBOURG**MARTIN MAGER, NOUVEL INVESTMENT FUNDS PARTNER**

Martin Mager, Investment Funds Partner, Linklaters LLP Luxembourg.

Avec effet au 1^{er} mai 2020, **Martin Mager** a été élu **Partner** au sein du département **Investment Funds** de **Linklaters LLP Luxembourg**.

Après avoir étudié le droit à la Bucerius Law School (Hambourg) et à l'Université du Michigan Law School (Ann Arbor, Michigan), Martin Mager a commencé sa carrière au sein du département Tax Practice du bureau Linklaters de Munich en 2009. Après un détachement à New York, où il est devenu Managing Associate en 2014, il a intégré l'équipe Linklaters Luxembourg Investment Funds en 2018. Il est également maître de conférence à l'Université de Nuremberg. Il possède une vaste expérience dans tous les aspects des fonds d'investissement alternatifs et est un expert reconnu des aspects juridiques, réglementaires et fiscaux du droit luxembourgeois et allemand. ☑

www.linklaters.com

BANQUE RAIFFEISEN**LAURENT ZAHLES AU COMITÉ DE DIRECTION**

Laurent Zahles, membre du comité de direction, Banque Raiffeisen.

Le **comité de direction** de la **Banque Raiffeisen** a accueilli un nouveau membre en la personne de **Laurent Zahles**, directeur Banque commerciale. Il rejoint au sein de cet organe exécutif Guy Hoffmann (président), Jean-Louis Barbier, Yves Biewer et Eric Peyer (membres).

Titulaire d'une maîtrise en Économie et Gestion de l'entreprise de l'Université Louis Pasteur de Strasbourg, Laurent Zahles a passé toute sa carrière dans le secteur bancaire. Après avoir débuté sa vie professionnelle à la Banque Générale du Luxembourg, il a rejoint la Banque Raiffeisen en 2007 où il a occupé plusieurs postes à responsabilité dans différents départements avant de prendre en charge, en 2016, le réseau des agences et des départements Banque privée et Entreprises en tant que directeur Banque commerciale. ☑

www.raiffeisen.lu

NO-NAIL BOXES**JOE REINERS INTÈGRE L'ÉQUIPE COMMERCIALE**

Joe Reiners, commercial, No-Nail Boxes.

Joe Reiners a rejoint l'équipe commerciale de **No-Nail Boxes** (Groupe ALIPA), le fabricant luxembourgeois de caisses

pliantes en bois contreplaqué et en acier installé à Wiltz.

Originaire de la Communauté germanophone en Belgique, Joe Reiners a pour mission de développer les ventes de caisses pliantes en bois contreplaqué en Allemagne et au Luxembourg. Depuis son arrivée, il a déjà mis en place différents projets : un outil de conditionnement pour faciliter le travail des commerciaux et une caisse pliante spécifique pour le secteur agricole. De plus, il travaille sur la présence de No-Nail Boxes dans les nouveaux réseaux de chaînes d'approvisionnement. Chaque année, ce sont quelque 450.000 caisses, dont 95 % sur mesure qui sortent de ses lignes de production. ☑

ALIPA**PATRICIA MARTH, NOUVELLE RÉCEPTIONNISTE**

Patricia Marth, réceptionniste, Groupe ALIPA.

Patricia Martha a été engagée au sein du Groupe ALIPA comme réceptionniste. Durant 18 ans, elle a travaillé comme aide socio-familiale, puis a décidé de se réorienter professionnellement en suivant une formation en bureautique. Elle s'occupe de l'accueil des clients et des visiteurs, de la gestion des appels téléphoniques, de la gestion des fournitures de bureau...

Le **Groupe ALIPA** est composé de 6 sociétés actives dans le levage et l'emballage : **CODIPRO** (anneaux de levage articulés), **No-Nail Boxes** (caisses pliantes en bois contreplaqué et acier pour l'industrie), **Lifteurop et Stas** (matériel et accessoires de levage), **AllPack Services** et **WaluPack Services** (emballage industriel). Les sociétés du Groupe ALIPA emploient environ 150 personnes au Luxembourg, en Belgique et en France. ☑

www.alipa.lu

ARENDRT & MEDERNACH**8 NOUVEAUX COUNSELS ET 17 NOUVEAUX SENIOR ASSOCIATES**

L'étude **Arendt & Medernach** annonce la nomination de **8 nouveaux Counsels** et **17 nouveaux Senior Associates** dans les départements suivants : Banking & Finance : Emmanuelle Mousel (Counsel), Clara Bourgi (Senior Associate), Estelle Brisson (Senior Associate), Anne-Sophie Daumont (Senior Associate), Helena Finn (Senior Associate) et Nicolas Tintanne (Senior Associate) ; **Commercial & Litigation** : Marianne Brésart (Senior Associate), Faustine Cachera (Senior Associate) et Eloïse Patocki-Tomas (Senior Associate) ; **Corporate Law, Mergers & Acquisitions** : Marie Demmerlé (Senior Associate), Henner Heßlau (Senior Associate), Maria Grosbusch (Senior Associate) et Urbain Gwiza (Senior Associate) ; **Investment Management** : Nathalie Berck (Counsel), Carl de la Chapelle (Counsel), Fiona de Watazzi (Counsel), Claire Guilbert (Counsel), Claudia Hoffmann (Counsel), Christine Kröger (Counsel), Géraldine Léonard (Counsel), Cristina Bolea (Senior Associate), Emiliano Canali (Senior Associate), Manoëlle de Laminne de Bex (Senior Associate), Shekhar Guin (Senior Associate) et Julia Szafranska (Senior Associate). ☑

www.arendt.com

LUXAIRGROUP**DÉPART À LA RETRAITE D'ADRIEN NEY**

Le 24 avril dernier, **Adrien Ney** (63 ans) a fait part au conseil d'administration de **LuxairGroup** de son intention de faire valoir ses droits à la retraite avec effet au 1^{er} juin 2020. Il a passé les 15 dernières années au sein du groupe.

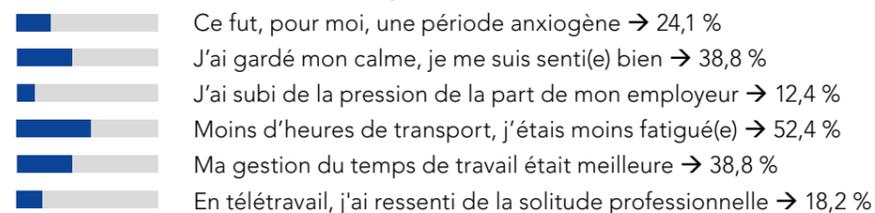
Après concertation avec les actionnaires, le président du conseil d'administration de LuxairGroup, Giovanni Giallombardo, a fait la proposition de nommer **Gilles Feith**, premier conseiller du gouvernement au ministère des Affaires étrangères et européennes à la Direction de la Défense, qui a été élu à l'unanimité comme nouveau président du comité de direction et directeur général à compter du 1^{er} juin 2020. ☑

www.luxairgroup.lu

Le bien-être au travail

La santé au travail est devenue un véritable enjeu de société. La notion de bien-être au travail fait référence à un sentiment général de satisfaction et d'épanouissement dans et par le travail qui dépasse l'absence d'atteinte à la santé. Quel regard portez-vous sur votre santé au travail ? Depuis l'épidémie liée au coronavirus, avez-vous changé vos habitudes ? Résultats du sondage réalisé en partenariat avec *entreprises magazine* et diffusé en mai 2020 sur le site lesfrontaliers.lu.

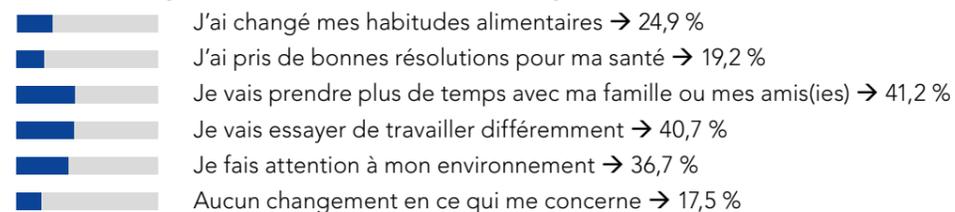
Comment avez-vous ressenti la période de confinement ?



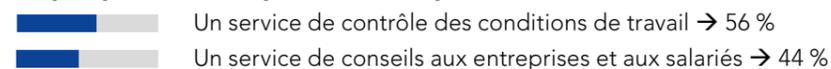
Si vous avez pratiqué le télétravail, souhaitez-vous poursuivre l'expérience ?



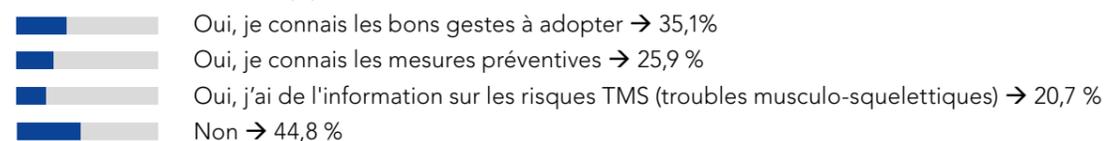
Quel est l'impact du COVID-19 sur votre vie quotidienne ?



A quoi pensez-vous quand on vous parle de médecine du travail ?



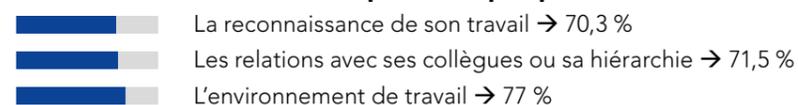
Êtes-vous bien informé(e) sur la santé au travail ?



Pensez-vous que votre entreprise est impliquée dans le bien-être de ses salariés ?



Le bien-être au travail, cela représente quoi pour vous ?



En général, arrivez-vous à dissocier vie privée et vie professionnelle ?



EUROPEAN SECURITY FORUM

15 & 16 September 2020
Luxembourg



REGISTER NOW
europeansecurityforum.com

CYBERSECURITY / DATA PROTECTION

CYBER RESILIENCE & criminality

Quel avenir pour les événements d'entreprise ?

C'est certain, il y a eu un avant et il y aura un après COVID-19. En plus d'une crise sanitaire, ce virus a engendré un bouleversement du secteur événementiel qui doit se renouveler de toute urgence.

La filière est bien consciente que la manière d'organiser les événements de demain ne sera pas celle d'hier. Alors, quel avenir pour les événements d'entreprise ?

Une digitalisation accrue

C'est clair : les outils digitaux nous ont, à tous, permis de nous adapter à cette crise sans précédent et de démontrer leur puissance. Grâce à des agendas moins saturés et notamment l'absence de déplacements les Webinars ont pris leur envol.

C'est certain, l'événement de demain sera plus digital ! En plus de développer l'audience et de donner accès à des speakers de qualité sans sortir de chez soi, les plateformes de *livestream* permettent également de créer de l'engagement dès le début du parcours client. Il est possible d'imaginer des interactions en ligne de tout genre dès le lancement des invitations, des jeux, des partages, des animations en réalité virtuelle... Seule l'imagination à ses limites.

Hub & spoke : une autre forme d'interaction

Quand on parle d'événement digital, on pense à une personne devant son écran visionnant un orateur. Or, il existe de nombreux types d'événements digitaux comme des tables rondes à distance, des *fireside chats*, des journées portes ouvertes... Grâce à la technologie empruntée à l'aérospatial, on peut développer la convivialité et le *networking* à échelle réduite tout en organisant des événements de grande ampleur. C'est ce qu'on appelle le Hub & spoke. Il s'agit de scinder l'audience en petits groupes sur un territoire donné. Ces petits groupes sont dans des salles connectées et interagissent entre eux tout au long de l'événement.

Qui dit digitalisation dit démocratisation des prix et réduction des émissions en CO₂

Effectivement, passer en mode digital enlève déjà tout le volet du *catering*, de la location et de la mise en scène du site. La programmation est également plus flexible par rapport aux horaires. Comme déjà annoncé plus tôt, la digitalisation donne également accès à des *speakers* vedettes à un tarif plus abordable, car ces derniers ne doivent pas bloquer un ou deux jours pour le déplacement. Par ailleurs, les événements virtuels n'ont pas à se soucier des embouteillages, de la durée du déplacement, des moyens de transport. Il y aura moins de déchets physiques également. Reste la pollution digitale.

Mais, le digital a ses limites

On le sait et on l'a tous ressenti : le digital épuise. Le phénomène n'est pas nouveau et est étudié depuis 2014 par de nombreux chercheurs. L'absence de langage non verbal, les interruptions intempestives dues à des problèmes de réseau ou encore les réunions cacophoniques qui impliquent de trop nombreuses personnes ont la fâcheuse tendance à saturer notre cerveau. Ainsi, les événements digitaux ont beaucoup d'avantages mais ils doivent être organisés avec soin. L'orateur doit être préparé (tout en sachant que parler devant une caméra est un exercice totalement différent que de s'entretenir avec une audience physique), les supports de présentation doivent être soignés et les moyens techniques doivent être testés et retestés afin de ne pas faire défaut et d'offrir l'expérience la plus agréable possible à l'audience.

Des mesures d'hygiène accrue

Bien qu'à l'heure où est écrit cet article, aucune directive n'ait encore été donnée, nous savons que des nouvelles mesures de sécurité et d'hygiène devront être prises pour organiser les prochains événements.

Afin de rassurer son audience, il sera nécessaire de prendre toutes les précautions sanitaires possibles comme le rappel des gestes barrières ou une mise en place spécifique permettant de limiter la proximité.

Vive le contact humain et notre crémant luxembourgeois !

Même s'il est certain que de nombreux événements seront réalisés digitalement, là où le *networking* est essentiel, les événements physiques perdureront. L'Homme est un être social qui a besoin d'interactions avec d'autres êtres humains. Et ce n'est pas pour rien que les meilleures ventes et les meilleurs accords se font autour d'une belle table et d'un petit verre.

Ce confinement et cette distanciation sociale nous ont encore plus montré à quel point nous avons besoin des relations humaines. Fort de ce constat, il est certain que l'événement a encore de beaux jours devant lui, même s'il peut profiter des possibilités du digital. C'est une question de dosage. ☑

Netty Thines

Conseil en communication

Mediation S.A.



DIGILIVE : ORGANISEZ FACILEMENT VOS EVENEMENTS ET CONFERENCES EN DIGITAL

Pour en savoir plus, visitez www.mediation-sa.lu/digilive



Karine Vallière :

« Une entreprise, c'est comme un grand projet à mener de A à Z »

En 2017, Karine Vallière a fondé Jumpbox, le premier parc de trampolines au Luxembourg. Pour *Entreprises magazine*, elle revient sur son parcours de jeune entrepreneuse.

Quelles sont les raisons qui vous ont amenée à créer Jumpbox ?

C'est un peu le fruit du hasard. Rien ne me prédestinait à monter un jour ma propre entreprise. En effet, j'ai d'abord vécu en Angleterre, où j'étais responsable Marketing dans le monde financier. Depuis 13 ans, nous habitons au Luxembourg. Pendant plusieurs années, je me suis occupée de mes deux enfants et de la rénovation de notre maison, avant de me former et d'enseigner l'anglais au Lycée Vauban. C'est lors d'un séjour dans ma belle-famille en Angleterre que nous nous sommes rendus dans un parc de trampolines. Et là, j'ai eu le déclic : « Et si je créais une telle structure de divertissement ? Un lieu où les enfants, les adolescents, les parents peuvent s'amuser autour d'une activité commune, un lieu où les collaborateurs d'une entreprise peuvent partager une expérience originale ? ». Cela n'existait pas au Luxembourg à l'époque.

Comment votre structure a-t-elle évolué au cours de ces trois années ?

Le concept plaît beaucoup, Jumpbox a rapidement rencontré du succès. Bien sûr, il y a des périodes plus creuses mais, durant l'année scolaire, nous sommes complets plusieurs semaines à l'avance. De nombreux enfants choisissent de fêter leur anniversaire chez Jumpbox, nous organisons également des *teambuildings* pour les sociétés. Pour répondre à cette demande, il a fallu mettre en place une logistique qui fonctionne, adapter nos procédures, former nos étudiants, et ce toujours dans l'optique d'accueillir au mieux chaque client. Aujourd'hui, Jumpbox emploie cinq personnes en CDI et sept étudiants pour soutenir l'équipe dans les moments les plus intenses.

Développer votre propre entreprise, ce n'était donc pas une évidence...

Non, pas spécialement. Toutefois, je ne vois pas l'aventure entrepreneuriale différemment de mes précédents emplois. J'ai toujours travaillé sur des projets. Jumpbox, c'est une sorte de grand projet à mener de A à Z, et qui est divisé en sous-projets liés à l'organisation d'événements, à la gestion des ressources humaines, aux démarches administratives, à la communication et au marketing, etc.

Comment parvenez-vous à concilier votre vie de maman et de cheffe d'entreprise ?

Mes enfants sont désormais grands, ils sont donc plus autonomes. J'attache néanmoins une grande importance au fait de manger tous ensemble le soir. En tant qu'activité récréative, Jumpbox ne présente pas des horaires de bureau classiques. Je travaille donc beaucoup en soirée. Étant donné que je m'occupe essentiellement du back office de la société, je peux aussi facilement travailler depuis la maison.

Rencontrez-vous certaines difficultés en tant que cheffe d'entreprise ?

Bien sûr, mais je ne me laisse pas abattre par ces obstacles, j'essaie de toujours rester positive. Je les vois comme une manière d'être créative, d'imaginer de nouvelles solutions. La crise sanitaire que nous traversons actuellement est certainement l'un des plus grands défis auxquels j'ai été confrontée. Il faudra voir comment nous pourrions nous en sortir, il reste encore beaucoup d'inconnues. Mais j'ai la chance d'être fortement soutenue par ma famille. Elle m'encourage dans toutes mes démarches et me donne la force d'y arriver.



Karine Vallière, fondatrice, Jumpbox.

Avez-vous bénéficié d'autres aides dans la création de votre structure ?

J'ai pu compter sur le soutien de la SNCI (Société Nationale de Crédit et d'Investissement) qui m'a confirmé, après analyse de mon business plan, que l'idée de Jumpbox tenait la route. Elle m'a également permis de trouver l'établissement bancaire qui m'accompagne dans ce projet. Je suis aussi très heureuse de pouvoir bénéficier des conseils de la House of Entrepreneurship. Je m'y rends régulièrement afin de suivre divers ateliers. Participer à ces formations ou *workshops* est très stimulant. C'est l'occasion d'apprendre de nouvelles choses et de se remettre en question, ce qui me semble essentiel dans toute activité professionnelle. Je tire également beaucoup d'énergie et de motivation de mon équipe, sans qui ce projet ne serait pas aussi beau. ✓

Propos recueillis par Jeanne Renaud



Plus de 500 formations à distance sur lifelong-learning.lu

La digitalisation de la formation s'accélère et les organismes de formation membres de lifelong-learning.lu s'adaptent avec une offre élargie en e-learning, classes virtuelles, webinaires et visioconférences. Les internautes sont invités à faire leurs choix parmi une offre riche de plus de 500 formations à distance.

La transformation digitale concerne tous les niveaux de l'entreprise et constitue désormais un levier de compétitivité incontournable. Cette transformation impacte également les parcours de formation, pour lesquels entreprises et salariés sont à la recherche de solutions flexibles, adaptées aux besoins du monde actuel.

Le *digital learning*, désignant la présence du numérique dans les contenus de formation, couvre de nombreux formats digitaux. Il constitue une approche pédagogique pouvant être conçue en mode synchrone ou asynchrone et mise en œuvre en présentiel, sur le lieu de travail ou à distance. Il s'agit finalement d'exploiter tout le potentiel des outils technologiques dans le déroulé de la formation.



Photo-123rf.com

Une offre de formation digitalisée

Ce concept intégrant le numérique dans l'apprentissage préexistait à la crise sanitaire, mais, dans un contexte où les formations en présentiel ne peuvent être assurées, le *digital learning* est une réponse adaptée à la situation. Il offre à l'apprenant la possibilité de maintenir le développement de ses compétences à distance, sans contrainte de déplacement et en toute sécurité.

Face à cette situation critique, les organismes de formation affiliés au portail lifelong-learning.lu redoublent de flexibilité, de créativité et d'innovation pour satisfaire la multiplicité des besoins des apprenants, au niveau notamment des modalités et des outils de formation : e-learning, *blended learning*, classes virtuelles, webinaires et autres visioconférences.

Cette offre de formation digitalisée trouve sa déclinaison dans de nombreux domaines de développement des compétences :

- développement personnel et professionnel ;
- informatique ;
- direction d'entreprise ;
- langues ;
- ressources humaines ;
- banque et assurance...

Les programmes de formation, la sélection du domaine souhaité, de la langue et du mode d'apprentissage sont accessibles en quelques clics sur lifelong-learning.lu. ✓



Le Luxembourg se dote d'une stratégie pour la recherche et l'innovation

En février dernier, le gouvernement grand-ducal a présenté sa stratégie nationale de la recherche et de l'innovation. L'objectif ? Faire du Luxembourg, à l'horizon 2030, une société de la connaissance durable, diverse et numérique, améliorant la qualité de vie de tous les citoyens.

Pour la première fois, le Luxembourg a déployé une stratégie concernant la recherche et l'innovation. À la manière d'un guide, celle-ci détermine le cadre qui doit permettre à l'écosystème scientifique du pays de se développer encore davantage, et de manière ciblée, dans des domaines jugés cruciaux pour le développement sociétal, écologique et économique du pays.

Profiter de nouvelles opportunités

À travers sa nouvelle stratégie nationale, le Luxembourg vise à renforcer la recherche dans des domaines où il présente déjà de bons résultats, tout en initiant de nouveaux projets dans des secteurs émergents. La recherche sur ces axes doit permettre d'atteindre la vision du Luxembourg 2030, à savoir « une société de la connaissance durable et diverse » ainsi qu' « une société numérique sécurisée » capable de répondre aux grands défis et opportunités de demain, tels que la digitalisation, le changement climatique ou encore les flux migratoires.

« Le Luxembourg doit investir résolument dans la recherche et l'innovation, car c'est l'écosystème scientifique qui sera le catalyseur principal nous permettant de saisir ces opportunités. C'est la recherche qui va générer les innovations permettant d'améliorer la qualité de vie de demain et c'est en initiant des collaborations entre l'écosystème scientifique et les différents acteurs sociétaux que nous allons réussir à transférer ces innovations dans notre vécu quotidien, précise Claude Meisch, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le document stratégique. Pour réussir ce défi, un petit pays tel que le Luxembourg doit se doter d'une approche stratégique, visant à définir clai-

rement l'apport attendu de l'écosystème scientifique pour le développement sociétal et à maximiser les synergies et les complémentarités entre les différents acteurs de la recherche et de l'innovation. »

Quatre domaines-clés pour le pays

Quatre domaines prioritaires pour la recherche et l'innovation au Luxembourg ont été retenus : la transformation de l'industrie et des services, la santé personnalisée, le développement durable et responsable ainsi que l'éducation du XXI^e siècle. Les investissements dans ces quatre secteurs, constitués de 19 sous-catégories, seront particulièrement encouragés au cours des dix prochaines années. « Ces domaines ne sont pas considérés comme distincts et indépendants les uns des autres mais comme des domaines qui s'influencent mutuellement, de sorte que les sous-thèmes qui définissent chaque domaine peuvent également avoir des ramifications dans d'autres domaines, peut-on lire dans le document stratégique. La mise en œuvre de la stratégie de recherche mettra donc un accent particulier sur les projets interdisciplinaires, qui tiennent compte du fait que chacun des quatre grands domaines prioritaires de recherche bénéficiera des résultats et des projets menés dans un ou plusieurs des autres domaines. »

L'intelligence artificielle, qui fait elle aussi l'objet d'une stratégie nationale spécifique, n'est bien sûr pas oubliée. Elle apparaît comme une technologie maîtresse qui doit servir l'ensemble des secteurs et sera utilisée dans chacun des quatre domaines de recherche.

D'autres demandes pourront bien sûr encore être soutenues, puisque chaque

institut de recherche au Luxembourg reçoit son propre budget. Chaque entité peut donc continuer à financer des projets qui ne font pas partie des priorités nationales, selon sa propre stratégie, bien qu'il soit recommandé que celle-ci tienne compte du cadre général défini à l'échelle nationale.

1 % du PIB en 2023

Pour parvenir à déployer sa stratégie nationale, le gouvernement entend augmenter le financement public destiné à la recherche. Il prévoit de parvenir à porter les investissements publics dans la recherche et le développement, secteurs public et privé confondus, à 1 % du PIB d'ici 2023, contre 0,65 % aujourd'hui.

Dans ce contexte, une enveloppe supplémentaire de 16 millions EUR sera accordée à l'Université du Luxembourg et aux institutions de recherche publiques du pays – Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST), Luxembourg Institute of Health (LIH), Luxembourg Institute of Socio-Economic Research (LISER) et University of Luxembourg Competence Centre (ULCC) – jusqu'en 2021 : 7 millions en 2020, en plus des 385 millions initialement prévus, et 9 millions en 2021, en plus des 400 millions prévus.

Afin de saluer leurs performances réalisées lors du programme-cadre de recherche européen Horizon 2020 et du programme-cadre précédent de 2016 à 2018, un complément de 4,5 millions EUR a également été octroyé à chacune de ces institutions pour l'année 2019. Pour la période 2018-2021, le Luxembourg a ainsi accordé près de 1,5 milliard EUR aux centres de recherche publics et à l'Université du Luxembourg.

Jeanne Renauld



Follow the

highlights



Don't miss out on the latest relevant topics, interviews, articles and videos about research with impact in the **FNR highlights** section.

fnr.lu



Le Luxembourg reste un innovateur fort au sein de l'Europe

Quelle place le Luxembourg occupe-t-il en matière d'innovation ? S'il reste l'un des meilleurs élèves d'Europe, voire du monde, chaque année, le pays cède du terrain selon les différents classements publiés à ce sujet. Qu'est-ce que cela signifie et que fait le gouvernement pour y remédier ? Éléments de réponse.

Depuis 2011, la WIPO (World Intellectual Property Organization) établit chaque année un classement de l'innovation en se basant sur 80 critères allant des instruments de mesure classiques comme les investissements dans la recherche-développement jusqu'à la création d'applications mobiles et les exportations de produits de haute technologie. Le premier constat apporté par cette étude est l'augmentation des investissements dans l'innovation enregistrée dans le monde entier au cours des dernières années. « *En témoignent les investissements moyens réalisés par des pays se trouvant à différents niveaux de développement. L'utilisation de la propriété intellectuelle a également atteint des niveaux records en 2017 et 2018* », peut-on lire dans le dernier rapport de la WIPO. Les dépenses mondiales en recherche et innovation ont en effet plus que doublé entre 1996 et 2016.



De la 9^e place en 2015 à la 18^e en 2019

Longtemps considéré comme une locomotive, le Luxembourg cède aujourd'hui du terrain dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Encore 9^e en 2015, le pays figure désormais à la 18^e place de ce classement mondial composé de 129 pays et dominé par la Suisse, la Suède et les États-Unis. Si le pays est en perte de vitesse en matière d'innovation par rapport à d'autres nations, il conserve sa place dans le top 20 mondial. Une performance notable pour un pays de 600.000 habitants et d'une superficie 250 fois inférieure à celle de la France.

Le Luxembourg, « innovateur notable » pour l'Europe

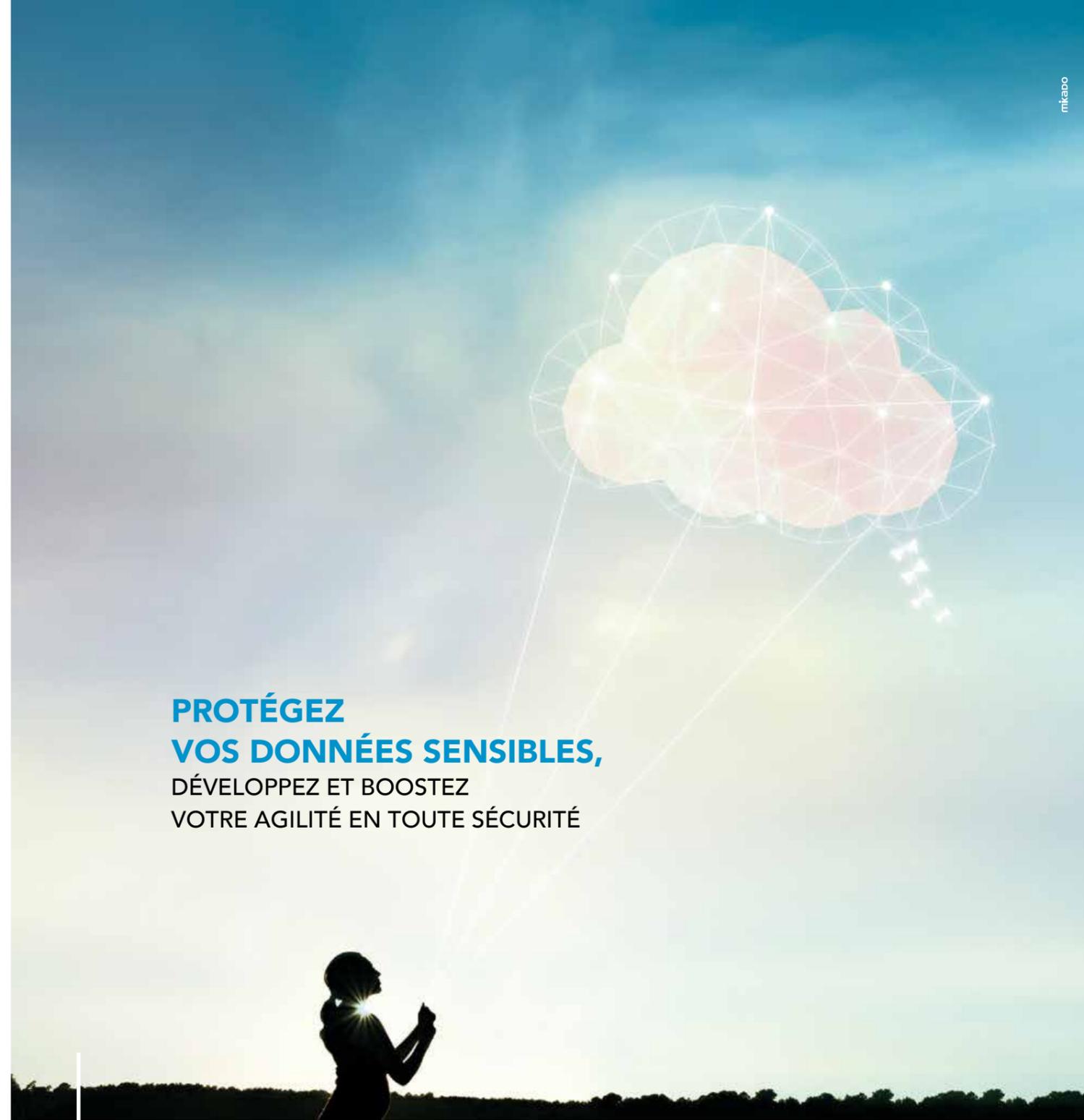
Ce ralentissement en termes de recherche et d'innovation au Grand-Duché a également été pointé du doigt il y a quelques mois dans le classement du tableau de bord de l'innovation de la Commission européenne. L'objectif de ce rapport est d'identifier les compétences particulières, les points forts et les pistes d'amélioration en matière de recherche et d'innovation des pays analysés. Au regard de ces données, l'intérêt est de pouvoir déterminer des champs d'action possibles afin de stimuler l'innovation.

De manière globale, l'étude annuelle a démontré que, dans les pays développés et ceux en développement, les dépenses

liées à l'innovation augmentent d'année en année. Si le Luxembourg se classe à la 5^e position de ce classement derrière la Suède, la Finlande, le Danemark et les Pays-Bas, il perd son statut d'*Innovation Leader*, à l'instar de la Grande-Bretagne, pour devenir un *Strong Innovator*. Au-delà de ce simple classement, il y a évidemment des données à analyser. Pour établir ce classement, l'instance européenne s'est basée sur 27 critères allant des ressources humaines aux impacts sur les ventes.

De nombreux points forts en matière d'innovation

De manière générale, les pays issus de cette catégorie d'« innovateur notable » présentent des résultats bien supérieurs à



**PROTÉGEZ
VOS DONNÉES SENSIBLES,
DÉVELOPPEZ ET BOOSTEZ
VOTRE AGILITÉ EN TOUTE SÉCURITÉ**

Trusted Advisory Services

C'est une équipe internationale de 300 experts à votre service pour vous conseiller en gestion des risques, Cyber-Résilience, transformation IT et vous aider à atteindre vos objectifs.

Découvrez nos « Trusted Services Europe »

Advisory	Managed Services	Cloud	Security	Resilience	Data Centre
----------	------------------	-------	----------	------------	-------------



TRUSTED DATACENTRE, CLOUD & MANAGED SERVICES

ceux de l'Union européenne. Et le Luxembourg, s'il ne fait plus partie des « champions de l'innovation », continue de tirer son épingle du jeu dans de nombreux domaines. Le pays disposerait en effet d'un système de recherche attractif, d'atouts intellectuels et d'« innovateurs », notamment au sein de ses PME. Le Luxembourg est également reconnu pour sa capacité à attirer des doctorants venus de l'étranger et à produire et coproduire des publications scientifiques internationales. Tant de données qui permettent d'assurer que le Luxembourg reste un environnement favorable à l'innovation. A contrario, le Grand-Duché présente quelques points faibles, notamment dans le cofinancement par le privé de la recherche et du développement, et des dépenses visant l'innovation (en dehors du domaine R&D).

De ces deux classements ressortent plusieurs préoccupations. La principale est la faible croissance – en particulier dans certains pays à revenus élevés – des dépenses publiques liées à la recherche et au développement. « *La réduction du soutien public à la recherche-développement dans les pays à revenus élevés est préoccupante compte tenu de son rôle central dans le financement de la recherche-développement fondamentale et d'autres activités de recherche sans valeur commerciale immédiate, qui sont essentielles aux innovations futures* », peut-on notamment lire dans le rapport de l'Indice mondial de l'innovation 2019.

Une première stratégie nationale pour l'innovation

Pour tenter d'inverser cette tendance et permettre au Luxembourg de rester une

terre fertile à l'éclosion de produits et de systèmes innovants, le gouvernement s'est doté d'une stratégie nationale de recherche et d'innovation. En ligne de mire, la vision *Luxembourg 2030* dont l'objectif est de rendre le pays capable de faire face aux grands défis de demain. Pour atteindre son but, le gouvernement assure vouloir consacrer 1 % de son PIB en 2023 au secteur de la recherche et de l'innovation. Au-delà de cette stratégie nationale, le gouvernement entend continuer à développer les aides destinées aux entreprises qui souhaitent proposer des solutions innovantes dans leur domaine. ☑

Alex Barras

EIT Crisis Response Initiative : 60 millions EUR pour des innovateurs européens

Dans le cadre des efforts collectifs consentis par l'Union européenne pour lutter contre la crise du COVID-19, l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) – organe de l'UE faisant partie intégrante du programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation *Horizon 2020* – a annoncé, le 14 mai dernier, le lancement de son *Initiative pour faire face à la crise (EIT Crisis Response Initiative)*. Le comité directeur de l'EIT a décidé de mobiliser 60 millions EUR de financement supplémentaire à destination des innovateurs qui mettent en œuvre des solutions efficaces pour relever ce défi social et économique sans précédent. Ce financement permettra le lancement de nouveaux projets en matière d'innovation dans le cadre des *Projets pour faire face à la pandémie (Pandemic Response Projects)* et soutiendra les jeunes entreprises, les entreprises en expansion et les PME hautement innovantes, qui sont essentielles à la relance rapide de l'économie, afin qu'elles bénéficient d'un financement supplémentaire au titre de l'*Instrument de soutien aux entreprises*

(*Venture Support Instrument*).

La nouvelle initiative de l'EIT comprend 2 grands volets d'activité qui seront mises en œuvre par les communautés de la connaissance et de l'innovation de l'EIT dans toute l'Europe :

- *Instrument de soutien aux entreprises (Venture Support Instrument)* : la crise du COVID-19 a d'énormes conséquences sur les jeunes entreprises, les entreprises en expansion et les PME qui voient leurs investissements s'épuiser et d'importants problèmes de trésorerie apparaître. Un soutien supplémentaire de l'EIT (financement, assistance technique et réseau) aidera les entreprises hautement innovantes à surmonter la crise et accélérera leur croissance ;
- *Projets pour faire face à la pandémie (Pandemic Response Projects)* : des innovations et des solutions nouvelles sont plus que jamais nécessaires pour faire face à la crise actuelle et empêcher sa résurgence.

Le financement de 60 millions EUR permettra de stimuler les innovations

dans les 8 communautés de la connaissance et de l'innovation de l'EIT pour accélérer la transition vers une économie zéro carbone (*EIT Climate-KIC*), servir de moteur à la transformation numérique de l'Europe (*EIT Digital*), être le fer de lance de la révolution mondiale en matière d'innovation et de production dans le secteur de l'alimentation (*EIT Food*), offrir aux citoyens de l'UE plus de possibilités de profiter d'une vie saine (*EIT Health*), assurer la durabilité de l'avenir énergétique de l'Europe (*EIT InnoEnergy*), renforcer la compétitivité de l'industrie manufacturière de l'Europe (*EIT Manufacturing*), faire des matières premières un atout majeur de l'Europe (*EIT RawMaterials*) et résoudre les problèmes de mobilité dans nos villes (*EIT Urban Mobility*).

De nouveaux appels paneuropéens pour ces activités seront lancés dans les semaines à venir. ☑

www.eit.europa.eu

Comment le Luxembourg soutient les PME innovantes

Pour conserver son niveau de croissance et rester l'un des pays les plus compétitifs de l'Union européenne, le Luxembourg souhaite soutenir les PME qui explorent de nouvelles voies. De nombreuses aides sont ainsi mises à disposition de ces sociétés qui innovent et créent les business de demain.



Les leviers permettant aux entreprises d'innover sont nombreux. N'hésitez pas à en profiter pour développer vos produits ou services, voire vos processus internes.

En septembre dernier a été officiellement lancé le Luxembourg Digital Innovation Hub. Ce pôle est destiné à accompagner les entreprises dans leur transformation digitale, et particulièrement dans leurs

démarches d'intégration des technologies numériques. Pour ce faire, il facilitera les contacts entre les sociétés qui ont ce genre de besoins et les prestataires de services à même de les leur offrir. Cette initiative,

chapeautée par Luxinnovation, n'est que la dernière en date d'une longue série, destinée à soutenir les entreprises dans leurs démarches innovantes. Cette attitude, tournée vers l'avenir, permet en effet au



pays de rester à la pointe, de lancer de nouveaux business et d'attirer toujours plus d'entreprises et de travailleurs.

Les aides à la recherche, au développement et à l'innovation

La pierre angulaire de l'aide à l'innovation au Luxembourg n'est autre que la loi du 17 mai 2017 relative à la promotion de la recherche, du développement et de l'innovation (RDI). Celle-ci détaille les différentes mesures d'aides auxquelles les entreprises de toutes tailles peuvent prétendre en fonction de leur projet. Celui-ci peut être très variable. Tout d'abord, le régime luxembourgeois d'aide à l'innovation est ouvert aux sociétés qui se lancent dans un programme de recherche et développement, qu'il s'agisse de recherche industrielle ou de développement expérimental. Les coûts liés au développement de ces programmes – frais de personnel, coût du matériel, coût des services de recherche, frais généraux, etc. – peuvent être partiellement couverts par ces aides. Notons que les aides sont plus généreuses pour les petites entreprises que pour les grandes structures. A titre d'exemple, un projet de recherche industrielle sera subsidié à 70 % pour une petite entreprise, alors qu'il ne le sera qu'à hauteur de 50 % pour une grande entreprise.

Les aides RDI peuvent aussi être accordées pour une étude de faisabilité technique, qui vise à évaluer le potentiel d'un projet, ou encore pour une innovation de procédé ou d'organisation mise en place au sein d'une entreprise, quelle que soit sa taille. En outre, un soutien financier peut également être apporté aux sociétés qui investissent en faveur de leurs infrastructures de recherche, ou qui investissent dans des pôles d'innovation.

Si la plupart de ces aides s'adressent à des structures de toutes les tailles, certaines sont spécifiquement destinées à certaines entreprises. C'est le cas des aides aux jeunes entreprises innovantes, c'est-à-dire des entreprises enregistrées depuis moins de cinq ans, qui n'ont pas encore distribué de bénéfices et qui ne sont pas issues d'un processus de concentration. Pour bénéficier de ces aides, l'entreprise doit par ailleurs démontrer qu'elle développe des produits ou services neufs ou

substantiellement améliorés par rapport à ce qui existe déjà. Il y a enfin des aides qui sont destinées en particulier aux PME et qui leur permettent de couvrir une partie des coûts liés aux services de conseil, à l'obtention, à la validation et à la défense des brevets et autres actifs incorporels, au détachement de personnel hautement qualifié, aux services de conseil et d'appui en matière d'innovation.

De ces deux classements ressortent plusieurs préoccupations.

Des conditions importantes à respecter

Avantageuses, ces différentes aides sont toutefois soumises au respect d'un certain nombre de conditions, la première étant de garantir le caractère innovant de l'activité ou du processus à développer. L'entreprise qui fait une demande d'aide à l'innovation doit également prouver que son projet est à même de produire un retour sur investissement de façon plus ou moins rapide. En outre, elle doit démontrer qu'elle possède déjà des fonds pour lancer son projet, en dehors des aides à recevoir. Il est également demandé aux entreprises de solliciter leur aide à l'innovation avant de commencer leur projet. En effet, l'aide ne peut être accordée si le projet pourrait être réalisé de la même façon sans l'obtention de ces financements.

Si les aides RDI ne mentionnent pas forcément les secteurs qui sont privilégiés, sachez qu'il est également possible d'obtenir du soutien auprès du cluster luxembourgeois qui représente votre domaine d'activité (Biotechnologies et Health Sciences, Ecotechnologies, TIC, Technologies des matériaux, Cluster for logistics, etc.). Si ce soutien ne sera pas forcément financier, il pourra prendre la forme d'un conseil bienvenu au moment de développer une nouvelle activité, un nouveau processus, etc.

Des prêts issus de structures privées

Au-delà de ces aides émanant de l'État, via Luxinnovation, il est également possible pour les entreprises cherchant à innover de demander des prêts ou d'autres aides à des structures privées. Ainsi, la SNCI (Société Nationale de Crédit et d'Investissement) peut octroyer différents prêts

pour financer le développement d'innovations. On peut notamment relever le Prêt direct recherche, développement et innovation qui s'adresse aux PME établies depuis au moins quatre ans et qui souhaitent mettre sur le marché des produits ou services nouveaux ou améliorant ce qui existe dans leur secteur. Le prêt à moyen et long terme est une autre forme de prêt octroyé par la SNCI aux entreprises industrielles et de prestation de services dont les fonds s'élèvent au moins à 25.000 EUR et qui ont une influence motrice sur l'économie nationale. Ce prêt est destiné à financer l'achat de terrains ou d'actifs corporels et incorporels amortissables. Le Prêt indirect développement et le Prêt entreprises novatrices constituent deux autres formes de prêts à disposition des entreprises.

A côté des prêts en bonne et due forme, la SNCI peut également décider d'une prise de participation directe dans une PME novatrice ou du financement d'un projet d'implantation à l'étranger d'une entreprise luxembourgeoise dont le chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas les 250 millions EUR.

Luxembourg Future Fund et Luxembourg Business Angel Network

Les possibilités de trouver un financement pour le développement de sa société innovante ne s'arrêtent pas là. Une structure comme le Luxembourg Future Fund offre ainsi de financer des PME technologiques en Europe, directement ou à travers des fonds de capital-risque. Enfin, le Luxembourg Business Angel Network est un réseau de *business angels* qui vise à faciliter le développement de nouvelles sociétés au Luxembourg. Les financements à obtenir peuvent s'élever de 10.000 à 300.000 EUR. Une somme intéressante, qui sera évidemment plus facilement octroyée aux entreprises qui proposent des produits ou services innovants.

Plus que jamais, l'innovation doit être un moteur de l'économie luxembourgeoise. C'est la raison pour laquelle les leviers permettant aux entreprises d'innover sont si nombreux. N'hésitez pas à en profiter pour développer vos produits ou services, voire vos processus internes.

Quentin Deuxant

EPI-Covid19.lu

L'innovation solidaire en réponse à la crise

La plateforme Internet lancée par Luxinnovation permet aux entreprises d'envisager de nouvelles façons collaboratives de travailler.

À situation exceptionnelle, mobilisation exceptionnelle. En quelques jours seulement, à la mi-avril, a été développé et mis en ligne le site epi-covid19.lu, mettant en relation l'offre et la demande en matière d'équipements de protection individuelle produits et fournis dans le pays. Des équipements non seulement essentiels pour le secteur de la santé, mais aussi pour toutes les entreprises qui doivent continuer à fonctionner (production alimentaire, transport, vente au détail, artisanat...).

Réalisée par Luxinnovation, en relation avec la cellule logistique santé, sous l'égide du ministère de l'Économie et en codéveloppement avec l'équipe wedo.lu de la Fédération des Artisans, cette plateforme fonctionne comme un répertoire évolutif. Elle propose, via un accès sécurisé, toutes les informations relatives à la production et la fourniture des masques chirurgicaux et de type FFP2, masques de protection non certifiés, visières, écrans de protection en plastique, tabliers, désinfectants et autres équipements de protection personnelle. Cela concerne tout aussi bien les matières premières que les produits finis, semi-finis ou encore les compétences et les services.

« Cette initiative constitue une réponse nécessaire à un besoin urgent », explique Sasha Baillie, la CEO de Luxinnovation. « Les capacités de production que nous pouvons solliciter ne couvrent évidemment pas tous les besoins, mais il est essentiel de pouvoir mobiliser un maximum de compétences et d'activer de telles collaborations et solidarités entre les entreprises et les personnes à travers notre pays. Des projets de ce type pourraient par ailleurs être précurseurs d'une économie davantage orientée à l'avenir vers des capacités de production et chaînes de valeurs plus régionales et résilientes. »



Sasha Baillie, CEO, Luxinnovation. Photo-Mario Dessard/Luxinnovation

« Des projets de ce type pourraient par ailleurs être précurseurs d'une économie davantage orientée à l'avenir vers des capacités de production et chaînes de valeurs plus régionales et résilientes. »

Susciter les collaborations

Concrètement, sur ce site, les professionnels indépendants, artisans, PME, grandes entreprises et instituts de recherche soumettent et affichent leurs offres respectives. De leur côté, les communes, associations, administrations et institutions publiques luxembourgeoises, ainsi que les entreprises et les professionnels demandeurs expriment leurs besoins spécifiques. Les entreprises productrices d'équipements de protection peuvent également lancer des appels à propositions entrant dans le cadre de telles productions.

« Le grand défi que nous sommes en train de relever, au-delà de cette plateforme, est celui d'organiser des collaborations efficaces entre plusieurs entreprises qui ne travaillaient pas forcément ensemble

jusqu'à présent », précise Johnny Brebels, Directeur Company Relations and Support chez Luxinnovation. Toutes ses équipes (clusters, SME Performance et Digital Innovation Hub) ont mobilisé leurs réseaux et leur savoir-faire pour identifier et coordonner les propositions reçues.

Si le secteur industriel luxembourgeois a clairement un rôle essentiel à jouer dans cette période de crise, en adaptant ses outils de production et en mettant en œuvre une vraie chaîne de valeur inédite, les PME sont aussi, en première ligne dans la réalisation de solutions susceptibles de contribuer concrètement à la résolution de

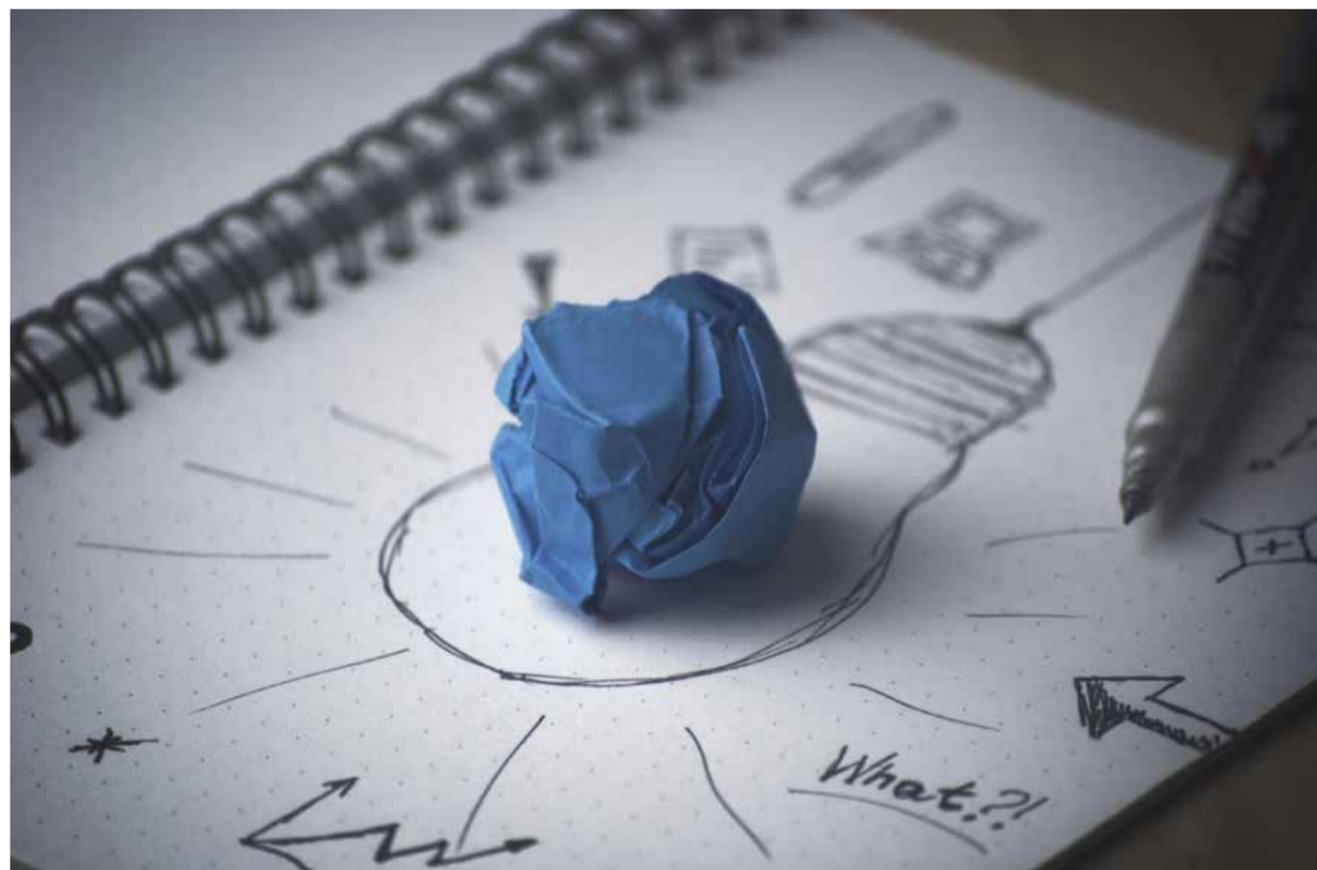
cette crise sanitaire sans précédent. « Elles aussi sont capables, par leur créativité et leur flexibilité, de répondre aux besoins technologiques exprimés et de fournir un soutien utile en termes de volumes de production. Beaucoup de ces démarches ont d'ailleurs été spontanées de leur part », a constaté Sasha Baillie. « Il était alors essentiel de pouvoir identifier cette offre et de la mettre en relation avec la demande. »

La plateforme EPI-Covid19.lu, réalisée avec le soutien de la Fédération des Artisans, de la FEDIL, de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers et de la clc, attire, depuis son lancement, quelque 700 utilisateurs par jour en moyenne. Plus de 1.500 comptes sont actifs et près de 200 offres sont disponibles en ligne.



Les 5 projets fous du LIST

Le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) a pour mission d'imaginer et de construire le Luxembourg de demain. Sur le site de Belval, des centaines de chercheurs et de spécialistes de l'innovation imaginent et développent des projets audacieux bénéficiant à la société et à sa qualité de vie. Voici cinq projets fous sur lesquels travaille le LIST.



Le LIST est un organisme de recherche et de technologie actif dans de nombreux domaines. Placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche depuis sa création le 1^{er} janvier 2015, il a pour objectif de contribuer à la construction du Luxembourg de demain. Concrètement, l'Institut, dont le siège principal est situé sur les anciennes friches industrielles de Belval, rassemble des chercheurs et des spécialistes de l'innovation, et développe des

compétences et des activités autour de trois grands domaines : l'environnement, les technologies de l'information (IT) et les matériaux.

Véritable locomotive de l'ambition nationale en matière d'innovation, le LIST se veut être le lien entre la recherche et la société. Sa mission est de renforcer l'économie grâce à l'innovation industrielle au Grand-Duché et de livrer des projets dont le but est d'offrir une meilleure qualité de vie à la population. Voici les projets

les plus fous sur lesquels le Luxembourg Institute of Science and Technology travaille actuellement.

Le projet MonESCA pour prévenir les maladies dans les vignes grâce aux drones

L'esca est une maladie qui attaque les vignes. Si elle n'est pas neuve, l'esca a toutefois proliféré de manière exponentielle ces dernières années au Luxembourg, mais également ailleurs dans le monde.

PITCH YOUR STARTUP

POWERED BY FARVEST

50.000€ IN PRIZE MONEY

TAKE PART IN THE COMPETITION → www.pitchyourstartup.eu
→ info@pitchyourstartup.eu

ICT
SPRING
EUROPE

September



AI, Machine Learning & Big Data



Supply Chain



Cybersecurity

La vallée de la Moselle, où sont produits des vins de qualité, est ainsi frappée de plein fouet par cette maladie qui dégrade le bois, infecte les feuilles de vigne et entraîne un dysfonctionnement de la vascularisation de la feuille. Face à cette maladie, les viticulteurs sont impuissants puisqu'aucune solution durable n'a encore été trouvée.

Pour répondre à cette problématique, le département environnement du LIST a développé, en collaboration notamment avec Luxsense, société spécialisée dans les drones, le projet MonESCA. L'objectif de ce projet de recherche est la surveillance haute résolution et en continu des symptômes de l'esca grâce au survol des vignes par un drone équipé de capteurs hyperspectraux innovants. Les chercheurs espèrent ainsi détecter plus rapidement la maladie et mieux la comprendre pour développer, avec les viticulteurs, des stratégies de gestion plus adaptées.

Anticiper les inondations et sauver des vies grâce au projet CASCADE

Aux quatre coins de la planète, le risque d'inondation est encore, à l'heure actuelle, difficile à évaluer en raison notamment de modèles trop incertains et d'un manque d'informations. Pourtant, c'est l'un des phénomènes naturels les plus importants en termes de fréquence ainsi que de pertes humaines et économiques.

Le projet CASCADE, sur lequel travaille le LIST, vise à établir des modèles plus fiables permettant de mieux évaluer l'aléa d'inondation sur de grandes étendues en plusieurs endroits de la planète, grâce aux informations issues de l'observation de la Terre par des satellites. L'application de ces modèles permettra ainsi de mieux déterminer la probabilité de survenance des crues mais également leur ampleur.

Cet outil permettra donc de cibler les populations les plus exposées aux inondations et d'envisager de futurs développements pour une meilleure maîtrise du risque ou bien encore, pour alerter les populations concernées par un risque de crue quelques jours à l'avance, voire, dans les cas les plus extrêmes, de mieux planifier l'aide humanitaire.

Des poubelles connectées avec SWAM

Chaque jour, les camions de collecte des déchets sillonnent les rues afin de récolter vos poubelles. Ce processus rigide repose sur un calendrier fixe, avec une connaissance limitée de la situation et du terrain, les restaurateurs et les hôteliers ayant par exemple des besoins différents en matière de ramassage des déchets.

Avec le projet SWAM, l'entreprise Polygone et le LIST entendent créer une plateforme de collecte de déchets intelligente reposant sur des processus d'optimisation combinant critères commerciaux, clients et opérationnels avec des données générées par des technologies de capteurs, directement intégrés dans les conteneurs à déchets, indiquant notamment leur niveau de remplissage. Une innovation qui permettra principalement d'optimiser les processus logistiques, depuis les besoins des clients jusqu'aux assistants mobiles utilisés durant la collecte.

De nouveaux matériaux aux propriétés incroyables

Le département matériaux du LIST cible ses travaux de recherche sur les matériaux avancés et les nanotechnologies. 170 chercheurs travaillent quotidiennement sur de nouveaux matériaux aux propriétés parfois incroyables.

Le projet TRANSPERBAR travaille notamment sur l'amélioration des propriétés de conservation des emballages alimentaires

transparents. Grâce à une technique innovante, ces nouveaux emballages limitent au maximum leur perméabilité à l'humidité et à l'oxygène. Ils permettent ainsi d'accroître considérablement le temps de conservation des produits, et donc de lutter contre le gaspillage.

Le projet METAMARINE vise, lui, à réduire la vitesse de corrosion de l'acier. Des propriétés particulièrement résistantes à la rouille qui profiteront notamment au secteur marin. Le département travaille également sur de nombreux projets de matériaux liés à l'industrie spatiale. L'objectif étant d'améliorer ces matériaux utilisés dans l'espace pour les rendre plus fonctionnels, plus légers et plus durables.

Le Luxembourg possédera bientôt son jumeau numérique

Et si, dans quelques années, le Luxembourg possédait deux visages ? L'un réel et l'autre numérique... Ce projet fou est dans les cartons de l'Institut depuis quelque temps et serait même en train de se concrétiser. Comme de nombreuses grandes entreprises l'ont déjà réalisé, le pays pourrait avoir son jumeau numérique. Le LIST souhaite, dans un premier temps, utiliser la technologie dans les domaines de l'énergie, de la mobilité et de l'urbanisme. On pourrait alors évaluer, sur cette copie virtuelle, les effets liés à une prise de décision politique et économique. Cette technologie, jamais testée à l'échelle d'un pays, pourrait notamment aider les pouvoirs politiques dans leur prise de décisions et, dans un avenir plus lointain, améliorer considérablement la qualité de vie de la population et des entreprises.

Alex Barras

Innover dans l'habitat, une responsabilité du Bâtiment

Parce que la consommation énergétique des bâtiments pèse lourdement dans la facture énergétique, à part égale avec le transport et l'industrie, il est nécessaire d'innover dans l'habitat.



Chauffer, refroidir, éclairer consomment de grandes quantités d'énergies, les plus souvent d'origine fossile.

D'autant plus que les vieux pays européens ont un parc d'immeubles anciens importants et énergivores dont la rénovation se révèle extrêmement coûteuse ; le neuf y occupe une place minoritaire. Cependant, plus de 50 % des gens vivant dans les zones urbaines, 60/70 % d'ici 2050, le neuf est appelé à se développer à un rythme soutenu, l'occasion alors de construire des bâtiments durables.

Bien que les nouvelles réglementations se soient imposées ces dernières années comme un instrument de lutte contre le changement climatique, il reste beaucoup à faire ; et c'est du côté des nouveaux matériaux qu'il faut regarder : ces derniers pourraient bien devenir les isolants du futur.

Toute une palette de technologies innovantes

Les matériaux issus de la recherche présentent en effet un certain nombre

d'avantages : efficaces, ultra-isolants, peu encombrants, peu polluants, légers et offrant un coût acceptable. Afin de réduire l'empreinte environnementale, ils sont à privilégier pour isoler murs, fenêtres, façades et sols. A titre d'exemple, les solutions provenant des matériaux issus de l'innovation s'appellent laine de verre, laine de roche, laine de bois qui emprisonnent l'air, un magnifique isolant. Parmi les innovations les plus récentes, on compte un aérogel qui rend les briques ultra-isolantes, des aimants liquides, de nouvelles nanofibres, un procédé sans colle pour lier métal et composite extrêmement puissant et bien d'autres encore. La recherche n'est pas à court d'idées ni de solutions.

Outre les traditionnelles solutions d'isolation, des techniques d'isolation de l'extérieur apparaissent progressivement, notamment dans les pays nordiques, qui ont recours au verre qui assure une efficacité énergétique optimale. Isolants plastiques et murs végétaux prouvent également de plus en plus leur efficacité.

Nombreuses sont les entreprises qui proposent sur le marché des technologies innovantes issues de leur R&D et destinées aux bâtiments : système de ventilation innovant filtrant les polluants de l'air extérieur, technologie d'extrusion plastique (compression dans un format donné) économe en énergie qui permet de recycler et transformer les déchets réutilisables dans le bâtiment, transposition des techniques issues de l'aéronautique au monde de l'immobilier, solutions d'isolation de l'espace situé entre le sol et le premier plancher.

Pour conclure il devient de plus en plus évident que le niveau d'exigence en matière de performance énergétique détermine le niveau d'isolation du bâtiment, sa ventilation, le choix du système de chauffage. Autrement dit, sans volonté politique et sans formations des corps de métiers, le bâtiment durable risque de rester une coquille vide.

Martine Borderies

Education, formation : tirer parti des TIC

Parce que certains emplois vont disparaître, parce que d'autres seront remplacés et de nouveaux seront créés, l'investissement dans les compétences numériques à l'école, à l'université et tout au long de la vie revêt une grande importance. Les employeurs les réclament.

Le Conseil européen (CE) observe que le numérique s'accompagne de nouveaux défis économiques et sociétaux que nous devons appréhender ; de même qu'il est essentiel de lutter contre les préjugés et les fausses informations qui en découlent. Prenant acte du fait que les jeunes, tout comme les adultes, sont vulnérables à la cyberintimidation, au harcèlement, aux comportements prédateurs, aux contenus choquants, le CE recommande de développer les aptitudes et les compétences numériques pertinentes (remises à jour). Les compétences numériques auxquelles il est fait référence sont des compétences de base au même titre que la lecture, l'écriture et le calcul qui, jusqu'à présent, ont été enseignés dans toutes les couches de la société. Les citoyens doivent pouvoir aujourd'hui utiliser avec assurance les algorithmes de base ainsi que les structures sous-jacentes pour accéder à l'emploi comme, par le passé, ils ont été obligés de maîtriser le calcul et l'écriture. Ils doivent en outre apprendre à faire preuve d'un esprit critique.

Mettre les TIC à profit

La diffusion des savoirs et des connaissances doit passer par l'utilisation de supports tels que la radio, télévision, mobiles, tablettes et ordinateurs non seulement pour atteindre le plus grand nombre mais également confronter les élèves et les apprenants à une réalité qui existe déjà dans les entreprises. Un grand choix de technologies éducatives est disponible et déjà utilisé par certains enseignants dans des établissements scolaires et de formation : applications, plateformes éducatives dédiées, réalité augmentée (un casque



Il est impératif de préparer les élèves et les enseignants à vivre dans un monde globalisé, constamment transformé par une multitude de technologies.

vidéo), intelligence artificielle... qui permettent de communiquer, de discuter, de partager des idées, de coopérer, de développer la créativité, de visiter différents lieux du monde, d'admirer des objets. Les utiliser oblige à repenser l'organisation des enseignements bien évidemment.

Les progrès observés restent limités. Ainsi, le CE observe-t-il que 18 % seulement des écoles primaires et secondaires de l'UE possèdent un accès à l'Internet haut débit nécessaire à la diffusion du numérique et que la plupart de leurs enseignants ne possèdent pas les compétences nécessaires pour utiliser les outils numériques. Dans le même temps, 80 % des jeunes utilisent aujourd'hui l'Internet dans leur vie privée et sociale, souligne-t-il.

Dans une enquête internationale menée par le *Bett Innovation Index* de 2018, et portant sur quelque 2.900 personnes, on apprend que 90 % des enseignants et chefs d'établissement sondés pensent que la technologie a une incidence positive sur les résultats éducatifs et leur permet par ailleurs de dégager du temps pour enseigner. A l'échelle internationale, cela représente

bien peu de personnes. Dans cette même enquête, il est indiqué les réticences d'un grand nombre d'enseignants (68 %) qui, comme au Royaume-Uni, ne souhaitent pas changer leur mode opératoire pour diverses raisons (mise en œuvre chronophage, technologies inappropriées, coût élevé). Une situation que connaît la plupart des pays européens à l'exception du groupe nordique. Si les progrès observés restent limités, observe le CE, il y a des raisons à cela : les enseignants sont peu soutenus par leur hiérarchie, l'évaluation de leurs besoins (en formation numérique, matériels pédagogiques adaptés) et les coûts que cela représentent sont négligés.

Il est pourtant impératif, à l'aube du XXI^e siècle, rappelle l'UNESCO, de préparer les élèves et les enseignants à vivre dans un monde globalisé (économique, celui de l'emploi) constamment transformé par une multitude de technologies.

Certains pays y sont mieux préparés que d'autres.

Martine Borderies

The future of recruitment: Technology or humans first?

jobs.lu as part of The StepStone Group is dealing with the new recruitment trend that recruiters have been facing since few years now. We got the chance to pick the brain of StepStone's Chief Evangelist Rudi Bauer about the future of recruitment, and the role of technology and artificial intelligence.

Companies will have to make the shift

Right now, finding good employees is difficult for many companies. How will this evolve in the coming years?

We have a huge problem in Europe. If you look at the birth rates in the past decades, you will see declining trends everywhere. At the same time, the amount of work to be done remains the same. The result is lots of vacancies, but a huge shortage of people. In practice, it will no longer be companies choosing candidates, but candidates choosing companies. It will be up to candidates to decide. This is a massive change, and companies will have to alter their mindsets.

So will employer branding play an even more significant role?

It will be a different kind of employer branding. Companies will have to come up with more distinguishing content. They need to show the things that make them truly unique. Incidentally, employer branding is only useful if it is sincere and if everything you claim is authentic.

The holy grail of artificial intelligence

What else can companies do to attract and retain talent? Do they all need to start using artificial intelligence?

You can look at AI in two different ways. One group of people claims that AI is the holy grail that will solve all our problems. Another group, which includes me, believes that it makes no sense to use AI if it doesn't solve any problems.



Rudi Bauer, Chief Evangelist, The StepStone Group.

Can you explain?

Companies first need to examine the problems that crop up throughout their recruitment process. Issues such as do we offer a pleasant candidate experience, do we treat candidates appropriately and with dignity, and how do we treat our staff? Identify these problems and come up with possible solutions. If artificial intelligence can contribute to solving a problem, great, go for it! If AI is not the solution, you shouldn't use it.

Faster recruitment

That all sounds nice, but how do you see this in concrete terms? How can AI and technology help to solve specific recruitment problems?

Artificial intelligence can process a mountain of data at lightning speed. That allows you to speed up the recruitment process enormously and significantly improve the candidate experience. Automating

various steps of the process (and at the same time reorganising your HR department) will make the process fast and efficient.

Can you give examples of what can be automated in the recruitment process?

Send automatic mails to all applicants, containing the expected time-

lines and some additional information. Another easy one is to use a chatbot to answer frequently asked questions. This is where AI solves a real problem. The main goal is still to give the best possible personal experience and to make it as easy as possible for the candidates.

CVs are so boring

You just mentioned that a lot of employer branding is very interchangeable. Does the same not apply to applicants? Aren't CVs impersonal too?

You're right. We receive a great deal of monotonous uniformity from candidates too. It's what most companies expect today. But if you, as a candidate, create a much more personal picture of what exactly you expect from a job, we will be able to suggest jobs that are much closer to your needs – and AI may be a factor there.

www.jobs.lu

ADEM : une nouvelle plateforme en ligne pour les demandes de chômage partiel liées à la crise du COVID-19

Afin de maintenir l'emploi et, par conséquent, d'éviter des licenciements, le droit du travail luxembourgeois prévoit que les entreprises puissent recourir, sous certaines conditions, à différents régimes de chômage partiel, selon la nature des difficultés rencontrées. Ce système permet aux entreprises de maintenir en emploi leurs salariés formés et dotés de compétences essentielles au bon fonctionnement de leurs activités.

Au vu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19 et des répercussions sur la vie des entreprises et de leurs salariés, les conditions pour demander et obtenir le chômage partiel ont été aménagées dès les annonces du gouvernement sur les mesures de confinement.

Il s'agit ici de la plus grande action de soutien aux entreprises jamais réalisée par l'Etat au Luxembourg.

Afin d'accélérer et de faciliter la procédure de demande de chômage partiel pour cas de force majeure liée à la crise du COVID-19, l'ADEM, en étroite collaboration avec le secrétariat du Comité de conjoncture et le Centre des Technologies de l'Information de l'Etat (CTIE), a mis en place un nouveau système automatisé qui permet aux entreprises d'introduire leur demande de chômage partiel via un formulaire en ligne sur le site <http://guichet.lu/cocp>. Cette demande doit être renouvelée chaque mois.

Entreprises et salariés éligibles pour le nouveau régime de chômage partiel lié au COVID-19

Rappelons que les entreprises qui ne peuvent plus exercer leurs activités suite à une décision gouvernementale sont d'office éligibles pour le chômage partiel



sans avoir besoin de l'accord du Comité de conjoncture. Toutes les autres entreprises ayant à subir une baisse d'activité liée à la crise du coronavirus doivent recevoir l'accord du Comité de conjoncture afin d'être éligibles au chômage partiel. Les entreprises d'intérim sont également éligibles en ce qui concerne leurs salariés

dont le contrat de mission perdure mais qui ne peuvent plus exercer leur activité.

Les salariés en CDI et CDD (les contrats doivent être en cours au moment de la survenance du cas de force majeure) et les apprentis en apprentissage initial et apprentissage adulte. Le gouvernement a assuré qu'aucun salarié en chômage

partiel ne touchera moins que le salaire social minimum soit 2.141,99 EUR net par mois.

Alors que l'ADEM ne reçoit en temps normal qu'une trentaine de demandes de chômage partiel par mois de la part des entreprises, elle a dû en traiter plus de 15.000 dans un délai très court. La décision a donc été de concevoir et d'implémenter un outil collectant et traitant les données reçues de manière digitalisée et automatisée. Ce nouveau système informatisé a été mis en place en deux semaines.

partiel ne touchera moins que le salaire social minimum soit 2.141,99 EUR net par mois.

A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels

Pour 27.249 demandes de chômage partiel, des avances ont été payées. Ces demandes ont été introduites par 13.875 entreprises et représentent un montant de près de 640 millions EUR. Elles correspondent au paiement de 291.375 salaires.

Alors que l'ADEM ne reçoit en temps normal qu'une trentaine de demandes de chômage partiel par mois de la part des entreprises, elle a dû en traiter plus de 15.000 dans un délai très court. La décision a donc été de concevoir et d'implémenter un outil collectant et traitant les données reçues de manière digitalisée et automatisée. Ce nouveau système informatisé a été mis en place en deux semaines.

En pratique, les agents de l'ADEM ainsi que ceux des partenaires (Centre commun de la sécurité sociale, CTIE, Trésorerie de l'Etat) ont travaillé d'arrache-pied afin de pouvoir lancer le système le plus vite possible. Il s'agit d'un des plus grands projets en matière de digitalisation jamais réalisés par l'ADEM dans son interaction avec les entreprises.

Ce qui a été particulièrement innovant dans ce projet, outre la rapidité de conception et de mise en place, est le fait que les équipes (IT et métiers) ont travaillé pour la plupart uniquement en télétravail, aucune réunion physique n'étant possible ni entre les services concernés en interne à l'ADEM, ni avec les partenaires externes. Tout a donc été fait à distance et grâce aux nouvelles technologies.

Avantages directs pour les entreprises

Les entreprises effectuent leur demande en ligne sur le site <http://guichet.lu/cocp> grâce à une authentification sécurisée (produit LuxTrust (p.ex. Token, Smartcard ou Signing stick) ou carte d'identité électronique) ou via leur mandataire (fiduciaire), par exemple si elles ne disposent pas de produit LuxTrust. La procédure est simple et rapide et, pour certains champs à remplir, une aide est proposée et s'affiche directement sur l'écran (pour savoir quel format de fichier il faut envoyer, par exemple). Les annexes sont également à envoyer de manière électronique.

Suite à l'introduction de sa demande, l'employeur en reçoit une copie sous format PDF. Les données recueillies, complétées par d'autres informations provenant du Centre commun de la sécurité sociale ou d'autres administrations sont traitées par l'ADEM de manière largement automatisée. Grâce à ce système, l'ADEM est capable de traiter des centaines de dossiers par jour et de verser rapidement une avance aux entreprises correspondant à 80 % des salaires concernés.

A chaque fin de mois, l'entreprise doit effectuer un décompte détaillé mentionnant les heures réellement chômées. Sur base de ce décompte, l'ADEM calcule alors les sommes dues par le Fonds pour l'emploi. En cas de trop-perçu, l'entreprise est tenue de rembourser. Le développement de ce décompte, qui est à présent digital lui aussi, a été mis en ligne début mai.

Isabelle Schlessler
Directrice générale

ADEM

Il s'agit d'un des plus grands projets en matière de digitalisation jamais réalisés par l'ADEM dans son interaction avec les entreprises.

Crise sanitaire : la Chambre de Commerce au chevet des entreprises

En tant que chambre professionnelle représentant les intérêts des entreprises de tous les secteurs économiques, hormis l'artisanat et l'agriculture, la Chambre de Commerce s'efforce d'agir de manière pragmatique, rapide et efficace. Ainsi, dès le 13 mars, elle a lancé en collaboration avec ses entités, la House of Entrepreneurship et la Mutualité de Cautionnement, plusieurs paquets de mesures de soutien aux entreprises, dont le fonctionnement s'est trouvé profondément perturbé par la crise sanitaire COVID-19.

Garantie bancaire pour les entreprises en difficulté de trésorerie

Une première mesure adoptée pour aider les entreprises à faire face aux difficultés financières et notamment, aux problèmes de liquidité, a été la mise place d'un cautionnement spécifique sous la forme d'une garantie que la Chambre de Commerce propose, via sa Mutualité de Cautionnement, aux entreprises qui ont besoin d'une ligne de crédit ou d'un prêt bancaire. Ce cautionnement représente 50 % du crédit et porte sur un montant maximum de 250.000 EUR par cautionnement. Afin de garantir une aide rapide aux entreprises qui en font la demande, une procédure d'analyse des dossiers endéans les 24h a été mise place.

Les entreprises qui souhaitent profiter de ce cautionnement doivent s'adresser à leur banque qui décidera du déblocage du crédit.

Contact helpline (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) :

Tél : (352) 42 39 39-445

E-mail : cautionnement@houseofentrepreneurship.lu

Une helpline conçue pour les entreprises

L'ouverture d'une helpline diffusant des informations en temps réel à l'usage des entreprises a été la deuxième mesure mise en place par la House of Entrepreneurship.

Depuis le 16 mars, les conseillers de la House of Entrepreneurship ont traité quelques milliers d'appels et ont répondu aux diverses questions des entreprises touchant à des thématiques, telles que le chômage partiel ou les aides étatiques et publiques implémentées par les autorités et la Chambre de Commerce.

Contact helpline (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00) :

Tél : (352) 42 39 39-445

E-mail : covid19@houseofentrepreneurship.lu

Assistance à distance de la House of Entrepreneurship

La House of Entrepreneurship a revu entièrement son organisation pour maintenir ses services et soutenir les entreprises en cette période de crise. Elle a encouragé les entrepreneurs à prendre un peu de recul pour s'informer à distance, avant de mettre en place des ateliers digitaux qui peuvent être suivis en ligne.

Il est aussi à rappeler que tous les services habituels de la House of Entrepreneurship sont accessibles de manière digitale et que l'entité de la Chambre de Commerce reste joignable pour toutes les demandes d'autorisation, les démarches administratives, les questions de TVA ou de sécurité sociale, etc. De plus, elle garantit la continuité des documents « exports » et « Luxtrust ».

Contact :

Tél : (352) 42 39 39-330

E-mail : info@houseofentrepreneurship.lu

www.houseofentrepreneurship.lu

#ReAct-Programme de soutien aux entreprises

Pour permettre aux entreprises de faire face à la baisse de l'activité économique et les aider à définir et à mettre en œuvre leur stratégie de relance, la House of Entrepreneurship a lancé le 20 avril le projet #ReAct.

« Avec le lancement du programme #ReAct, nous restons aux côtés des entreprises pour traverser cette période difficile et nous leur offrons un accompagnement sur mesure pour mieux préparer la relance. Nous sommes convaincus qu'à travers un effort collectif, de nombreuses entreprises seront capables de redresser la barre et parviendront à maîtriser les effets de la crise », commente Carlo Thelen, CEO/directeur général de la Chambre de Commerce.

Entre les fermetures imposées par le gouvernement, les congés pour raisons familiales de nombreux salariés, la diminution drastique du nombre de clients due au confinement... et parfois tout simplement la solitude du dirigeant, les défis à relever sont nombreux et beaucoup d'entrepreneurs se sentent démunis. Depuis le 20 avril, la reprise de certaines activités s'opère dans des conditions exigeantes.



Entre les fermetures imposées par le gouvernement, les congés pour raisons familiales de nombreux salariés, la diminution drastique du nombre de clients due au confinement... et parfois tout simplement la solitude du dirigeant, les défis à relever sont nombreux et beaucoup d'entrepreneurs se sentent démunis. Pour permettre aux entreprises de faire face à la baisse de l'activité économique et les aider à définir et à mettre en œuvre leur stratégie de relance, la House of Entrepreneurship a lancé le 20 avril le projet #ReAct.

Néanmoins, cette crise majeure peut également être porteuse d'opportunités et de changements bénéfiques pour les entreprises.

#ReAct a été imaginé pour soutenir gratuitement les entrepreneurs à la recherche d'une écoute active et d'un accompagnement stratégique pour les conseiller dans la gestion de cette période difficile, mais également dans la relance de leur activité à travers trois piliers : (1) le partage d'expériences et d'outils dans une approche communautaire via entre autre des ateliers en ligne, (2) le check-up personnalisé de la situation actuelle et l'identification des défis auxquels l'entrepreneur est confrontée et (3) la mise en place d'un plan d'action concret et d'un accompagnement humain, stratégique et juridique pour les entreprises.

Aujourd'hui plus que jamais, la solidarité est indispensable pour aider les entreprises à traverser cette crise inédite. Tom Baumert, directeur Entrepreneurship auprès de la Chambre de Commerce, se réjouit de l'engagement collectif et du soutien de nombreux partenaires qui se sont proposés pour mener à bien ce projet.

Retrouvez les ateliers en ligne, les outils et témoignages d'entrepreneurs sur la page Web :

www.cc.lu/covid19/ReAct

Tél : (352) 42 39 39-850

Email : support@houseofentrepreneurship.lu

Restez informés des actualités de la Chambre de Commerce et échangez avec nous en nous suivant sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, LinkedIn) et consultez le site dédié : www.cc.lu/covid19.

Nos clients témoignent :

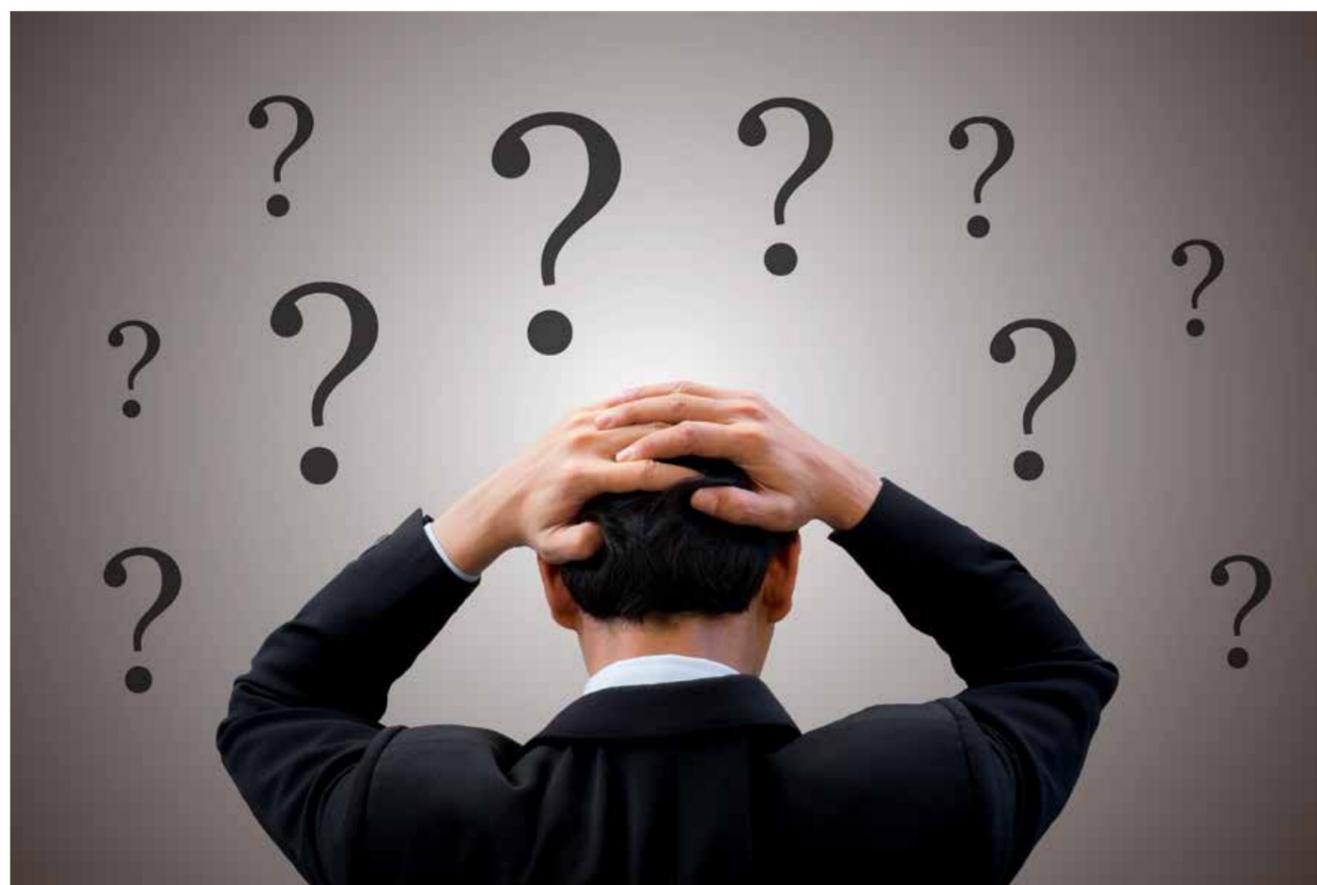
« J'étais surprise de la réactivité de mon interlocuteur et de son écoute attentive et professionnelle. » (Y. M.)

« J'ai obtenu des recommandations utiles qui répondaient à mes questions. » (C. W.)

Disclaimer : cet article a été rédigé le 8 mai 2020 et énumère les mesures en vigueur à ce jour. De nouvelles mesures seront annoncées au fil du temps et les mesures existantes pourront être amenées à être modifiées.

Quelques réflexions sur la productivité par temps de coronavirus

Le Conseil National de la productivité (CNP) – dont je suis membre – a publié il y a peu son rapport annuel 2019. Le titre de la publication *Enigme de la productivité au Luxembourg* annonce bien la couleur. Il est question d'énigme parce que le niveau de productivité (65 EUR/heure travaillée en 2018) est élevé mais les gains de productivité (+ 0,3 % par an) sont faibles au Grand-Duché, et aussi, à certains égards, parce que compte tenu de la troisième révolution industrielle en cours et de la profusion des nouvelles technologies (numériques, environnementales, artificielles, durables, nano, financières, robotiques, photoniques, etc.) à disposition des entreprises, le ralentissement de la croissance de la productivité au Luxembourg sur deux décennies semble paradoxal.



Il est tout de même à espérer que ce ne sont pas les germes négatifs pour la productivité que comporte cette crise sanitaire qui l'emporteront.

L'économiste américain Robert Gordon soutient que l'anémie des gains de productivité tiendrait au fait que les percées technologiques récentes (souvent liées aux technologies de l'information et de la communication) seraient loin d'être révolutionnaires à l'aune des percées technologiques passées.

Si des explications à cet état de fait provenant notamment des organisations internationales (FMI, OCDE, Commission européenne) sont exposées dans le rapport, l'énigme reste tout de même entière car ces explications (restrictions réglementaires, rigidité du droit des faillites, pénurie de main-d'œuvre qualifiée, sous-investissement privé dans la R&D) semblent insuffisantes.

Par conséquent, certaines questions concernant les facteurs réellement pertinents qui entravent la productivité au Luxembourg, d'éventuels problèmes spécifiques au niveau des différentes branches ou l'atteinte d'un plafond en termes de productivité qui empêcheraient les entreprises luxembourgeoises de croître aussi rapidement qu'avant sont laissées ouvertes. Des analyses supplémentaires sont nécessaires pour approfondir les connaissances en la matière. Certaines pistes sont tout de même explorées dans le rapport qui comprend une série d'analyses et d'études pointues réalisées par l'unité de recherche STATEC Research et qui offrent des éléments de réponse.

Mais puisque l'évolution décevante de la productivité est un phénomène observé à des degrés divers dans de nombreux pays de l'OCDE – y compris aux Etats-Unis qui disposent pourtant de la « machine à innovation et à investissements en R&D » que constitue l'écosystème de la Silicon Valley –, l'énigme est en réalité globale.

Comme alternative aux explications précitées, l'économiste américain Robert Gordon soutient que l'anémie des gains de productivité tiendrait au fait que les percées technologiques récentes (souvent liées aux technologies de l'information et de la communication) seraient loin d'être révolutionnaires à l'aune des percées technologiques passées et que « *Throughout the world, the equipment*

used in office work and the productivity of office employees closely resembles that of a decade ago »⁽¹⁾.

A tort ou à raison ?

Quand on voit la rapidité avec laquelle des milliers de salariés ont pu se convertir au télétravail au Luxembourg grâce aux outils informatiques modernes et combien le numérique soutient actuellement l'activité économique (de la télémédecine aux réunions par visioconférence en passant par les commandes en ligne), on est tenté de se dire que Robert Gordon, ouvertement numérico-pessimiste, a tort. Mais quand on se rappelle que malgré ces possibilités informatiques le PIB du Luxembourg risque de chuter de près de 5 % cette année et que si on avait déjà trouvé un (bon vieux) vaccin (à ranger dans la catégorie des technologies anciennes) ce serait une autre histoire, on est tenté de reconnaître avec Gordon que « *l'eau courante, les toilettes intérieures, les fenêtres, le chauffage central, l'aspirine, la pénicilline, les vaccins* » ont été des avancées technologiques tellement importantes qu'elles peuvent expliquer les écarts de gains de productivité entre avant et maintenant.

Cela dit, cette crise sanitaire responsable du « grand confinement » qui causera une « grande récession » pourrait ne pas être neutre sur l'évolution future des gains de productivité au Grand-Duché. Ce peut être (positivement) le cas si elle est à l'origine d'effets d'apprentissage grâce à des rapprochements entre entreprises, facilite une rénovation/refondation du dialogue social luxembourgeois permettant d'organiser sereinement des innovations organisationnelles, précipite la conversion des entreprises du pays au numérique, déclenche une augmentation sensible des investissements et de l'intensité capita-

listique, augmente le degré d'efficacité allocative de l'économie, ou débouche par « sérendipité (heureux hasard) » sur des découvertes inattendues porteuses de progrès dans le cadre des recherches effectuées actuellement.

S'il est bien entendu impossible de savoir si tel sera le cas, il est tout de même à espérer que ce ne sont pas les germes négatifs pour la productivité que comporte cette crise sanitaire – comme une mauvaise allocation des capitaux au bénéfice notamment de l'immobilier par aversion au risque, un recul de l'appétit pour les activités entrepreneuriales à cause d'un niveau de protection des entrepreneurs jugé insuffisant, une vulnérabilité financière des entreprises qui les empêche d'investir, une désorganisation du commerce international ou des tensions au sein des communautés de travail qui composent les entreprises – qui l'emporteront.



Michel-Edouard Ruben
Economiste



(1) Source : Robert Gordon (2015), *Secular Stagnation: A Supply-Side View*.

La santé connectée

Il aura fallu cette pandémie pour que la télémédecine on y regarde de plus près, on l'accepte, on la promeuve. Le Luxembourg fait partie de ces pays qui n'en parlaient pas, considérait le déploiement de solutions techniques et la formation des médecins de ville trop coûteux eu égard à la taille du pays. D'autres Etats européens sont dans la même situation. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La pandémie a dopé incontestablement la télémédecine et, plus précisément, les consultations de médecine à distance qui se multiplient. La consultation à distance reste toutefois un secteur balbutiant dans la plupart des pays européens, exception faite des pays nordiques. Elle est même considérée par bon nombre de patients et/ou médecins aux habitudes bien ancrées comme « inquiétante ». Pourtant la téléconsultation à distance n'est pas vraiment une nouveauté et a fait ses preuves.

La télémédecine : de quoi parle-t-on ?

Il faut tout d'abord rappeler que la télémédecine a plusieurs champs d'action, outre la téléconsultation, la télé-expertise, la télésurveillance, la télé-assistance ; ces systèmes sont utilisés depuis longtemps par la plupart des Centres hospitaliers européens, notamment dans le domaine de la cardiologie et de la neurologie. A titre d'exemple, lorsque le médecin urgentiste demande l'avis du neurologue hospitalier à distance (téléphone) ou bien celui du cardiologue en cas de doute, il pratique la télé-expertise ; s'il se fait assister lors de la réalisation d'un geste *in situ* par ces spécialistes, il s'agit de télé-assistance. Au Luxembourg, le CHL a lancé, au mois de décembre dernier, un projet pilote impliquant des patients atteints d'une insuffisance cardiaque. L'objectif est d'établir une surveillance à distance grâce aux données fournies par le malade chaque matin à la même heure, cela durant deux mois. Une télésurveillance (un système d'alerte en quelque sorte) qui pourrait à terme s'adresser aux patients souffrants de



problèmes respiratoires mais également de diabète ou de la maladie de Parkinson.

S'agissant de la téléconsultation, ce qui est nouveau c'est la médecine de ville qui, à son tour, circonstances obligent, la découvre et l'utilise via Internet et Webcams interposés. L'idée est de permettre aux patients les plus fragiles, personnes âgées souffrant ou non de maladies chroniques, personnes atteintes de cancer ou bien celles en situation de handicap de rester chez elles afin de ne pas être exposées, dans une salle d'attente, au virus mais également à la grippe saisonnière et toutes autres infections ; hors pandémie, cela leur permettrait d'éviter les déplacements et des pertes de temps inutiles. Elle n'est pourtant pas aussi répandue que l'on pourrait l'espérer. Si un médecin sur quatre au Luxembourg pratique la téléconsultation, il

s'agit principalement de consultations par téléphone et de l'utilisation d'un agenda en ligne, eConsult, géré par la plateforme luxembourgeoise Doctena. Cette dernière projette de mettre en place prochainement avec l'accord des médecins les fonctionnalités suivantes : le certificat de travail, le mémoire d'honoraires et la prescription médicale qui pourront être envoyés en format électronique.

Comment fonctionne la téléconsultation ?

La téléconsultation permet aux médecins de ville d'établir un diagnostic, de donner un avis, de prescrire des produits, avec en outre la possibilité d'envoyer des images (photos, IRM, scanner, bilans d'analyses) et de réaliser ainsi des prestations tout en assurant un suivi préventif et/ou post-

La consultation à distance reste toutefois un secteur balbutiant dans la plupart des pays européens, exception faite des pays nordiques. Elle est même considérée par bon nombre de patients et/ou médecins aux habitudes bien ancrées comme « inquiétante ». Pourtant, la téléconsultation à distance n'est pas vraiment une nouveauté et a fait ses preuves.

thérapeutique. Au Luxembourg, jusqu'à présent, la téléconsultation a concerné principalement l'accompagnement de patients atteints d'un mal chronique et dont l'état de santé nécessitait des interactions régulières avec les soignants. Dans certains pays, les maisons de santé, les cabinets de gériatrie, les sages-femmes et infirmières, les maisons de retraite sont en mesure de pratiquer la téléconsultation via des supports tels que les tablettes, les smartphones utilisant la vidéo communication.

S'agissant des honoraires, les patients paient le prix habituel d'une consultation au cabinet médical et sont désormais remboursés (depuis la fin mars) par la CNS luxembourgeoise (2018 par la Sécurité sociale en France). Un bémol cependant : les médecins français et luxembourgeois restent les seuls décisionnaires, les patients n'ayant pas la possibilité de choisir la consultation à distance. A l'opposé de ce qui se passe dans d'autres pays.

Que font les pays les plus avancés ?

La Suède, l'Angleterre, la Suisse, l'Allemagne sont des précurseurs de la télémédecine. L'Angleterre considère la télémédecine comme une réponse aux problèmes budgétaires auxquels elle est confrontée dans le secteur de la santé : la prise en charge des frais de transport des personnes à mobilité réduite, l'engorgement des urgences et des lits d'hôpitaux ont un coût exorbitant qu'elle compte ainsi diminuer de manière drastique. A noter, la télémédecine ne s'envisage pas sans l'accord du patient. L'e-santé et la télémédecine font également partie du paysage médical suédois ; prenant en compte l'augmentation de la population âgée, le développement des TIC et de leurs supports (tablettes,

smartphones) mais également la pénurie de personnel, la Suède a choisi de développer largement la télémédecine. Par exemple, 95 % des prescriptions se font sous format électronique, permettant aux médecins comme aux pharmaciens de gagner du temps. Il faut dire que le pays a formé aux nouvelles technologies et équipé largement ses citoyens, quel que soit leur âge, ces dernières années. En Allemagne, le Conseil médical a adopté pour son SAMU un des projets le plus évolué (le projet dit d'Aix-la-Chapelle) permettant de monitorer un très grand nombre d'intervenants (transmission de données vitales, de sons et d'images). La télémédecine est également une réalité en Suisse. Selon *Swiss digital Health*, en 2019, 90 % des dirigeants de soins de santé déclaraient mettre en œuvre un programme de télémédecine (hôpitaux, organismes de soins à domicile). Les hôpitaux universitaires de Genève viennent par exemple de lancer *HUG@home*, une solution de soins à domicile par vidéo permettant aux personnels soignants de faire face à un problème grave. La téléconsultation est réservée aux assurés des caisses affiliées. Les centrales de téléconsultation (Medgate, Medi24, Santé 24) recevraient jusqu'à 6.000 appels par jour. En juillet 2019, 78 médecins étaient en ligne et acceptaient une consultation via Webcam.

En prévision d'un possible développement de ce secteur, l'entreprise luxembourgeoise Doctena prépare avec le concours de Post Technology (augmentation de la bande passante), les conditions technologiques nécessaires au développement de la téléconsultation (confidentialité, sécurité grâce à un canal vidéo crypté). Il est à noter, qu'à la différence de la France, il n'y a pas encore d'encadrement législatif de la télémédecine au Luxembourg.

Les freins vont progressivement être levés

Dans la plupart des pays européens, les médecins pourront pratiquer à distance à condition d'être équipés (ordinateur, tablette, matériel de vidéoconférence, smartphone) et formés à ces outils sécurisés en acceptant de financer une plateforme. Une pratique bien installée depuis des années dans de nombreux pays anglo-saxons et scandinaves.

Les études de l'Organisation Mondiale de la Santé nous rappelle que l'Europe doit s'acheminer vers le déploiement de la télémédecine qui seule répond au défi sociétal que représente depuis 50 ans l'allongement de l'espérance de vie avec son cortège de maladies chroniques en augmentation.

Non définitivement, la télémédecine n'est pas une médecine au rabais comme certains nous le font croire. Si l'on doit en dénoncer le côté sombre, il faut regarder du côté des géants de l'informatique qui la promeuvent car ils y voient un marché juteux. Les stratégies mises en place par ces multinationales, telles que la délocalisation géographique facilitant l'évasion fiscale qu'elles affectionnent tant, sont dans ce secteur de la santé certainement condamnables. Mais cela n'est en fin de compte pas l'affaire du médecin ou du patient, plutôt celle des Etats. ✓

Martine Borderies

Quantifier l'intensité d'une douleur, c'est désormais possible

Des chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) et de Harvard ont mis au point un dispositif non invasif capable d'évaluer le niveau de douleur d'un patient à l'aide de capteurs disposés sur son front. Ces capteurs ont pour fonction de mesurer l'oxygénation du cortex préfrontal, une zone liée à la perception de la douleur, pour déduire son activité. A terme, ce dispositif devrait permettre de réduire les risques de douleurs chroniques.



Innovation

Informatique



Des services et conseils pour les PME

Charles Kieffer Group vous propose une gamme étendue de services pour l'ensemble de vos infrastructures informatiques et vous conseille au mieux pour la solution qui vous correspond.

MAINTENANCE

Maintenance préventive

CK réalise la maintenance et le support technique afin que l'environnement informatique des utilisateurs soit maintenu en condition opérationnelle. En effet, CK privilégie une approche proactive par du personnel qualifié au sein de votre entreprise.

Il s'assurera du bon fonctionnement des postes de travail et des serveurs, de vos logiciels installés et de tous les périphériques composant votre infrastructure.

Maintenance curative

En cas d'incident, la prise en charge rapide par des techniciens formés et disponibles assure une résolution dans les meilleurs délais. Les actions nécessaires en cas de panne sont directement mises en place afin de réduire les conséquences sur la disponibilité de vos serveurs réseaux.

AUDIT

Analyse informatique

Grâce à notre analyse, nos experts vous présenteront leur rapport avec un état complet et clair de votre infrastructure.

Optimisation informatique

À la fin de l'audit, nous vous soumettrons nos recommandations, des mesures correctives et des propositions d'optimisation de votre parc informatique.

INFRASTRUCTURE

Infrastructure informatique

L'infrastructure informatique est le cœur du fonctionnement de toute entreprise, c'est la raison pour laquelle elle doit correspondre au plus près aux besoins propres de votre entreprise.

Vente matériel

Premier constructeur d'ordinateurs au monde, HP offre également une

gamme de produits très complète pour répondre aux besoins spécifiques de ses clients. La marque propose en effet de nombreuses références allant des ordinateurs portables et de bureau, aux imprimantes, tablettes, moniteurs et périphériques.

LOGICIELS

Data Security Back-up

Installation, configuration et mise à jour de solutions de sauvegarde de données, faciles à utiliser et économiques.

Nos logiciels permettent une restauration rapide, fiable et flexible des applications et des données.

Data Security Antivirus

Installation, configuration et mise à jour de logiciels antivirus pour protéger efficacement votre activité. Nos licences s'adaptent à la taille de votre entreprise.

<https://ck-group.lu>

Nous vous accompagnons dans votre développement personnel & professionnel.



Charles Kieffer Group

CK | Office technologies

Le partenaire expert des technologies de l'entreprise de demain



CK | Sport & Fitness

Un suivi personnalisé, des infrastructures de qualité



2, rue Léon Laval
L-3372 Leudelange

Tél. +352 26 380 1
Fax +352 26 380 380

info@ck-group.lu
ck-group.lu

Charles Kieffer Group

healthy people,
healthy business



EBRC

COVID-19 : les entreprises face à l'épreuve de la résilience

Durant la crise sanitaire, l'absence d'un BCP (Plan de Continuité d'Activité) aura valu à de nombreuses entreprises de se trouver dans une situation – très – inconfortable. Principes clés et bénéfiques du BCP : entretien avec Christophe Ruppert, Business Continuity Management–Practice Lead chez EBRC.

Qui doit prendre l'initiative de mettre en place un BCP ?

Il s'agit avant tout d'anticiper et de préparer l'entreprise à préserver son fonctionnement en cas de crise avec pour objectif la protection de son patrimoine : social et économique. C'est donc une démarche stratégique, sous la responsabilité directe du CEO. Les enjeux dans certains cas sont vitaux, ce qui en fait une composante critique pour la direction de l'entreprise.



Christophe Ruppert, Business Continuity Management–Practice Lead, EBRC.

Quels bénéfices en tire-t-on ?

Notre expérience nous permet d'identifier une dizaine d'axes d'intervention qui vont agir directement sur la performance de l'entreprise. Plus globalement ils se répartissent en trois grandes familles : établir une réponse adaptée en cas de crise, optimiser les processus vitaux, garantir le respect de la réglementation métier de l'entreprise. In fine l'exercice permet d'optimiser les coûts en adaptant les réponses à leur juste niveau. Mais il y a mieux, les donneurs d'ordre vérifiant la capacité de résilience de leurs prestataires de services en exigeant la certification ISO 22301 cela en fait un avantage concurrentiel et un critère qualitatif de choix.

Comment définiriez-vous la norme ISO 22301, élément central de la résilience ?

La norme ISO 22301 a été mise à jour fin 2019. En termes simples, elle adresse la capacité d'une organisation à continuer à délivrer ses biens/services avec un niveau acceptable prédéfini sur la base de l'écoute des signaux faibles. Le BCP comprend donc une analyse des risques pour faire face à divers scénarios : problèmes IT, absence

des collaborateurs, indisponibilité des bâtiments, rupture de fournisseurs critiques... une pandémie. Le but du BCP est de prévoir le maintien des activités de l'entreprise d'abord en mode dégradé avant le retour la normale.

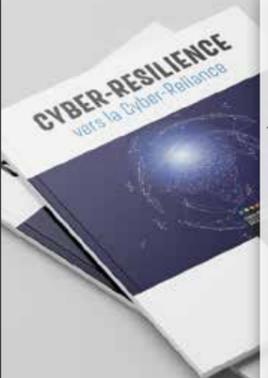
Pourriez-vous nous donner quelques clés pour initialiser cette démarche de résilience ?

Globalement, la démarche s'articule autour de six étapes définies par la norme ISO 22301, le tout permettant d'établir le BCMS (Business Continuity Management System) adapté à l'entreprise. Nous optimisons l'approche en la personnalisant sur la base du niveau de maturité et de l'activité de l'entreprise. Nous avons pour cela conçu un outil d'évaluation rapide. Les bonnes pratiques liées à la norme comporte 6 niveaux : Emergency Responsibility (préservé l'humain), Disruption Recovery Plan (repli sur site secondaire), Business

Recovery Plan (assurer la continuité des activités critiques et la communication interne et externe), Crisis Management Plan (gestion des priorités en fonction de la crise), Risk Mitigation Plan (cartographie des risques afin de les éviter ou les minimiser) et Restoration Plan (revenir à ses activités normales sur le site 1^{er} de l'entreprise).

Quelles recommandations feriez-vous aux entreprises à l'issue de la crise COVID-19 ?

Le BCP agit comme un amortisseur, il permet d'encaisser les chocs, sans casse, avec une meilleure sécurité et plus de sérénité pour le CEO, et, surtout, il doit permettre de sortir plus vite de la crise. Ceci étant, nous disposons aussi de capacité d'intervention rapide. Ces dernières semaines, nos consultants ont accompagné plusieurs entreprises dans la création ou l'adaptation de leur plan et nous sommes déjà sur les scénarios de sortie de crise. Ma recommandation sera de tirer les leçons apprises durant la crise et de les mettre à profit pour la création d'un « BCP 2.0 », notre diagnostic est gratuit.



BESOIN D'EN SAVOIR PLUS ?
Téléchargez le Livre Blanc Cyber-Résilience vers la Cyber-Reliance.



#REACT REBONDIR APRÈS LA CRISE

LA REPRISE SE PRÉPARE.

#REACT VOUS AIDE À IDENTIFIER LES BESOINS DE VOTRE ENTREPRISE, VOUS CONSEILLE ET VOUS PROPOSE DES SERVICES D'EXPERTS POUR AGIR ET FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE. LE TOUT GRATUITEMENT.

PRÉPARONS ENSEMBLE VOTRE PLAN DE SORTIE DE CRISE !



Pour rejoindre #ReAct, composez le (+352) 42 39 39 - 850 ou écrivez à support@houseofentrepreneurship.lu

Une initiative de
CHAMBER OF COMMERCE LUXEMBOURG

HOUSE OF
ENTREPRENEURSHIP
powered by the Luxembourg Chamber of Commerce

En partenariat avec
Acccourtalux, Allen & Overy, Association des coaches professionnels ICN Business School, Baden Clemes Starowicz, BDO, Business Mentoring Luxembourg, c/c, Deloitte, Ernst & Young (EY), Eurogroup Consulting Luxembourg (ECL), Horesca, KPMG, Muller & Associés, NautaDutilh Avocats Luxembourg, Nosbusch Feltz Greden, Nyuko, Prospactive, Soffia, Stibbe Avocats, Volckrick & Associates et avec le soutien d'autres acteurs



La résilience des entreprises nécessite aussi la convergence de leurs collaborateurs

Dans notre monde vulnérable, incertain et complexe, la résilience d'une entreprise devient primordiale.



Dépasser les perceptions, c'est comprendre l'autre et établir des liens respectueux.

Pensez-vous sincèrement que sans un changement profond de nos modèles économiques, écologiques, politiques, sociaux... nous soyons à l'abri d'une prochaine crise ?

Restons humbles, nous sommes vulnérables

La nature nous a envoyé un message. Corona nous montre combien nous sommes

l'espèce qui pense diriger notre Terre. Covid nous rappelle qu'au-dessus de nous, il y a la nature : elle reprend ses droits quand elle se sent menacée. Allons-nous changer nos habitudes ?

Soyons agiles, nous vivons dans l'imprévu

Qui aurait cru que, si vite, nos rues seraient désertes ? Qu'un petit bout de virus invisible

nous confinerait loin des personnes qu'on aime ? Que va-t-il se passer quand nous serons autorisés à faire comme avant ? Comment appréhendons-nous l'après-confinement ?

Redevenons simples, contentons-nous de l'essentiel

Quelle armada administrative ces mesures pour aider les entreprises ! Mesures par-ci,



DIGITAL SUPPLY CHAIN EUROPE

16 September 2020 Luxembourg



REGISTER NOW www.digitalsupplychaineurope.com

CUSTOMER CENTRICITY / DATA MANAGEMENT
ELECTRONIC PAYMENT / SUPPLY CHAIN DISRUPTION





Pour être agiles, il faut anticiper, se projeter, se motiver... Une collaboration transparente nécessite de la confiance.

subventions par-là. De communiqués sensationnels qui devancent les décisions à la bonne volonté sur le terrain, il n'y a que quelques jours, une poignée d'heures.

La résilience, c'est de relire tout ceci à l'envers...

Imaginons-nous redevenir simples à tous les niveaux. Une collaboration responsable sur le terrain nous permet de diminuer les chemins de décisions, de rendre la communication directe et efficace et d'éviter une multitude d'interlocuteurs.

Pour être agiles, il faut anticiper, se projeter, se motiver... Une collaboration transparente nécessite de la confiance. Tant le patron que l'employé souhaite avoir de la flexibilité, rendre tout possible, garder le contact et continuer à avancer.

L'humilité transforme la vue solitaire en une collaboration solidaire. Faire converger les talents de nos équipes rend nos collaborateurs plus forts. Ils se sentent rassurés, ils agissent naturellement avec énergie. Ils se comprennent et ensemble ils se sentent plus forts.

Comment progresser sur le chemin de la résilience ?

Au début des années 2000, le terme résilience est utilisé dans l'informatique : plan de continuité de l'entreprise (Business Continuity Plan) et plan catastrophe (Disaster Recovery Plan) sont mis en place. Ensuite, bien que frileux au début, le Terrien a appris à utiliser les

réseaux sociaux. Bon nombre d'entre nous ont mis naturellement en place BCP, DRP et réseaux sociaux pour la période de confinement à la vitesse de l'éclair : le télétravail a explosé !

Ces solutions technologiques sont vraiment de beaux outils pour continuer à travailler « à distance ». Mais ils ne résolvent pas tout car l'entreprise fonctionne avant tout avec des hommes et des femmes qui ont besoin de contacts sociaux.

Avez-vous pensé à la résilience de vos collaborateurs ?

Aligner vos équipes permet de les faire converger vers une collaboration solidaire. La solidarité n'est possible que si les talents d'une équipe et la perception des autres équipes sont identiques. Dépasser les perceptions, c'est comprendre l'autre et établir des liens respectueux.

Pour aligner les talents et la perception de vos équipes, vous devez oser rendre leur collaboration transparente : oser les confronter l'une à l'autre, sans hiérarchie commune... Vous créez alors une toile de « réseaux sociaux » dans l'entreprise, entre vos collaborateurs. Ils deviennent agiles face à toute question, problème ou imprévu.

Quand la solidarité et la transparence sont entretenues, vos collaborateurs s'adressent directement à la bonne personne, celle qui va les aider efficacement, pas au responsable, qui en réfèrera au manager... La responsabilité s'anime toute seule et devient personnelle !

Le changement est amorcé : nous avons les moyens de réduire notre vulnérabilité, imprévisibilité et complexité grâce à une collaboration solidaire, transparente et responsable. ☑



Philippe Docquier

Kolmio S.A.

A lire aussi : Résilience de l'entreprise : vers un entrepreneuriat responsable et solidaire ! - <https://kolmio.lu/fr/actualites/resilience-de-l-entreprise-vers-un-entrepreneuriat-responsable-et-solidaire>.



ALD Flex

La solution de leasing flexible de 1 jour à 24 mois pensée pour vous

Une formule de leasing flexible all-in pour voitures et utilitaires. Une formule simple, rapide et sûre : disponibilité immédiate, livraison garantie sous 48h partout au Grand-Duché de Luxembourg, restitution à tout moment sans frais, ...

ALD Flex Van : une gamme d'utilitaires variée et pointue de 150 véhicules (bennes, plateaux, caisses 20m³ hayons, ...)

ALD Flex Car : un large choix et plus de 900 véhicules en flotte

Et déjà un leasing ALD Flex à partir de 46€ htva / jour



Gérer la sortie de crise en innovant

La crise sanitaire a fait vaciller le socle de toutes les entreprises et mis à mal leur trésorerie. Comment innover quand on repart presque de zéro et que l'avenir est fait de beaucoup d'incertitudes ? Brice Lecoustey, Partner et Digital Leader chez EY Luxembourg, répond à nos questions.

Ces derniers mois, quelles mesures ont été prises par les entreprises pour lutter efficacement contre la crise ?

Leur première préoccupation a été de réduire leurs coûts et de les comprendre afin de les optimiser à court et moyen terme pour préserver leur trésorerie. Pour cela, elles ont dû actionner différents leviers sur la main-d'œuvre, la force de vente et différents types d'achat. Elles ont aussi essayé d'assurer la continuité de leurs opérations et la vente de leurs produits/services en mettant en place le *Digital Workplace* afin que les salariés puissent travailler confinés. Le bureau virtuel a donc été accéléré par la crise car il implique de disposer d'une très bonne connectivité, d'une cloudification du data pour avoir accès aux données internes, clients, fournisseurs... et, parfois de mettre en place des plateformes de vente en ligne. Ces éléments, qui appartiennent à la transformation digitale, et souvent remis à plus tard avant la crise, ont été boostés en quelques semaines. On est « devenu digital » en quelques jours, alors que l'on « faisait du digital » tout juste avant. La crise sanitaire a donc obligé beaucoup d'entreprises à franchir le pas.

Quelles sont, selon vous, les actions désormais à entreprendre pour mieux gérer la sortie de crise et pérenniser son entreprise ?

L'innovation doit être au cœur des réflexions des entreprises si elles veulent mettre tous les atouts de leur côté pour rebondir une fois engagées dans l'après-crise. Ces réflexions sont à mener sur 4 axes : transformation du *business model* ou comment redémarrer dans le nouveau contexte ? Il est impératif de le rendre plus flexible et d'élargir son champ d'activité en réfléchissant sur son savoir-faire, sa capacité d'innovation...



Brice Lecoustey, Partner et Digital Leader, EY Luxembourg.

et s'ouvrir à de nouvelles activités via la diversification. Comme on l'a vu, certaines entreprises industrielles ont pu facilement adapter leurs lignes de production pour fabriquer des masques ou du gel hydroalcoolique car elles possédaient déjà des outils robotisés, donc reprogrammables. D'autre part, il faudra que les industriels soient attentifs aux opportunités de rachat, d'acquisition ou de partenariats dans les prochains mois.

Le deuxième axe porte sur l'adoption d'une stratégie innovante *go-to-market* pour continuer à aller au contact de ses clients et de nouveaux marchés, en développant une approche multicanale diversifiée et digitalisée, et en proposant de nouvelles expériences clients.

Troisième axe, l'adaptation de son *business model* opérationnel via plus d'automatisation, d'outils digitaux et d'objets connectés pour réduire les coûts et augmenter la productivité. On a vu que le tout mondialisé a ses limites, il faut donc

(ré)intégré plus de « local » dans les activités, ce qui boostera l'écosystème local et national. Il faudra aussi mieux maîtriser sa Supply Chain pour contrôler les flux ainsi que recourir à plus d'automatisation pour toutes les activités administratives, RH, finances...

Le dernier axe concerne l'analyse de l'impact de la crise sur l'offre de services. Il va falloir innover et la repenser. Toutes les entreprises qui s'étaient adjoint les services de start-up, par exemple, sont celles qui pourront innover rapidement et rebondir plus facilement.

A ces 4 axes s'en ajoute un 5^e, et non le moins important : quel protocole de gestion des risques, de résilience et de redondance mettre en place pour gérer mieux que lors de cette crise les procédures de travail à distance, l'accès aux données, la sécurité informatique... le Risk Management, délaissé depuis quelques années, va redevenir un incontournable au sein des organisations.

Comment EY, en particulier, a-t-elle assisté ses clients et que mettez-vous en œuvre pour les accompagner à l'avenir ?

Par exemple, nous avons partagé avec nos clients des bonnes pratiques sur la gestion et la sortie de crise : actions d'urgence à mettre en place, gestion de trésorerie... Nous avons lancé le 26 mai dernier, avec la Chambre de Commerce et le Cluster for Logistics, un programme d'innovation *Matchathon* d'1 mois pour aider les entreprises du secteur à accélérer leurs idées et à se connecter à l'écosystème start-up, pour trouver de nouvelles solutions et technologies... bref, à être plus agiles pour mieux rebondir après cette période qui aura été très compliquée pour tout le monde.

Propos recueillis par Isabelle Couset

15 & 16 September 2020

› Register now



FINTECH x DIGITAL x SPACE x AI

GLOBAL TECH CONFERENCE

The place where Digital, Tech and Science converge

ictspring.com

Side events:



Expériences clients digitalisées, les tendances innovantes

Tablettes, bornes, miroirs connectés, applications, casques de réalité virtuelle sont les outils essentiels pour attirer et fidéliser les nouveaux clients hyperconnectés et volages.



Les nouvelles technologies font désormais partie du quotidien des entreprises les plus « entreprenantes » qui veulent mettre le client au centre de toute leur attention, principalement la génération des *digital natives* qui est la cible à satisfaire.

Les entreprises gagnantes sont celles qui sauront s'adapter

Ecouter, comprendre, identifier ce qui est essentiel pour le client, voilà la nouvelle posture gagnante.

Prenons l'exemple de l'entreprise Sephora, celle-ci offre désormais à ses

clients la possibilité d'essayer et de commander à l'aide de bornes connectées. A l'entrée du magasin, ceux-ci se voient proposer des tablettes d'animation leur permettant de découvrir les dernières nouveautés, actualisées chaque mois. Sans oublier, un *lookbook* virtuel qui se veut

L'entreprise ne peut plus aujourd'hui continuer sur la voie de la standardisation à outrance. Avec les clients, elle doit mettre en place une cocréation pour de nouveaux produits, services et parcours à l'aide de nouveaux *business models*.

une source d'idées et d'inspirations ; ce support dévoile les mille et une facettes du maquillage. A l'instar de L'Oréal qui, il y a quelques années, faisait un tabac avec son application *Make-up Genius*, celle-ci permettant d'essayer des produits cosmétiques grâce à la réalité augmentée. Les Galeries Lafayette ne sont pas en reste qui, sur les Champs-Élysées, ont connecté l'ensemble de leur magasin. Le Groupe a remporté du reste pour cette innovation, le Trophée d'Or 2019 dans la catégorie Expériences clients. De quoi s'agit-il ? La mise en place de l'application (Phoceis) permet aux clients de prendre rendez-vous avec leur styliste personnel avec lequel ils peuvent, s'ils le désirent, rester en contact et échanger. Un coup de génie marketing puisque en très peu de temps plusieurs milliers de clients se sont inscrits. Preuve s'il en faut que le contact humain n'est pas forcément privilégié par la nouvelle génération. Franprix, l'enseigne d'alimentation française, a elle aussi opté pour la solution digitale en créant l'application *bibi!*. Sur cette application, les clients trouvent une carte de fidélité dématérialisée, des avantages et des promotions personnalisées sur certains produits, un accès à des offres des partenaires du groupe (tickets de cinéma...). Du côté des Etats-Unis, l'entreprise américaine Sungevily spécialisée dans l'installation de panneaux solaires a pu doubler ses ventes en l'espace d'un an seulement en changeant ses postures de vente. Pour démarcher de nouveaux clients, pas de brochure ou de mails, mais un message accompagné d'un lien adressé au client potentiel qui lui permet de simuler l'appareillage de son toit avec des panneaux solaires via Google Map. D'un coup de click, le client peut s'entretenir avec un représentant et lui demander un devis. Ces entreprises, citées parmi tant d'autres, ont su réinventer le démarchage de nouveaux clients.

D'autres ont des difficultés comme les concessionnaires automobiles européens dont la moitié d'entre eux ne sont pas encore digitalisés. Selon une étude menée par MotorK, 56 % des sites Internet de ces concessionnaires ne possèdent pas de fonctions de base. Ce qui signifie que les véhicules disponibles en magasin ne sont pas actualisés et, plus consternant encore, que les outils tels que les calculatrices financières, les simulateurs de crédit ou bien l'évaluation des reprises ne sont pas mis à disposition des clients potentiels. Aucun site dédié n'est mis en place alors même que les mobiles et les réseaux sociaux sont de plus en plus utilisés par les acheteurs potentiels lors de la phase de recherche d'un nouveau véhicule.

Parmi ceux qui ont les concessions les plus performantes figurent les groupes PSA et BMW. Tables numériques, casques de réalité virtuelle, outils de *tracking* Wi-Fi, configuration en ligne du véhicule... sont à la disposition des acheteurs. Du côté du concessionnaire, celui-ci peut bénéficier d'une gestion des stocks automatisée, de logiciels de marketing et de promotions lui permettant une présence en ligne.

Les concessionnaires européens ont pourtant tout intérêt à garder un œil sur les marchés asiatiques, très performants, car la digitalisation y est extrêmement poussée.

On l'aura compris, le client attend désormais du sur mesure lorsqu'il arrive dans le magasin de son choix où il souhaite être accueilli et reconnu.

Le numérique donne le pouvoir aux clients

Il est un fait que la transformation digitale est portée par les clients, ce qui leur donne un certain pouvoir que les entreprises ne peuvent plus méconnaître sous peine de perdre la bataille. Celui-ci sait en effet

trouver l'information par lui-même, prendre des décisions éclairées grâce aux milliers de contenus accessibles en ligne. Il peut en outre faire appel à la communauté d'Internauts pour vérifier la réputation des marques. Du coup, le consommateur attend une offre personnalisée qui anticipe ses besoins. La conséquence en est que l'entreprise ne peut plus aujourd'hui continuer sur la voie de la standardisation à outrance. Avec les clients, elle doit mettre en place une cocréation pour de nouveaux produits, services et parcours à l'aide de nouveaux *business models*. Ce qui fera la différence sera de créer plus de valeur ajoutée que ses concurrents.

Oui, la transformation digitale a un coût pour les entreprises, ce pourquoi elles ont tout intérêt à réussir cette transformation en mettant notamment le client au centre de toute leur attention.

Martine Borderies

Pour aller plus loin :

<https://www.easiware.com/blog/experience-client-exemple>

<https://www.matthieu-tranvan.fr/marketing-digital/experience-client-parcours-marketing>

<https://www.journaldunet.com/ebusiness/commerce/1421901-digital-automotive-concessionnaires>



Quelques idées reçues à propos de l'investissement durable...

L'Investissement Socialement Responsable (ISR), intégrant le respect des valeurs éthiques, de protection de l'environnement, d'amélioration des conditions sociales et de bonne gouvernance attire de plus en plus l'intérêt des investisseurs. Malgré son succès croissant, il inspire toujours beaucoup d'idées fausses. Parcourons ensemble les plus tenaces.

L'investissement durable se fait au détriment du rendement financier

La plupart des études conduites sur le sujet arrivent à minima à la conclusion qu'il n'existe pas de lien significatif entre ISR et performance. Ainsi, le choix de « l'éthique » ne générerait ni coût ni bénéfice pour l'investisseur d'un point de vue global. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder l'évolution d'un indice d'actions mondiales tel que le MSCI World et de la comparer à sa variante durable (MSCI World ESG Leaders⁽¹⁾). Le constat est sans appel (voir graphique).

L'examen des aspects ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance) dans la construction des portefeuilles ne se fait donc pas au détriment de la performance à long terme et permet de réorienter les capitaux vers des investissements plus durables. Chez ING, nous pensons que les entreprises et les pays qui tiennent compte de toutes les parties prenantes de la société parviendront à mieux tirer leur épingle du jeu sur le long terme. Comme dans l'approche traditionnelle, les investissements doivent cependant toujours être choisis par le biais d'un processus de sélection structurel solide.

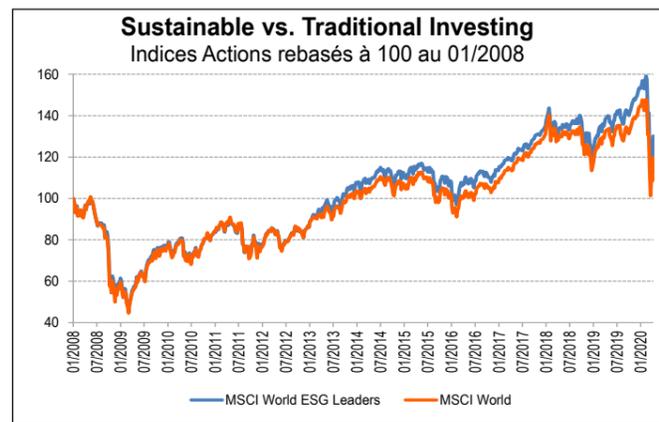
L'investissement durable ne fonctionne que pour les actions

On l'associe généralement aux actions, mais l'investissement durable ne s'arrête pas là ! Outre le marché des actions, les investisseurs et les émetteurs peuvent aussi se tourner vers le marché obligataire. Trois instruments s'y sont particulièrement imposés : les obligations vertes (*green bonds*), sociales (*social bonds*) et durables (*sustainability bonds*). Ces instru-

ments constituent une alternative de plus en plus utilisée par les émetteurs pour le financement de leurs objectifs de développement durable, leur crédibilité étant assurée à travers un encadrement par des référentiels reconnus. Notre fonds ING ARIA Sustainable Bonds, lauréat des labels ESG de Luxflag et *Towards Sustainability* de Febelfin, est directement investi dans ce type d'obligations.

L'investissement durable ne couvre que les questions d'écologie

On pourrait penser que le « E » comme « Environnemental » de l'acronyme ESG a tendance à dominer les deux autres lettres ; d'ailleurs, la majorité des fonds thématiques sont axés sur des questions environnementales comme la pénurie d'eau ou les nouvelles technologies de préservation de l'environnement. Bien sûr, ces préoccupations environnementales sont de première importance. Notre planète est de plus en plus exposée aux conséquences imprévisibles du changement climatique et de l'épuisement des ressources. Il est donc urgent d'agir pour nous adapter à un modèle plus durable. Toutefois, les enjeux sociaux et la gouvernance des entreprises prennent eux aussi de l'importance. L'ISR adopte une vision plus large et évalue les



opportunités d'investissement au regard de nombreux facteurs (respect du droit du travail, formation du personnel, structure de gestion, indépendance du conseil d'administration, etc.).

Conclusion

Les entreprises du monde entier sont aujourd'hui confrontées à des bouleversements sociaux, économiques et environnementaux de grande ampleur. Par conséquent, le décalage entre les « bons » et les « mauvais » élèves ne peut que s'accroître. Au travers des produits de gestion durables, l'investisseur peut participer à la mise en place d'une économie qui, tout en étant performante, servirait les objectifs environnementaux et sociaux.

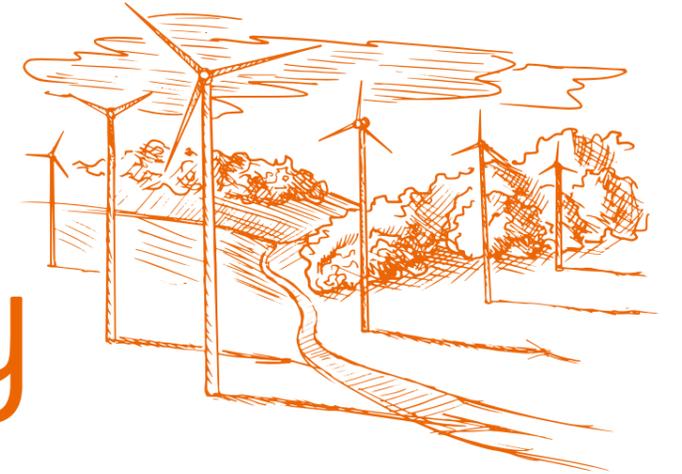
Gaëtan Salerno

Chartered Financial Analyst
Portfolio Manager

ING Luxembourg

(1) Exposition aux acteurs qui affichent une performance durable robuste au sein de leur secteur.

What could you do today to change tomorrow?



Sustainable investing is key to accelerating the transition to a better world. This is why ING Luxembourg strives to invest in **companies that take sustainability into account**. These companies will aim to have a positive impact on society and the environment, and **are also expected to outperform... Now, and in the future!**

ing.lu/privatebanking



L'obligation de loyauté du salarié

Dans un arrêt du 4 avril 2019⁽¹⁾, la Cour d'appel a précisé les cadres respectifs de la clause de non-concurrence et de l'obligation de loyauté. Dans cette affaire, un conseiller de clientèle avait été licencié avec préavis et dispensé de toute prestation de travail durant son préavis. Très rapidement, le salarié a retrouvé un emploi dans une société concurrente. Après avoir constaté le départ d'une importante partie de sa clientèle, la société a licencié, avec effet immédiat, ce salarié notamment pour manquement à son obligation de loyauté.



Les agissements déloyaux et les actes de concurrence déloyale constituent des fautes graves qui rendent immédiatement et définitivement impossible le maintien de la relation de travail et justifient un licenciement avec effet immédiat.

L'employeur reprochait à son ancien salarié non seulement une violation de la clause de non-concurrence mais également de poser des actes de concurrence déloyale pour détourner sa clientèle. Nous limiterons nos propos à la question de l'appréciation de la clause de non-concurrence et

l'obligation générale de loyauté.

Après une analyse circonstanciée des faits, les premiers juges ont retenu que le salarié avait violé « aussi bien la clause de non-concurrence contenue dans son contrat de travail que l'obligation de loyauté lui incombant à l'égard de son employeur

en exerçant une activité rémunérée pour le compte d'une société concurrente sans l'autorisation et à l'insu de la société défenderesse ». Ils en ont conclu que les actes de concurrence, posés en cours d'exécution du contrat de travail (pendant le préavis) étaient à considérer comme suffisamment

La Cour d'appel a rappelé que si un ex-salarié peut en principe utiliser le savoir-faire ou les connaissances acquises auprès d'un ancien employeur, les agissements de ce salarié ne doivent pas aboutir à des manœuvres frauduleuses ou déloyales. En conséquence, l'ancien salarié doit s'abstenir, notamment en période de préavis, alors que la relation de travail est maintenue, de poser des actes effectifs de concurrence.

graves pour rompre irrémédiablement la confiance que l'employeur doit avoir en son salarié et justifier un licenciement avec effet immédiat.

Appel a été interjeté par le salarié.

L'avis de la Cour d'appel

L'analyse juridique de la Cour a été quelque peu différente. La Cour a en effet retenu que le salarié, dispensé de travail après un licenciement est, conformément à l'article L.124-9 du Code du travail, autorisé à reprendre une activité salariée, y compris chez un concurrent, nonobstant toute clause contraire du contrat de travail. Le salarié n'a donc, pour la Cour, pas violé la clause de non-concurrence stipulée au contrat⁽²⁾.

La question de la clause de non-concurrence tranchée, la Cour a réalisé une analyse approfondie des circonstances de la cause pour apprécier les agissements du salarié au regard de son obligation de loyauté.

La Cour a ainsi rappelé qu'en vertu de l'article 1134 du Code civil, toute convention légalement formée doit être exécutée de bonne foi. « En droit du travail, ce principe a une portée particulière. En effet, il ne s'agit pas seulement du strict respect des engagements que se doivent entre elles les parties contractantes, il s'agit aussi du respect d'une éthique comportementale que se doivent l'employeur et le salarié dans l'exécution de leur contrat. Ce qui caractérise au principal le contrat de travail, c'est qu'une personne, le salarié, se place sous les ordres d'une autre, l'employeur, pour exécuter à son profit un travail prédéfini

en contrepartie d'une rémunération. Ce n'est donc pas seulement les obligations réciproques mais leur exécution successive dans le temps qui fonde le contrat de travail. La bonne foi des contractants ne s'arrête pas à la volonté de faire. A la différence des autres contrats, le retour à l'état antérieur qui est dû en cas de non-respect de l'obligation contractuelle n'est pas possible. D'où l'impératif de bonne foi qui préside à l'exécution d'un contrat de travail. »

Et de conclure : « De par sa portée générale, l'obligation de loyauté ne se limite dès lors pas à une obligation de s'abstenir de concurrencer l'employeur ou d'agir pour le compte d'une entreprise concurrente, ou d'exercer une activité concurrentielle pour son propre compte. »

La Cour a alors rappelé que si un ex-salarié peut en principe utiliser le savoir-faire ou les connaissances acquises auprès d'un ancien employeur, les agissements de ce salarié ne doivent pas aboutir à des manœuvres frauduleuses ou déloyales. En conséquence, l'ancien salarié doit s'abstenir, notamment en période de préavis, alors que la relation de travail est maintenue, de poser des actes effectifs de concurrence. Dès lors, le détournement volontaire de clients, pendant cette période peut, compte tenu des circonstances, constituer un acte de concurrence déloyale.

En conclusion

Si un salarié licencié et dispensé de travailler durant son préavis peut reprendre une activité salariée, même auprès d'un concurrent, les agissements déloyaux et les actes

de concurrence déloyale constituent des fautes graves qui rendent immédiatement et définitivement impossible le maintien de la relation de travail et justifient un licenciement avec effet immédiat.

L'absence d'une clause de non-concurrence ou le fait qu'elle ne soit pas opposable n'exonère pas le salarié de son obligation de loyauté envers son employeur. ☑



M^e Céline Lelièvre

Avocat à la Cour inscrite aux barreaux de Luxembourg (dcl avocats) et du canton de Vaud/Suisse (Etude Mercuris Avocats, Lausanne), médiateur affilié à la Fédération Suisse des Avocats, avocat en droit collaboratif

(1) Arrêt n° 44/19 – III- TRAV – CAL-2018-00249 du rôle.

(2) Étant précisé qu'une telle clause n'est pas opposable lorsqu'un salarié reprend une activité salariée – art. L.124-9.

Les frontaliers, plus précieux que jamais pour l'économie luxembourgeoise

Le Conseil économique et social a réalisé une première étude très complète sur le travail frontalier. Elle pointe l'importance considérable de ces flux quotidiens de travailleurs pour l'économie luxembourgeoise. D'ici 2035, le pays devra toutefois faire preuve d'imagination pour continuer à attirer des travailleurs dans un contexte de diminution de la population active dans la Grande Région et de complexification des métiers.

201.870. C'est le nombre de frontaliers – c'est-à-dire des personnes travaillant au Luxembourg mais résidant en dehors du pays – qui contribuent chaque jour à la vitalité de l'économie luxembourgeoise. Pour la première fois, le Conseil Economique et Social (CES), institution consultative permanente du gouvernement en matière d'orientation économique et sociale du pays, a publié une étude détaillée sur cette catégorie de travailleurs essentielle au fonctionnement du Luxembourg. Elle vise à la fois à dresser un état des lieux de la situation actuelle et à évaluer comment elle pourrait évoluer au cours des prochaines années.

Surreprésentés dans certains secteurs

L'un des principaux enseignements de cette étude est la répartition assez peu homogène des frontaliers dans les différents secteurs. Dans le privé, le CES pointe ainsi une surreprésentation dans l'industrie manufacturière, le commerce, les activités de service administratif, l'artisanat, la construction ou encore la communication. Dans le public, on trouve très peu de frontaliers dans l'administration. Par contre, comme la crise du coronavirus a permis de s'en rendre compte, ils sont près de 40 % dans le secteur de la santé et de l'action sociale.

Cette grande disparité dans la répartition des emplois occupés par des frontaliers, d'une part, et par des travailleurs résidents, d'autre part, fait craindre au CES une forme de ségrégation qui nuirait à la cohésion sociale. Il est donc essentiel, selon cette institution, que les pouvoirs publics mettent en place des politiques qui permettent de remédier

à ce problème. Cette tâche est particulièrement complexe, d'autant que chacun des trois pays frontaliers (France, Allemagne et Belgique) envoie plus de travailleurs dans certains secteurs : les Allemands sont très actifs dans le secteur de la santé et de l'action sociale, les Belges dans les activités spécifiques, scientifiques et techniques, les Français dans le commerce de voitures, les services administratifs et de soutien.

Des frontaliers encore très attachés à leur véhicule

L'évolution du nombre de frontaliers est croissante depuis des décennies, particulièrement depuis le développement de la place financière, dans les années 80. Et elle n'en finit pas de s'accélérer. Au cours des cinq dernières années, ce sont ainsi 133 frontaliers de plus qui ont rejoint le Luxembourg... chaque semaine ! Or, l'étude du CES le confirme, le véhicule particulier reste encore largement utilisé par les frontaliers (86 % des déplacements), même si ce chiffre est moins élevé pour les travailleurs qui se rendent à Luxembourg-Ville. Comme chaque frontalier a pu en faire l'expérience, cet afflux quotidien de travailleurs dans leur véhicule personnel entraîne d'importants problèmes de mobilité.

Pour le CES, il est donc impératif de définir une stratégie de mobilité globale pour le pays, surtout au vu de l'évolution du travail frontalier qui s'annonce au cours des prochaines années. A cet égard, le projet transfrontalier MMUST, développé dans le cadre du programme INTERREG, est pointé comme une piste intéressante par le CES.

Attirer des frontaliers demain, un énorme défi

Au vu de l'évolution démographique et de celle du monde du travail, l'avenir de l'économie luxembourgeoise continuera certainement à passer par le travail frontalier, qualifié d'« existentiel » pour le pays dans le rapport du CES. Toutefois, les projections effectuées par l'institution montrent que la proportion de population active au Grand-Duché et dans la Grande Région va diminuer progressivement. D'ici 2035, on comptera 670.000 personnes en âge de travailler en moins dans la Grande Région. Or, dans le même temps, le Luxembourg souhaite créer 110.000 à 178.000 emplois. Pour atteindre cet objectif, considérant les changements démographiques, entre 253.000 et 282.000 frontaliers seront nécessaires en 2035. A côté de ce défi démographique, il faut aussi souligner l'évolution du monde du travail, qui réclame des profils de plus en plus qualifiés.

La principale conséquence de ces changements est la nécessité pour les entreprises et les services publics luxembourgeois de recruter des travailleurs plus loin que la Grande Région. Selon le CES, cette nouvelle donne doit également être prise en compte au moment de réfléchir à la mobilité de demain, sans quoi le risque d'asphyxie des voies de communication menant au Luxembourg est bien réel.

On le voit, le rôle des frontaliers – ou des travailleurs étrangers – est amené à devenir plus important que jamais pour l'économie luxembourgeoise. Parvenir à les attirer, à faciliter leurs déplacements et à éviter qu'ils se concentrent dans certains secteurs constituera toutefois un défi de taille à relever au cours des prochaines décennies. ☑

Quentin Deuxant

La synthèse du sport et du confort

Avec la Série 8 Gran Coupé, le nouveau vaisseau amiral de la gamme BMW se décline désormais en une version 4 portes, alliant une ligne sportive exceptionnelle et un espace confortable, convivial et pratique pour y accueillir toute la famille. Son modèle M offre des sensations de conduite incomparables.



Une voiture sportive doit-elle forcément être compacte et légère ? Avec la BMW Série 8 Gran Coupé, la marque à l'hélice semble bien déterminée à démontrer le contraire. Lors de la présentation de la Série 8, BMW entendait imposer une nouvelle dynamique dans le segment des voitures de luxe, alliant confort, sportivité et conduite dynamique. C'est sur la ligne du véhicule, avant tout, que le constructeur marquait sa différence, avec des sur-

faces généreuses et structurées autour de lignes sobres et épurées. Tout l'esprit du véhicule, sportif et élégant, s'exprime par son allure remarquable. Au niveau de l'habitacle, il fallait encore parvenir à conférer à l'élégance et au confort d'une voiture de luxe la dynamique que l'on est en droit d'attendre d'un coupé sportif. Les concepteurs ont, pour cela, privilégié la sobriété en soignant les finitions au niveau des sièges sport ou encore des

garnitures de portières. La BMW Série 8 n'a laissé personne indifférent.

La marque, comme elle en a l'habitude, a pris le temps d'en décliner les versions Cabrio puis Grand Coupé. C'est cette dernière que nous avons eu l'occasion de tester au début de cette année 2020. La version 4 portes de la sportive de luxe de BMW se distingue de la version Coupé principalement par un habitacle nettement plus spacieux à l'arrière, offrant



luxe et confort pour quatre passagers. Ses dimensions extérieures sont un peu plus larges mais son allure générale lui confère le même caractère sportif que la version 2 portes.

Le juste équilibre

Attardons-nous un peu sur cette ligne extérieure qui, des naseaux proéminents à la poupe prolongée évoquant la forme d'un aileron, souligne le caractère musclé du véhicule. Le capot bombé laisse supposer qu'elle en a dans le ventre (et l'on ne croit pas si bien dire, le modèle M8 qui nous a été confié intègre le nouveau moteur V8 qui développe une puissance de 530 ch). Sa silhouette allongée, avec des flancs creusés, lui confère une réelle et élégante finesse. Cet exploit de proposer des véhicules 4 portes en préservant toute la dynamique d'un coupé relève de l'exercice d'équilibriste de haut vol. Il a toutefois été bien mené. On appréciera particulièrement les blocs optiques à l'arrière, fins et qui s'étendent au niveau des flancs.

Un V8 sous le capot

On pourrait continuer à bavasser largement de la fière allure de ce bolide. Les sensations de conduite qu'elle procure, cependant, intéresseront davantage les amateurs. Comment, sur la route, cette BMW M8 Gran Coupé parvient-elle à allier la dynamique d'un modèle sportif et l'exigence de confort d'une voiture de luxe ?

La voiture a du répondant. Cela se sent dès la première accélération. Le nouveau V8 de la BMW M850i xDrive Gran Coupé abat le 0 à 100 km/h en 3,9 secondes. Au volant, la sensation est plus douce que sauvage. Les amateurs de sensations ne ressentiront peut-être pas l'adrénaline d'un modèle purement sportif. Mais c'est le propre d'un tel exercice de synthèse. Il n'en demeure pas moins vrai que ce véhicule, en proposant un confort exceptionnel, offre un réel plaisir de conduite à chaque minute passée à son volant. Sur les grands axes comme sur les routes secondaires, on apprécie chaque kilomètre et chaque tournant négocié dans l'attente de l'accélération suivante. Les trois modes de conduite – confort, éco et sport – permettent à chacun d'adapter le comportement de la voiture à ses souhaits.

Sur le papier, la consommation moyenne annoncée avoisine les 10 l/100 km. Lors de notre essai, elle était légèrement supérieure, autour des 11,5 l/100 km.

Dans sa version 840i xDrive, la Série 8 Gran Coupé embarque un nouveau bloc essence six cylindres en ligne. Ce moteur délivre une puissance maximale de 340 ch (250 kW) et un couple maximal de 500 Nm pour faire le 0 à 100 km/h en 4,9 secondes.

Conduite bien accompagnée

La conduite est aussi largement accompagnée. La Série 8 Gran Coupé est équipée d'un large éventail de systèmes d'assistance à la pointe de la technologie : alerte de collision avec système de détection des piétons, freinage automatique à faible vitesse, alerte de sortie et de changement de voie, alerte de trafic transversal à l'arrière et avertisseur de risque de collision, etc. Le système Park Assist, doté d'une caméra de recul et de l'assistant de marche arrière Auto-Reverse, est fourni en série. Sur l'autoroute, le système Drive Assist Pro associé au régulateur de vitesse vous permet de relâcher la pression et, à peu de chose près, de vous laisser conduire. Tous ces équipements technologiques renforcent considérablement le sentiment de sécurité et participent au confort exceptionnel du véhicule. La console étendue



et l'affichage tête haute complètent cet équipement.

Si elle est plus lourde (+ 70 kg) et un peu plus volumineuse que la Série 8 Coupé, la version Gran Coupé n'a rien à lui envier. Elle répondra parfaitement aux exigences d'une clientèle qui, tout en aimant les véhicules à l'allure sportive, apprécie la sécurité, l'élégance et le confort. La BMW Série 8 Gran Coupé permet des sorties en famille pour le moins distinguées.

Confort à l'avant comme à l'arrière

À l'intérieur, en effet, chacun dispose de tout l'espace requis pour des trajets particulièrement confortables, aussi bien à l'avant qu'à l'arrière. Les formes et les motifs des coutures des sièges arrière font écho au design des sièges sport à l'avant. En option, le toit panoramique en verre contribue à baigner de lumière l'intérieur de la nouvelle BMW Série 8 Gran Coupé. Particulièrement large, il bénéficie d'une surface vitrée d'environ 1,5 m² et s'étend du pare-brise à la lunette arrière. La climatisation automatique quatre zones ainsi que les pare-soleil électriques pour les fenêtres arrière et la lunette arrière sont proposés en exclusivité sur la variante quatre portes de la nouvelle gamme BMW Série 8. Enfin, le coffre à haillon offre beaucoup d'espace, ce qui en fait une voiture pratique aussi.

Qu'en est-il du coût de ce bijou automobile ? Le modèle *full* équipé que nous avons essayé, à savoir la BMW M850i xDrive Gran Coupé, est affiché à un prix avoisinant 130.000 EUR (avec des équipements supplémentaires de 25.000 EUR).

Sébastien Lambotte

Photos-BMW



NEWS

NOUVELLE FIAT 500 : 100 % ÉLECTRIQUE



Photo-Fiat

La **nouvelle 500**, la première voiture entièrement électrique de **Fiat**, a été présentée début mars à Milan.

Selon les données du constructeur, ses batteries au lithium-ion d'une capacité de 42 kWh offrent à cette voiture une autonomie maximale de 320 km en cycle WLTP. Pour optimiser la durée de la recharge, la nouvelle 500 est équipée d'un chargeur rapide de 85 kW. Celui-ci permet, nous dit-on, d'obtenir en cinq minutes seulement une réserve d'énergie suffisante pour un trajet de 50 kilomètres. Les commandes sont lancées.

DIX BOUGIES POUR LA DACIA DUSTER



Photo-Dacia

C'est il y a dix ans déjà, au printemps 2010, que le **Dacia Duster** était dévoilé en première mondiale au Salon de Genève.

À ce jour, quelque 3,1 millions de Duster ont été vendus dans le monde sous les marques Dacia et Renault, dont plus de 62.000 sur le marché Belux. En 2010, son prix de base était de 11.309,92 EUR au Luxembourg. Actuellement, avec un tarif d'entrée de 11.787,02 EUR, le Dacia Duster est, et reste, le SUV le plus abordable du marché.

PEUGEOT 208, CAR OF THE YEAR



Photo-Peugeot

Élue voiture de l'année 2020 par 60 journalistes spécialistes européens, la **nouvelle Peugeot 208** est proposée dès son lancement avec trois énergies possibles : électrique, essence ou diesel.

Parfaitement inscrite dans la montée en gamme de la marque Peugeot, cette nouvelle génération de 208 s'affirme par son design particulièrement réussi. Preuve en est, la nouvelle petite Peugeot a aussi reçu début avril le prix du Design Award décerné par Red Dot dans la catégorie Design de produit.

NOUVELLE AUDI A3 BERLINE



Photo-Audi

La 2^e génération de l'**A3 Berline** dévoile un look sportif et raffiné. Le modèle gagne quelques centimètres pour davantage de confort intérieur.

Les préventes de la nouvelle berline quatre portes ont commencé fin avril et les premières livraisons sont prévues pour l'été. Les prix de la version 35 TFSI de 110 kW (150 ch) démarrent à 29.600 EUR. Le modèle trois cylindres 30 TFSI, qui sera commercialisé peu après, sera proposé à partir de 27.200 EUR en Belgique.

Chanel

Textures exquises

Chanel propose une nouvelle version de son mascara **Volume Stretch** avec une brosse 3D innovante, des **Liners** qui se déclinent en 7 teintes dont 4 en édition limitée et une **Palette Sourcils** qui associe 2 textures et 4 accessoires pour plus de précision. Côté soin du visage, **Sublimage** complète son offre avec la **Collection Lumière** composée de 3 produits complémentaires : la **Lotion Lumière Exfoliante** prépare l'éclat, l'**Essence Lumière** l'active, et la **Crème Lumière** le conforte par son action éclaircissante. Enfin, l'eau de parfum **Gabrielle Chanel** se réinvente avec **Gabriel Chanel Essence**, plus vibrante et opulente.



Essie

La magie du Maroc

La collection Eté propose 6 nouvelles teintes inspirées des couleurs vives du Maroc, de ses mosaïques scintillantes, ses caftans traditionnels, ses étals d'épices colorées...

Kilian Paris

Fragrance tentatrice

Revisité par le parfumeur **Alberto Morillas**, qui a conçu le mélange original en collaboration avec le fondateur **Kilian Hennessy**, **Good girl gone Bad – Eau Fraîche** met en valeur ses fleurs blanches, en ajoutant une touche estivale rafraîchissante



Estée Lauder

Un bouclier invisible

Perfectionist Pro Aqua UV Gel SPF 50 offre une protection de nouvelle génération qui lutte contre les effets visibles de tous types d'agressions extérieures, y compris les UVA/UVB et la pollution. Sa formule gel légère procure chaque matin une vague d'hydratation rafraîchissante.



Plein été

La collection estivale **Bronze Goddess** s'enrichit d'une **Crème de Soleil pour le corps** tout en légèreté, composée d'un mélange d'huiles naturelles qui hydrate un maximum. Ajoutez-y quelques gouttes d'**Eau Fraîche** et d'**Huile d'été illuminatrice Cheveux et Corps** et vous voilà déjà en mode plage.



Formule révolutionnaire

Plus qu'un maquillage illuminateur sans défaut, le **Futurist Hydra Rescue Moisturizing Makeup SPF 45** est un soin hydratant et puissant avec une couvrance moyenne à complète.



Urban Decay

Absolument shocking

La palette **Wired** aux pigments pressés décline 10 teintes ultra lumineuses pour le visage, les yeux et le corps. Pour un look saturé et irréel, les fards se prêtent aux superpositions et se modulent à volonté. L'**Eyliner & Top Coat** double embout va électriser n'importe quel regard avec ses 4 teintes aux reflets irisés, de même que les crayons **24/7** aux couleurs néon. Quant aux lèvres, la formule translucide du **Vice Lip Chemistry** les rendra uniques puisqu'elle réagit au pH des lèvres et ne dévoile pleinement sa couleur qu'après quelques minutes (existe en 5 teintes).



Effets poudrés

Stay Naked The Fix Powder Foundation se décline dorénavant en version poudre, en 24 nuances, dans une formule végane et longue tenue. L'éponge infusée au charbon détoxifie, purifie et matifie le teint à chaque utilisation.



Poussières d'étoiles

Passant rapidement de l'état liquide à l'effet pailleté, le **Moondust Glitter Liquid** s'applique où l'on souhaite des reflets nacrés. Une touche de **Moondust Lip Eclipse** pour une brillance translucide sur les lèvres... et le tour est joué.

Armani/Privé

Nouvelles destinations

La collection **Les Eaux** dévoile 4 nouvelles fragrances florales et hespéridées : **Thé Yulong**, **Gardénia Antigua**, **Rose Milano** et **Jasmin Kusamono**.



Berdoues

6 soins visage

Un an après le lancement de sa gamme de soins corps, **Berdoues** propose sa ligne de soins visage à l'aloë vera bio (mousse nettoyante, gommage, masque, contour des yeux, sérum et crème), inspirée par la signature olfactive **1902 – Mille fleurs**. Les formules sont composées jusqu'à 98 % d'ingrédients d'origine naturelle et 68 % d'ingrédients bio. Une pause beauté-plaisir adaptée à toutes les peaux, même les plus sensibles.



Jo Malone London



Séoul comme fil conducteur

De nouvelles fragrances complètent la collection : **Yuja**, à la saveur parfumée de l'agrume asiatique, **Waterlily** et **Osmanthus Blossom**. Si vous souhaitez une senteur plus personnelle, superposez-les !

Aveda

Economie d'eau

Grâce à sa mousse légère, le **Nettoyant capillaire hydratant sans rinçage** permet d'entretenir les cheveux (même avec extensions) entre les lavages. Comme tous les produits de la marque, il est végan, composé d'ingrédients naturels, fabriqué grâce à de l'énergie renouvelable et son emballage est 100 % recyclable.



Origins

Dans la gamme Mega-Mushroom

Composé des 3 champignons aux vertus miraculeuses (reishi, chaga et coprin), ce **Gel-Crème Apaisant pour les Yeux** hydrate la peau délicate du contour des yeux et aide à lutter contre les agressions extérieures et les irritants environnementaux.



Clinique

Associez-les !

Superdefense™ SPF 25 Fatigue + 1st Signs of Age Multi-Correcting Cream est un hydratant de jour anti-fatigue qui corrige le teint et réveille la peau tout en la protégeant contre les 1^{ers} signes de l'âge. Associé à **Fresh Pressed™ Daily Booster with Pure Vitamin C 10 %**, le potentiel des antioxydants est maximal pour offrir une réparation anti-âge et une protection continue.



Bumble & Bumble

Après l'effort ou la chaleur

Formulé spécifiquement pour une utilisation sur les cheveux en sueur, le **Prêt-à-poudre Post Workout Dry Shampoo Mist** est un biphase sec qui absorbe tout en aidant à éliminer les frisottis et les odeurs. Secouez, séparez les cheveux et vaporisez à environ 15 cm de la tête puis laissez reposer 30 secondes. Passez vos doigts dans les cheveux ou brossez. Séchez à l'air libre ou au sèche-cheveux (réglage froid).



En vente chez Ici Paris XL – www.iciparisxl.be

Un ouvrage majeur pour les entreprises, quelques beaux suspenses, de solides enquêtes, un retour dans l'Égypte antique, l'évolution de la société rurale de l'après-guerre, un voyage au fil de la Loire et une remarquable biographie d'un des plus grands artistes français de la chanson figurent au menu de cette sélection.

Pépète

Après *Business Model Nouvelle Génération* et *La méthode Value Proposition Design*, deux best-sellers mondiaux traduits en quarante langues, voici *Testez vos idées business* qui constitue la suite des précédents.

On ne le sait pas, mais aujourd'hui, sept nouveaux produits sur dix ne répondent pas aux attentes des clients. Ce guide très didactique permet d'inverser cette statistique et de découvrir comment concevoir une première expérience et tester un projet. Il développe quarante-quatre cas dont l'évolution permet de confirmer une idée par la preuve et permet de construire des prototypes rapides pour tester l'adéquation d'une idée avec le marché.

Testez vos idées business

de David J. Bland et Alex Osterwalder
Pearson (348 pages – 36 EUR)



Remarquable

Une guerre de clans dans l'Égypte antique, une de plus : une tentative d'assassinat contre le pharaon Sémenkharâ, fils du pharaon Akhenaton, depuis la mort duquel le danger et la corruption sont partout. Mais aux menaces venues de l'intérieur s'ajoutent celles des ennemis de l'Égypte, avec les Hittites et leurs alliés.

Avec l'aide d'égyptologues renommés et de chercheurs linguistes, Philip Kayne, chercheur des civilisations anciennes, propose sa vision personnelle de la civilisation pharaonique à qui l'on doit la grande pyramide et la plus vaste société organisée de son temps. Un travail remarquable.

Les conquérants d'Aton

Aÿ, le Pharaon Sans Couronne

de Philip Kayne
Editions Baudelaire (406 pages – 22 EUR)



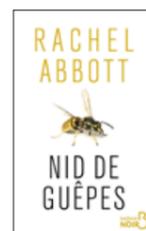
Glaçant

Il y a quatorze ans, Anna a follement aimé Scott, celui qui l'a brisée et qu'elle a vu mourir. Dans le passé, elle a commis des erreurs. Mais qui n'en commet pas ? Maintenant directrice d'école, Anna est une épouse aimante et une mère de famille qui a enterré son passé. Jusqu'au jour où, à la radio, elle entend un homme dont les propos semblent s'adresser à elle. C'est la voix de Scott qui profère une menace : dans une semaine, il livrera au pays les noirs secrets d'Anna.

Elle a sept jours pour le traquer, le stopper, le détruire. Mais comment lutter contre un fantôme ? Les amateurs de polars glaçants apprécieront d'un bout à l'autre ce roman.

Nid de guêpes

de Rachel Abbott
Belfond (445 pages – 19,90 EUR)



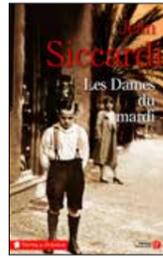
Revanche

Orphelin d'une famille décimée par la Grande Guerre, Vittorio Lombardo est un chef de bande qui rançonne les riches au profit des déshérités. Mais, menacé par des bandes rivales, il quitte Nice en 1935 pour gagner les montagnes. Trois ans d'errance plus tard, il est recueilli par un couple de Salèse dont la ferme sert de relais aux maquisards.

Alors qu'il porte des messages pour les résistants, il trouve trois millions de francs dans l'épave d'un avion. Il s'installe alors à Cannes où, comme d'autres notables, il se rend chaque mardi dans une « maison ». Mais il est sous le charme d'une jeune fille perdue qui va bouleverser sa vie. Une de ces histoires qu'on adore.

Les Dames du mardi

de Jean Siccardi
Presses de la Cité (346 pages – 20 EUR)



Atrocités

Comptable solitaire et mal dans sa peau, Mogens Slotsholm quitte Copenhague en 2014 pour Berlin où il doit rejoindre quelqu'un et commencer une nouvelle vie. Les retrouvailles ne se passent pas comme prévu et Mogens disparaît. Sollicité par la sœur du disparu, l'inspecteur Thomas Ravnsboldt découvre que d'autres étrangers se sont, eux aussi, mystérieusement volatilisés à Berlin.

Leur point commun : une affaire ignoble de 1989 liée à la chute du mur et qui concernait un agent de la Stasi. L'enquête de Thomas révèle des atrocités commises à l'époque de ce redoutable ministère d'Etat aux pratiques très discutables. Les amateurs de suspense sont comblés.

Disparu

de Michael Katz Krefeld
Actes Sud (420 pages – 23 EUR)



Le Compagnon

Les parents de Bérangère ne voient pas d'un bon œil le mariage de leur fille avec Martin, un apprenti charpentier. Nous sommes dans le Cantal à la fin du XIX^e siècle. Martin a décidé de devenir Compagnon du Devoir, ce qui signifie qu'il va quitter le village pendant deux ans, le temps de faire son « tour de France ».

Le jeune homme a décrété que, pendant tout ce temps, lui et Bérangère ne se donneront pas de nouvelles : il estime qu'ainsi la séparation sera moins pénible. Une décision à la fois surprenante car ce périple est jalonné d'épreuves et de pièges, et risquée eu égard à l'attitude des parents de la jeune fille. Les péripéties ne manquent pas dans ce très beau récit.

Le Charpentier du paradis

de Antonin Malroux
Calmann-Lévy (248 pages – 18,90 EUR)



Michel Nivoix

« Monsieur » Gainsbourg

Enfant terrible ou monstre sacré ? Il est difficile de parler de Serge Gainsbourg, auteur, compositeur, interprète, homme de studio et de scène qui a aussi écrit la musique d'une quarantaine de films. Cet homme raffiné, méticuleux et soigné s'était installé au 5bis, rue de Verneuil, dans le 7^e arrondissement de Paris, où il est décédé en mars 1991.

C'est à travers cette demeure, où rien n'a bougé depuis, que Marie David nous propose de pénétrer dans l'intimité de cet immense artiste et évoque ses amours, ses succès et ses désespoirs. Un livre qu'il faut absolument lire.

Gainsbourg, 5bis rue de Verneuil

de Marie David
Plon (339 pages – 19,90 EUR)



Périlleux périple

Amie et confidente d'Anne d'Autriche, la jeune reine, la duchesse de Chevreuse a de nombreux amants dans les hautes sphères du pouvoir car ils pourraient lui être utiles pour atteindre son objectif qui est de faire assassiner le cardinal de Richelieu et de détrôner le roi au profit de son jeune frère Gaston d'Orléans.

Plusieurs jeunes hommes proches du cardinal ayant été retrouvés assassinés, Jacques Chevassut mène une enquête mais son adjoint est attaqué à son tour. Pour résoudre cette affaire, il doit suivre un dangereux jeu de piste dans les ruelles malfamées de Paris. On frissonne.

L'Affaire Chevreuse

d'Hélène Clerc-Murgier
Chambon Noir (387 pages – 23 EUR)



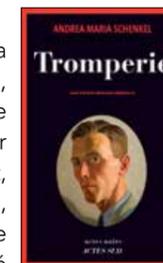
Scandale

Plongée dans une affaire qui a défrayé la chronique en Allemagne en 1922 : Clara, une trentenaire célibataire, et sa vieille mère ont été sauvagement assassinées dans leur appartement. Le principal suspect est Hubert, le fils d'un industriel. Bien que fiancé à Clara, de dix ans son aînée, Hubert entretenait une relation avec une jeune personne. Il aurait tué les deux femmes pour leur dérober des bijoux de grande valeur et tout l'accuse.

Pourtant, Hubert clame son innocence. Mais la peine de mort serait-elle un moindre châtiment que celui qui l'attend s'il révèle la vérité ? Le suspense est total et on savoure avec délice.

Tromperie

d'Andrea Maria Schenkel
Actes Sud (217 pages – 21,80 EUR)



Été chaud

Johnny Ribkins a une semaine pour rembourser 100.000 dollars à un escroc. A 72 ans, il s'embarque dans une course effrénée à travers toute la Floride pour faire le tour de toutes ses cachettes et déterrer les billets et les bijoux qu'il avait cachés des années auparavant.

Malheureusement pour lui, sa route croise celle d'une nièce dont il ignorait l'existence et qui pose beaucoup (trop) de questions sur les Ribkins, une fratrie de gangsters et de militants politiques totalement engagés dans le combat pour la reconnaissance des droits des Afro-Américains. Johnny va-t-il réussir dans son équipée ? C'est toute la question.

Les Ribkins, héros de père en fils

de Ladee Hubbard
Belfond (284 pages – 20 EUR)



Evolution

Depuis la tragédie qui a frappé ses propriétaires pendant la Seconde Guerre mondiale, le grand domaine de la Roncerai est abandonné. A l'entrée du chemin qui y mène se trouve la modeste ferme de la famille Sarmeret : un couple et son fils Joseph. Mais après la déshérence de la Roncerai intervient celle du village, en plein déclin.

Joseph refuse de partir à la ville comme l'ont fait tous les autres jeunes et travaille dans la ferme léguée par ses parents et dans le bûcheronnage. Il restera seul avec eux tant qu'ils seront vivants. Mais l'arrivée de Julienne va tout changer. Une peinture de la société rurale de l'après-guerre qui subit de profonds changements.

Le Chemin de la Roncerai

de Didier Cornaille
Presses de la Cité (376 pages – 20 EUR)



Vus du ciel

Plus long fleuve de France, la Loire est aussi un fleuve « royal » sur les rives duquel les rois de France ont fait construire une myriade de châteaux dont les trois plus connus sont Chambord, Cheverny et Chenonceau. Mais on peut en admirer bien d'autres, du Loiret au Maine-et-Loire en passant par le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire.

François Levalet nous convie à leur découverte par la voie des airs, nous permettant d'admirer aussi Orléans, Blois, Tours, de superbes églises, un monastère, deux abbayes, une forteresse et de nombreux ponts construits du XII^e siècle à nos jours. Une remarquable invitation au voyage merveilleusement illustrée.

L'Anjou vu du ciel

de François Levalet (textes et photographies)
Editions Ouest-France (144 pages – 17,90 EUR)



L'Orchestre Philharmonique de La Scala de Milan est deux fois à l'honneur dans cette sélection, dirigé par Riccardo Chailly et Georges Prêtre. Un autre chef, Tugan Sokhiev, nous charme également, cependant que Yundi Li est aussi à la baguette... et au piano. Enfin, la bande son du film *Judy* est à ne pas manquer.

Michel Nivoix

Enchantement

La 8^e symphonie de Dmitri Chostakovitch (qui en composa quinze) est une très belle œuvre qui requiert un sens aigu de la précision. Dans cette interprétation, l'Orchestre National du Capitole de Toulouse démontre une nouvelle fois ses immenses possibilités.



Tugan Sokhiev, musicien russe d'origine ossète qui a été formé à Saint-Petersbourg, dirige ici cet orchestre qu'il connaît particulièrement bien : il en a été le directeur musical de 2008 à 2019. Invité des plus prestigieuses formations symphoniques de nombreux pays, il est d'ailleurs aussi, depuis 2014, directeur musical du Bolchoï de Moscou. Cet enregistrement est un véritable enchantement.

Shostakovich
Symphony n° 8
(Warner Classics)

Moments de grâce

Frédéric Chopin a composé presque exclusivement pour le piano. Il a pourtant écrit deux très beaux concertos dans lesquels il a octroyé à cet instrument une place de choix. Ils sont ici interprétés par le pianiste chinois Yundi Li, qui est l'un des grands spécialistes de Chopin et de Franz Liszt. Yundi s'est d'ailleurs vu attribuer le 1^{er} prix du Concours international de piano Frédéric Chopin alors qu'il n'avait que dix-huit ans, ce qui fait de lui le plus jeune lauréat de cette compétition musicale.

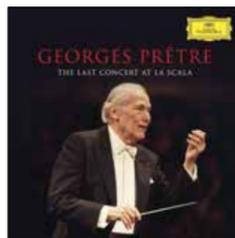


Yundi est, sur ce disque, à la fois le soliste et le chef qui dirige l'Orchestre Philharmonique de Varsovie. Les interprétations de ces deux concertos sont des moments de grâce.

Yundi
Chopin
(Warner Classics)

Le Maestro

C'était l'un des monuments de la direction d'orchestre : Georges Prêtre s'est éteint le 4 janvier 2017. Ce disque est l'enregistrement de son ultime concert avec l'Orchestre Philharmonique de La Scala, avec laquelle il entretenait une relation à la fois artistique et amicale depuis plus de cinquante ans. C'était le 22 février 2016 et le chef avait sélectionné des pages de Beethoven, Verdi, Offenbach et Ravel qu'apprécia un public de connaisseurs.

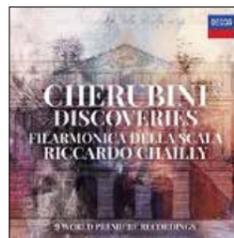


Souriant, enthousiaste et énergique, le Maestro avait l'art de transformer les orchestres avec lesquels il travaillait. Ce disque en apporte une brillante démonstration.

Georges Prêtre
The last concert at La Scala
(Deutsche Grammophon)

Subtilité

Riccardo Chailly est l'un des chefs les plus cotés de notre époque. Son intéressant parcours l'a notamment amené à diriger les plus grands orchestres d'Europe et des Etats-Unis. Depuis 2015, il est directeur musical de La Scala de Milan. Avec l'Orchestre Philharmonique de cette prestigieuse salle, il nous propose ici une sélection personnelle de quinze pages de Luigi Cherubini.



Le compositeur italien, alors âgé de seulement vingt-sept ans, a quitté Florence pour Paris en 1787 et a laissé à sa mort une œuvre considérable. Riccardo Chailly a puisé dans ce répertoire riche et varié pour nous offrir des interprétations d'une grande justesse et d'une rare subtilité.

Cherubini Discoveries
par Riccardo Chailly
(Decca)

Eblouissante

Il fallait une actrice et chanteuse d'exception pour interpréter la lente descente aux enfers de l'immense Judy Garland dans le film biographique qui lui a été consacré en 2019. Cette actrice, c'est Renée Zellweger, que le réalisateur Rupert Goold a choisie pour cette production américano-britanico-française et qui est simplement éblouissante.

Sa prestation lui a valu six récompenses majeures dont l'Oscar 2020 de la meilleure actrice. Ce disque nous donne à apprécier sa performance vocale soutenue par un orchestre de trente musiciens. Les amateurs de grandes comédies musicales doivent absolument se procurer ces enregistrements.



Renée Zellweger
Judy
(Decca)



EPI-COVID19.LU

Proposez et recherchez des offres pour des équipements de protection individuelle



La plateforme EPI-Covid19.lu a pour vocation de connecter l'offre et la demande nationale en équipements de protection individuelle et en équipements de protection alternatifs non certifiés dans le cadre de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Ce site est une initiative de Luxinnovation en collaboration avec l'équipe wedo.lu de la Fédération des Artisans, avec le soutien de ses partenaires et sous l'égide du gouvernement.

EPI-COVID19.LU



Scannez pour plus d'informations



YOUR
BRIDGE
TO LIFE

**Envie de lancer
votre projet ?**